

DECOUVERTES SUR LES SECTES ET RELIGIONS



Trimestriel n° 133

1^{er} janvier 2022

PAF du numéro : 2,50 €

Abonnement papier (FR) : 10 €

Abonnement papier
hors de France : 15 €

Abonnement Internet : 3 €

Editeur : GEMPPPI
BP 30095
13192 Marseille Cedex 20

Tel. 06 98 02 57 03
gemppi@wanadoo.fr
www.gemppi.org

Impression : Cité des associations de
Marseille.
Commission paritaire : 73373

Directeur de publication :
Didier Pachoud

Reproduction interdite.
Les informations et articles de presse repris
dans cette publication n'engagent que leurs
auteurs.

GEMPPPI

Groupe d'Etude des mouvements
de Pensée en vue de la Protection
de l'Individu
Fondé en 1988

Association membre de la FECRIS, ONG auprès
du Conseil de l'Europe et de l'ONU (ECOSOC)



La psychologue comme tiers dans la relation de non soin.....P. 2

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année à toutes nos lectrices et à tous nos lecteurs

REVUE DE PRESSE.....P. 4 à 33

Amma – Amour et Miséricorde - Anthroposophie - Bouddhisme
Catholicisme – Chamanisme, ayahuasca - Complotisme - Evangéliques
Flammes jumelles - Hindouisme - Islam – Jean de Dieu - Judaïsme
La Famille – Laïcité - Médecines parallèles – MISA – Miviludes - MOON
Opus Dei – Ordres templiers – Raël – Rastafarisme – Satanisme,
sorcellerie – Scientologie - Témoins de Jéhovah – Divers groupes



1) Formations en ligne certifiantes

« MOOC gestion des risques sectaires »
« MOOC prévention du radicalisme islamique »

2) Les 6 grands projets du GEMPPPI pour 2022 P. 34

Permanences du GEMPPPI

Siège national Marseille : 06 98 02 57 03 – 04 91 08 72 22
Permanence d'accueil psychologique : 07 68 31 35 26
Accueil juridique : permanence.gemppi@gmail.com

Le GEMPPPI a un réseau de correspondants locaux, voir :
www.gemppi.org (Rubrique « Contact »)

Si vous souhaitez former vos bénévoles ou votre personnel vous-même

Nous mettons à disposition des outils adaptés, il suffit de nous en faire la demande
Le GEMPPPI a produit un DVD de 4 films thématiques, des fictions de 15 mn jouées par des acteurs professionnels pour exercer l'esprit critique et illustrer les conférences, les formations professionnelles sur les dérives sectaires, la manipulation mentale, le charlatanisme thérapeutique et un livret explicatif permettant d'animer soi-même la réflexion

La psychologue comme tiers dans la relation de non soin

COMMUNICATION DE LA PSYCHOLOGUE DU GEMPPPI

Intervention de la Psychologue du GEMPPPI à la « Conversation des commissions » de l'Espace Éthique PACA-Corse, hôpital de La Timone, Marseille, vendredi 10 décembre 2021 pour la commission *Santé, éthique, idéologie*, pilotée par le GEMPPPI (En présentiel et visio conférence).

Résumé

Comment le recours à une psychologue, dans le cadre de la permanence d'écoute psychologique du GEMPPPI, peut permettre le retour d'une autonomie de pensée pour les personnes prises dans un lien délétère avec des pseudo-thérapeutes.

Tout d'abord, qu'est-ce que la permanence d'écoute psychologique ?

Je décrirai tout d'abord quelques éléments du cadre de cette pratique clinique.

Il s'agit d'un premier accueil psychologique par téléphone de personnes, proches, adeptes ou ex adeptes de mouvements sectaires/fondamentalistes ou pseudo-thérapeutiques. Cet accueil psychologique est inconditionnel c'est à dire que chaque personne faisant appel à la permanence d'écoute psychologique du GEMPPPI est recontactée.

Je travaille avec la personne qui fait appel à la permanence, même si son discours concerne un ou plusieurs proches.

La permanence d'écoute psychologique du GEMPPPI se déroule les lundis de 14h à 17h. En dehors de ces horaires des entretiens téléphoniques peuvent être proposés.

Un premier accueil psychologique implique qu'il n'y a pas de suivi psychothérapeutique. Si la personne qui consulte souhaite entreprendre ce genre de travail, il s'agit donc de l'orienter vers un ou une psychologue en qui elle a confiance ou connue du GEMPPPI. Nous y reviendrons.

Qu'entend-on par relation de non-soin ?

Une relation de non-soin est une relation asymétrique entre deux personnes dont l'une laisse penser à l'autre qu'elle va lui prodiguer des soins. Il s'agit en général d'un pseudo-thérapeute (guérisseur, kinésologue, ondo-biologue...) mais également de médecins qui agissent à l'encontre de la déontologie de leur profession.

Exemples de situations issues de la permanence d'écoute psychologique du GEMPPPI

Ex 1 : Une femme qui consulte des voyants/médiums et dont les présages de ceux-ci l'entraîne dans une spirale anxiogène et dépressiogène. Il s'agit dans ce cas entre autres actions de nommer le processus proche du *craving* (la compulsion à consommer un psychotrope) qui la pousse à retourner vers des médiums comme dans une relation addictive à un produit. Puis, nommer les mécanismes délétères tels que l'augmentation de l'anxiété liée aux paroles des médiums, puis la diminution de celle-ci par l'acte de consulter, puis une nouvelle augmentation de l'anxiété qui pousse à consulter à nouveau. Ainsi nous constatons un cercle peu vertueux pour le psychisme de la personne. Jusqu'à ce que des problèmes financiers et professionnels l'amènent à consulter une psychologue et, peu à peu, à prendre en compte ses possibilités de choix parmi différentes interlocutrices en fonction de ses besoins.

La permanence d'écoute psychologique n'a pas réellement pour vocation de détourner les personnes des pseudo-thérapeutes, mais plutôt de leur permettre un espace de réflexion quant à leurs pratiques.

Ex 2 : Une femme appelle afin de savoir si la personne qu'elle va voir dans le but de guérir est fiable. En général, les personnes qui consultent la permanence d'écoute psychologique entretiennent un doute manifeste quant à cette relation dans laquelle elles se sentent impliquées. La permanence d'écoute psychologique est un des nombreux outils que les personnes ont trouvé lors de leurs recherches, sur le net la plupart du temps, dans le but de comprendre ce qui leur arrive.

Dans ce cas, la personne formule ce qu'elle ressent à l'idée de cette relation, quelles en sont les caractéristiques. Les événements qui l'ont conduite à s'adresser à ce pseudo-thérapeute sont souvent évoqués également. Peu à peu les éléments semblent se clarifier. Certes, il s'agit d'une relation de non-soin, mais l'enjeu est de permettre à la personne de comprendre ses besoins et dans quel type de relation elle est impliquée. A partir de ces nouvelles perspectives de réflexions, elle peut se positionner.

Ex 3 : Certaines personnes, d'institution en institution, mobilisent des professionnels ou plutôt stimulent chez ces professionnels l'illusion qu'ils pourront sauver la personne. Ainsi captivés par la personne et ses discours, ils ne peuvent se positionner de manière correcte, c'est-à-dire en accord avec leurs missions et leur place dans l'institution. Ils sont débordés par ces personnalités, sans être en mesure de formuler les aspects pathologiques de la relation mise en jeu. La relation de non-soin se rejoue donc ainsi. En conséquence, ils ne peuvent qu'orienter la personne vers d'autres institutions et professionnelles qui reproduiront parfois les mêmes écueils. L'orientation vers un autre professionnel, vers une autre institution, maintient le professionnel dans l'illusion qu'il fait correctement son travail. Ainsi, la place de tiers dans une relation de non-soin est complexe et devrait incomber à des personnes formées en tant que psychologues et psychiatres. C'est pourquoi j'explicitai certaines fonctions de tiers dans une relation de non-soin.

Vers le retour d'une autonomie de pensée et d'une place de sujet pour la personne qui consulte

L'enjeu majeur est de permettre à la personne qui consulte la permanence d'écoute psychologique de prendre conscience de la reproduction de certains processus psychologiques et sociaux qui la font basculer d'une pratique pseudo-thérapeutique à une autre. Comment rompre avec ce cercle, cette reproduction de mécanismes pour lui permettre de tendre vers une émancipation.

J'ai pour habitude de dire que je travaille avec la part indemne de la personne. Étymologiquement, indemne signifie non-damné. Il s'agirait donc des manifestations du psychisme de la personne qui résistent à l'influence, cette même part qui peut donc accepter l'intervention du tiers et de ces différentes fonctions.

Les fonctions du tiers-psychologue dans les relations de non-soin

Tout d'abord il s'agit d'une fonction d'étayage, c'est à dire de support psychique de la personne en vue d'un retour à l'individuation. Cela lui permet un soutien contre les tentatives répétées de réification, qui sont souvent à l'œuvre dans des relations délétères. L'objectalisation opère en effet par des attaques répétées des capacités de pensées de la personne, qui engendrent des doutes et une diminution de la confiance en soi notamment. Le but de ces offensives répétées étant de déstabiliser et de soumettre. Il s'agit, peu à peu pour la personne, de retrouver des capacités de pensées autonomes.

La permanence d'écoute psychologique est donc pensée et mise en œuvre comme un contenant pouvant servir à recevoir les paroles de souffrance. En effet, lorsqu'une personne s'adresse à la psychologue dans ce cadre, elle cherche à sortir d'une impasse parce qu'elle ne peut plus penser seule et trouver une solution. La psychologue, qui met à disposition son cadre éthique, théorique et pratique, ainsi que sa disponibilité psychique, fait alors office de tiers.

Permettre un espace où peuvent s'exprimer les émotions et les nommer est essentiel. Par exemple, nommer la peur permet de la reconnaître à d'autres moments de vulnérabilité. Cela peut également permettre d'exprimer la colère dans un espace dédié. Car, n'étant pas valorisée dans la société occidentale, les personnes culpabilisent à l'idée de ressentir une telle émotion. De même, il s'agit souvent de nommer l'anxiété qui entrave le fonctionnement psychique et déstabilise la personne dans ses choix et ses relations aux autres.

Il est important de nommer également les mécanismes à l'œuvre dans la relation de non-soin, notamment les mécanismes manipulatoires comme la mise sous influence psychologique. Permettre à la personne de s'autoriser à faire des liens entre différentes représentations l'amène souvent à constater que les mécanismes vécus dans la relation de non-soin s'apparentent à des mécanismes déjà vécus au sein de la famille en tant qu'enfant/adolescent ou même encore en tant qu'adulte. Ainsi il s'agit de nommer, le déni ou le silence sur des ressentis de malaise, ou encore plus factuellement les privations, la maltraitance physique et psychologique, les enjeux de domination comme les attitudes frustrantes, les intimidations, les menaces. Il est important de nommer également le contrôle coercitif s'il existe, comme le contrôle du nombre d'heures de sommeil, du nombre de repas et des éléments constitutifs de ceux-ci.

Enfin, il s'agit d'explicitier des éléments du fonctionnements cognitifs, comme le biais de confirmation par exemple, qui consiste à sélectionner uniquement les informations qui confirment des croyances ou des idées préexistantes chez la personne. Ce qui peut expliquer pourquoi on a tendance à chercher des réponses chez les pseudo-thérapeutes qui ont une même conception de la maladie et des soins, en évitant soigneusement jusque-là les psychologues formés. L'idée est de faire savoir que ces mécanismes cognitifs et ces émotions sont partagés par tous et toutes. Ce qui a souvent pour effet de diminuer l'anxiété chez la personne, ainsi que la culpabilité et la honte.

Les buts de la disponibilité du tiers dans une relation de non-soin

Comme nous l'avons vu, l'émancipation de la personne est un des objectifs de la permanence d'écoute psychologique. Par ailleurs, la place de psychologue-tiers dans une relation de non-soin notamment, n'est pas immuable. C'est à dire que la psychologue n'est pas indispensable, elle peut être remplacée par un ou une autre psychologue, ou pas, selon la situation de la personne. J'en viens donc à un des objectifs du tiers-psychologue : le travail d'orientation vers un ou une psychiatre ou psychologue formée et bénéficiant donc, à ce titre, d'une éthique professionnelle. Il s'agit donc de permettre l'établissement d'une relation de soin. Par l'intermédiaire des différentes fonctions de tiers pourra se développer une alliance thérapeutique. C'est également l'un des enjeux de la permanence d'écoute psychologique.

En résumé, il s'agit pour la personne qui consulte la permanence d'écoute psychologique d'accomplir une trajectoire en trois étapes. Passer d'une relation duelle délétère, souvent manipulatoire à une relation dans laquelle s'inscrit la psychologue tiers avant de s'effacer et de permettre à un ou une collègue de prendre le relais. Ce qui revient à une relation duelle de bonne qualité. Ou permettre que la personne continue sans la nécessité d'un étayage psychologique. Dans ce cas, les objectifs fixés pour la permanence d'écoute psychologique semblent atteints.

REVUE DE PRESSE

AMMA

« L'Empire d'Amma » – Témoignage d'un des premiers disciples d'Amrita (Livre)

Récit personnel intime – Enquête détaillée et documentée sur l'organisation – Autonomie et relation disciple-gourou – 2021 - Amma, "la sainte qui embrasse", Mata Amritanandamayi ou Amrita, est passée d'une simple fille de pêcheur indien à la fin des années 70 à un phénomène international vénéré par des millions de personnes dans le monde. Jacques Albohair (alias Sarvatma / Ganga), ayant appartenu au **premier cercle intime de disciples** au début des années 80, a contribué à sa réputation initiale en tant que **premier représentant européen et traducteur** jusqu'à ce qu'il quitte le mouvement plus d'une décennie plus tard. Il fournit ici un **témoignage d'initié captivant** de sa vie de disciple et de **l'évolution de l'organisation depuis la simple "entreprise familiale" à "l'empire mondial"** qu'elle est devenue aujourd'hui. Il livre une **analyse d'investigation détaillée** et fort utile de la philosophie, de l'éthique, de la communication, des pratiques et de **la réalité de cette organisation...** L'expérience personnelle intime de l'auteur combinée à des témoignages de qualité, des **preuves documentées** et un **foisonnement de sources** est tout simplement une révélation. Sa **relecture critique de la biographie officielle**, grâce au recul et à l'expérience dont il dispose, est d'autant plus éclairante qu'elle met à nu avec clarté et sobriété la réalité de la personne, son évolution et ses réalisations. Dans la foulée du **témoignage de Gail Tredwell**, ex-assistante personnelle d'Amma pendant vingt ans, "*Holy Hell – A Memoir of Faith, Devotion and Pure Madness*", publié en 2013, **l'auteur livre ici le deuxième témoignage critique majeur d'initiés sur Amma et son mouvement**, le premier en français. 450 pages, versions brochée et électronique disponibles chez amazon.fr et les autres sites d'Amazon dans aussi en anglais. "*L'Empire d'Amma*" a été écrit plus de vingt ans après avoir quitté son ex-maître et son mouvement, ce qui accorde une qualité de sérénité et de clarté au témoignage. <https://theammaempire.com/>

AMOUR ET MISERICORDE

Procès d'une femme gourou : « je n'étais plus sa fille »

Europe1, Eloïse Bertil, 24 novembre 2021 - **Après 20 ans de rebondissements judiciaires, une peine d'un an de prison avec sursis a été requise contre Éliane Deschamps, jugée pour abus de faiblesse de nature sectaire devant le tribunal correctionnel de Dijon. Il y a quelques années, Magali Breux avait confié à Olivier Delacroix l'emprise de sa mère sur les membres du groupe religieux "Amour et Miséricorde" qu'elle avait fondé. Son témoignage bouleversant est à retrouver dans le podcast "Dans les Yeux d'Olivier".**

Un an de prison avec sursis. C'est la peine requise à l'encontre d'Éliane Deschamps, jugée pour abus de faiblesse de nature sectaire par le tribunal correctionnel de Dijon. Depuis 1996, Éliane Deschamps affirme voir la Vierge Marie tous les mois. Autour d'elle, un groupe de prières baptisé "Amour et miséricorde" s'est constitué. Une communauté dont certains adeptes dénoncent l'emprise d'une femme devenue "gourou", une dizaine d'entre eux se sont constitués parties civiles. La propre fille d'Éliane Deschamps, Magali Breux, avait elle-même raconté ces dérives dans un témoignage accordé il y a quelques années à Olivier Delacroix, à retrouver dans le podcast "Dans les Yeux d'Olivier".

"Je faisais partie du groupe, je n'étais plus sa fille" - Dans ce long entretien, Magali Breux raconte que tout commence dans la forêt de Daix, tout près de Dijon, en 1996, lorsque sa mère dit voir une apparition de la Vierge. A partir de cette première vision, Éliane Deschamps organise chaque mois des pèlerinages avec des groupes de prière venus de toute la France. Peu à peu, elle forme autour d'elle une communauté de croyants qui vit sous ses ordres, qu'elle affirme recevoir directement de la Vierge. Fascinés, tous obéissent à ses commandements sans remettre en question la hiérarchie établie, selon Magali Breux. **"Celui qui aime mieux son père, sa mère, son frère ou sa soeur que moi n'est pas digne de moi"**, répétait Éliane Deschamps aux membres de sa communauté. Dans son long témoignage accordé à Olivier Delacroix, Magali Breux précise que les adeptes n'ont pas de vie personnelle : tout tourne autour d'Éliane Deschamps, au point de répéter tous les jours les mêmes tâches pour elle. Selon elle, Éliane Deschamps leur interdit au passage tout contact avec le monde extérieur, forçant les membres de son groupe à rompre avec leur famille par un simple courrier.

Des accusations d'emprise - Si Magali Breux a réussi à se libérer de l'emprise exercée par sa génitrice, elle raconte que c'est grâce à son mari. Selon elle, il lui aura fallu le regard d'une personne athée, extérieure au groupe, pour se rendre compte qu'elle avait elle-même été abusée psychologiquement, et ce par sa propre mère. "Je préfère me dire qu'elle est décédée plutôt que de me dire qu'elle est vivante quelque part, qu'elle continue à faire du mal", confiait Magali Breux au micro d'Olivier Delacroix. Une première enquête sur le groupe de prières "Amour et miséricorde" avait été lancée dès 2003 suite à l'alerte de Miviludes, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires. Mais celle qui est décrite comme un "gourou" par plusieurs adeptes a toujours contesté les accusations d'emprise. Ce n'est qu'en 2019 que la justice a requis l'envoi d'Éliane Deschamps devant un tribunal, son procès ayant ensuite été décalé en raison de l'épidémie de coronavirus. Éliane Deschamps, 67 ans aujourd'hui, encourt cinq ans d'emprisonnement et 750.000 euros d'amende. Le jugement sera rendu le 31 janvier 2022.
<https://www.europe1.fr/faits-divers/proces-dune-femme-gourou-je-netais-plus-sa-fille-4078745>

ANTHROPOSOPHIE

Le cinglant revers judiciaire des médecins anthroposophes contre un lanceur d'alerte

L'Express. **Thomas Mahler**, le 11/10/2021 - Le tribunal de Strasbourg a condamné les médecins anthroposophes, qui portaient plainte contre Grégoire Perra, à 25 000 euros de dommages et intérêts. C'est un jugement en forme de désaveu cinglant pour l'anthroposophie, et une victoire pour le principal critique en France de cette mouvance ésotérique. Anthroposophe "repenti", Grégoire Perra était poursuivi pour diffamation et injures publiques par le CNP MEP-SMA (Conseil national professionnel des médecins à expertise particulière - section médecine anthroposophique). En cause, un article intitulé **"Mon expérience de la médecine anthroposophique"**, qui avait été publié sur son blog en octobre 2018. Racontant son "expérience personnelle" de cette thérapeutique, Grégoire Perra y dénonçait le double discours d' **"une médecine réactionnaire qui dissimule tactiquement sa haine de la science moderne"**. **Sous couvert de "médecine intégrative"** adaptée à la modernité, ses praticiens s'opposeraient selon lui à la vaccination ou favoriseraient des maladies infantiles.

Le tribunal de Strasbourg a conclu "que les propos qui sont reprochés à M. Grégoire Perra ne peuvent être qualifiés d'injurieux, au sens de la loi de 1881 et de la jurisprudence de la CEDH", précisant que "même s'ils peuvent paraître brutaux, (ils) s'inscrivent dans un débat d'idées". Surtout, la juridiction souligne que "depuis plusieurs années les tenants de l'anthroposophie poursuivent M. Grégoire Perra en justice, soit devant des juridictions correctionnelles, soit devant la présente juridiction civile. **En réclamant à chaque fois sa condamnation au versement de sommes de montants importants, la juridiction ne peut s'empêcher de penser qu'il s'agit là d'une manière de tenter de faire taire M. Grégoire Perra**, et de s'économiser un débat public". Alors que l'association réclamait 37 000 €, le tribunal estime que ces montants sont "abusifs, et de nature à générer un préjudice pour M. Grégoire Perra". Rejetant l'ensemble des demandes formulées par le CNP MEP-SMA, il condamne la structure à verser à Grégoire Perra 10 000 euros d'indemnisation, et 15 000 euros au titre des dispositions de l'article 700 du Code de procédure civile.

Attaqué en 2019 au pénal par la Fédération des écoles Steiner-Waldorf pour le même article, Grégoire Perra avait déjà été relaxé par les magistrats strasbourgeois. Il avait aussi été relaxé suite à la plainte d'une enseignante de l'école Steiner-Waldorf de Verrières-le-Buisson, Virginie Macé, après la publication d'un texte intitulé "Le voyage de classe dans les écoles Steiner-Waldorf : un moment propice à l'endoctrinement des élèves". En 2013, lors de ses premiers déboires judiciaires avec les écoles Steiner-Waldorf pour un texte paru sur le site de l'UNADFI sur "l'endoctrinement des élèves à l'anthroposophie dans les écoles Steiner-Waldorf", il avait déjà été relaxé par le tribunal de grande instance de Paris.

Longtemps méconnue en France, l'anthroposophie s'est, ces dernières années, retrouvée sous le feu des projecteurs, rarement à son avantage. Cette **"discrète multinationale de l'ésotérisme"**, comme l'avait baptisée une enquête de référence du Monde diplomatique parue en 2018, se base sur les écrits de l'occultiste et polygraphe autrichien Rudolf Steiner (1861-1925). En dépit de ses positions pseudo-scientifiques et d'une cosmologie fantaisiste mêlant réincarnation, karma ou entités démoniques, l'anthroposophie représente aujourd'hui une vaste nébuleuse. On la retrouve autant **dans l'éducation (écoles Steiner-Waldorf) que l'agriculture (la biodynamie), la cosmétique (les produits Weleda) ou la banque (La Nef)**. Associé à la doctoresse Ita Wegman, le touche-à-tout Steiner s'est aussi piqué de médecine, développant un "art de guérir selon les connaissances de la science de l'esprit". Comme nous le révélions cet été, la médecine anthroposophique, très critiquée durant cette pandémie pour des positions farfelues, **bénéficie pourtant de soutiens institutionnels, de l'OMS à l'université de Strasbourg**. Une faculté où, dans le cadre des formations continues, enseigne le généraliste **Robert Kempenich, chef de file français des médecins anthroposophes** et président jusqu'au 2 juillet 2020 du CNP MEP-SMA. **Rudolf Steiner considérait notamment les maladies infantiles comme un processus naturel en vue de la réincarnation**, qu'il ne faudrait donc pas entraver. Ce qui explique pourquoi les écoles Steiner-Waldorf sont régulièrement identifiées comme points de départ de foyers épidémiques de rougeole.

Ancien professeur en école Steiner-Waldorf, Grégoire Perra est devenu la bête noire des anthroposophes. "Il y a vraiment une volonté de leur part de me détruire, avec des plaintes pour diffamation et des menaces. Mais la justice non seulement vient à nouveau de leur donner tort, mais les condamne en plus pour cela. Le tribunal de Strasbourg a compris qu'il fallait mettre un stop à cet acharnement juridique" confie-t-il à l'Express. Il fustige aussi **la série d'été consacrée par le Monde à l'anthroposophie et à son maître à penser Rudolf Steiner**, qualifié de "penseur alternatif". **Un feuilleton en cinq articles qui a suscité de nombreuses critiques pour son ton jugé très complaisant** envers le mouvement. Les journalistes ont notamment présenté les critiques contre l'anthroposophie comme une exception française, dans une nation qui serait "trop cartésienne" et laïque face à des doctrines spiritualistes, oubliant de préciser qu'en Allemagne ou en Grande-Bretagne, les grands médias sont de plus en plus nombreux à en souligner les dérives. Le quotidien avait expliqué que "M. Perra a rompu avec l'école Steiner de Chatou (Yvelines) en 2007, après qu'une élève mineure de l'établissement l'a accusé d'attouchements". Aucune plainte n'a été déposée contre lui à ce sujet. Pour le lanceur d'alerte, ce serait là "une manière de (le) détruire socialement, en faisant courir des rumeurs".

Selon Grégoire Perra, les multiples attaques de la mouvance anthroposophe à son encontre ont surtout eu pour effet de délier les langues: **"Il y a de plus en plus de témoignages sur les dérives, notamment dans les écoles Steiner-Waldorf."** Le 14 octobre paraît **Le nouveau péril sectaire (Robert Laffont) signé par les journalistes Timothée De Rauglaudre et Jean-Loup Adénor**, une enquête qui consacre plusieurs pages à l'anthroposophie et aux écoles Steiner-Waldorf, avec des témoignages de parents ou d'anciens élèves de ces établissements alternatifs.

Ils y dénoncent les rituels ésotériques, "l'embrigadement", la défiance vaccinale ou des harcèlements entre élèves sans que les enseignants n'interviennent, au motif que les enfants dans la cour de récréation reproduiraient "l'ordre cosmique"...

Grégoire Perra en appelle à une enquête parlementaire sur le sujet. "A chaque fois, on découvre **de nouveaux liens. L'ancienne ministre de la Culture Française Nyssen était proche de la mouvance à travers son Ecole du possible à Arles**. Là, nous venons d'apprendre que la personne même en charge de la lutte contre les sectes au sein du gouvernement, Marlène Schiappa, avait postfacé un livre de Sonia Bellouti, qui est responsable chez Weleda. Ce livre, **Les tétons flingueurs, est une ode à l'auto-guérison, un concept central de l'anthroposophie**, avec une apologie de toutes sortes de médecines parallèles. Il est temps de lutter efficacement contre cette vague de pseudo-médecines qui pénètrent nos institutions". https://www.lexpress.fr/actualite/idees-et-debats/le-cinglant-revers-judiciaire-des-medecins-anthroposophes-contre-un-lanceur-d-alerte_2160277.html

BOUDDHISME

Un moine bouddhiste influent arrêté pour détournement de fonds. Les Missions Etrangères de Paris, 22/10/2021 - **L'arrestation de Phra Khru Suthitarakapirak, accusé d'avoir collaboré avec des fonctionnaires corrompus pour détourner d'importants fonds destinés à une association caritative bouddhique, est la dernière d'une série d'affaires criminelles impliquant des moines et révélatrice de la crise morale qui traverse le clergé bouddhiste.** Les autorités thaïlandaises ont procédé à l'arrestation d'un éminent moine bouddhiste, accusé d'avoir joué un rôle majeur dans le détournement d'une importante somme d'argent destinée à une organisation caritative bouddhiste. Phra Khru Suthitarakapirak, abbé du temple de Wat Suthiwari dans la province de Chantaburi, a été accusé d'avoir travaillé de concert avec plusieurs hauts fonctionnaires locaux pour détourner environ 17 millions de bahts (**500 000 dollars**) de la **Chanthaburi Buddha Monthon Foundation**. Selon la police, **les fonctionnaires et l'abbé ont empoché cette somme**, provenant de donations des fidèles, après avoir falsifié le coût réel d'un bâtiment construit pour l'organisation caritative. L'arrestation du bonze est la dernière d'une série d'affaires criminelles qui ont impliqué des moines et terni l'image du clergé bouddhiste dans cette nation d'Asie du Sud-Est où les moines sont tenus en haute estime. L'année dernière, **Phanom Sornsilp, ancien chef du Bureau National du Bouddhisme, a été condamné à 94 ans de prison** après avoir été reconnu coupable **d'avoir détourné des fonds alloués à 30 temples bouddhiques**. Il avait agi pendant plusieurs années **avec la complicité de plusieurs moines haut placés** qui ont également bénéficié financièrement de la fraude. 300 millions de bahts (9 millions de dollars) ont été détournés des fonds des temples, selon la police... *La pratique du détournement des dons aux temples est courante dans tout le pays.* Dans une autre affaire très médiatisée qui avait provoqué l'indignation nationale, **un ancien moine bouddhiste, Luang Pu Nenkham Chattiko, a été condamné à 114 ans de prison** en 2018 après avoir été reconnu coupable de fraude, blanchiment d'argent et d'autres crimes. En 2013, le religieux avait commencé à solliciter des dons pour un projet de construction d'une copie du Bouddha d'émeraude, une statue particulièrement vénérée située dans l'enceinte du Grand Palais à Bangkok. L'argent des fidèles avait en fait été utilisé pour financer son train de vie dispendieux, y compris l'achat de plusieurs voitures de luxe. L'homme, dont le nom civil est **Wirapol Sukphol, a également été accusé de pédophilie**. Il a fui aux États-Unis avant de se faire arrêter puis extradé vers la Thaïlande. Au mois d'avril 2021, **des nonnes bouddhistes ont également été accusées d'avoir escroqué plusieurs centaines de personnes dans un centre de méditation** près de Bangkok, par le biais d'un système d'investissement pyramidal. Les religieuses avaient encouragé des centaines de personnes à investir dans un système en leur promettant des rendements élevés. Mais au lieu de tenir leurs promesses, les trois religieuses ont empoché au moins 10 millions de bahts (300 000 dollars), selon la police. La grave crise morale traversée par le clergé bouddhiste est l'une des raisons de l'érosion de la foi du public et des traditions qui lui étaient attachées, incitant les Thaïlandais à réclamer plus de transparence financière de la part des autorités bouddhiques. <https://missionsetrangeres.com/eglises-asie/un-moine-influent-arrete-pour-detournement-de-fonds/>

CATHOLICISME

Abus sexuels dans l'Église : ce qu'il faut retenir du rapport Sauvé (CIASE). Céline Hoyeau et Christophe Henning, La Croix, 05/10/2021 - La Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (Ciase) vient de rendre public son rapport mardi 5 octobre (1), après presque trois ans d'enquête. Après un diagnostic sévère sur un phénomène « massif (...) » et présentant un caractère systémique », elle appelle l'Église à reconnaître sa responsabilité institutionnelle.

► Le contenu. **216 000 victimes estimées.** Le chiffre est accablant, bien supérieur aux prévisions les plus sombres qui pouvaient être envisagées... Selon l'enquête en population générale, menée par l'Ifop et l'Inserm auprès de 28 000 adultes représentatifs de la population française, 216 000 personnes auraient été abusées par des clercs, religieux ou religieuses durant leur minorité entre 1950 et 2020. Et elles seraient **330 000 si on ajoute les victimes de laïcs en mission dans l'Église** (professeurs de l'enseignement catholique, catéchistes, aumôniers laïcs, etc.)... Ces chiffres sont considérables - et **ne concernent que les personnes vivantes** -, mais ils sont aussi à resituer dans le contexte plus général des violences sexuelles en France. Selon cette même enquête, le phénomène est massif puisque près de **10 % des Français majeurs auraient été victimes d'agressions sexuelles dans l'enfance** (5,5 millions de personnes). Mais - et c'est là que le coup est particulièrement rude pour les catholiques -, **après le cadre familial (3,7 %) ou amical, l'Église catholique est le premier lieu des violences sexuelles (1,2 % des Français** l'ayant fréquenté dans leur enfance ont été abusés en son sein, dont 0,82 % par des clercs ou religieuses), devant les colonies de vacances, l'éducation nationale, les clubs de sport et autres activités culturelles... **La commission a établi une typologie des violences sexuelles** : l'abus « paroissial », commis par le curé du village (32 % des abus recensés par l'appel à témoignages), l'abus « scolaire » commis par le prêtre enseignant, (30 %), l'abus « familial » quand il s'agit d'un clerc oncle ou ami de la famille (15 % des abus recensés par l'appel à témoignages), l'abus « éducatif » par l'aumônier dans le cadre d'un patronage ou d'un mouvement de jeunesse. À partir de la « crise catholique » des années 1960-1970, s'y ajoutent l'abus « thérapeutique » (**le prêtre est aussi psychothérapeute**) et l'abus « prophétique » (**dans les communautés nouvelles**). Ces abus reposent sur une emprise qui peut se servir des sacrements, de l'aura entourant la vocation consacrée ou de la charité.

• **Qui sont les agresseurs ?...** la Ciase aboutit à un chiffre compris entre 2 900 et 3 200 agresseurs sur les 115 000 prêtres et religieux recensés depuis 1950. Les deux tiers sont des prêtres diocésains. Au final, le rapport en reste prudemment à une estimation minimale de 3 % de prêtres abuseurs. Loin derrière les taux établis par les commissions mises en place à l'étranger (Allemagne, Irlande, États-Unis, Australie...), qui oscillent entre 4,4 et 7,5 %. Mais il s'agit en réalité d'un « plancher » dans la mesure où toutes les agressions ne sont pas connues de l'Église, ni n'ont donné lieu à l'ouverture d'un dossier. Si l'on en restait à 3 %, cela signifierait un nombre de victimes très élevé par agresseur (une soixantaine) : ce n'est pas impossible car certains abuseurs sont multirécidivistes, mais plus probable est la sous-estimation du nombre des prêtres abuseurs. Autre constat douloureux : les violences sexuelles dans l'Église catholique n'ont pas disparu et la commission constate même qu'après une nette baisse de 1970 à 1990 - à mettre en regard avec la chute des vocations et la baisse de la fréquentation des institutions catholiques -, elles ont cessé de décroître depuis le début des années 1990. « *Il faut se départir de l'idée que les violences sexuelles dans l'Église catholique ont été éradiquées et que le problème est derrière nous* », a prévenu Jean-Marc Sauvé.

► **Les causes.** Les lacunes du droit canonique dont la personne victime est la grande absente... les dévoiements auxquels a donné prise la doctrine catholique, entre autres l'excessive sacralisation de la figure du prêtre, considéré comme « alter Christus » (un autre Christ), mais aussi la survalorisation du célibat, le dévoiement de la notion d'obéissance et le détournement des Écritures. Sans oublier une vision excessivement taboue de la sexualité...

► **Les recommandations.** Passant à la loupe les mesures prises par l'Église de France, la Ciase reconnaît qu'elles ont été, à partir des années 2000, « substantielles », mais « globalement insuffisantes, souvent tardives, prises en réaction aux événements ou mal appliquées ». Elle ne formule pas moins de **45 recommandations**, qui constituent une mine de pistes pour l'Église et portent aussi bien sur la réparation, la reconstruction des victimes, la remise à niveau du droit canonique en matière pénale, que sur la gouvernance, la formation ou la prévention...

(1) Retrouvez le rapport de la Ciase sur ciase.fr/rapport-final

Chiffres, recommandations, réparation... Le rapport Sauvé en 5 points-clés. Xavier Le Normand, le 05/10/2021 - Les faits Contenant des chiffres dramatiques, la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (Ciase) a remis mardi 5 octobre son rapport sur les violences sexuelles sur mineurs commises au sein de l'Église. De ce document de près d'un demi-millier de pages (1), auxquelles s'ajoutent 2000 pages d'annexes, « La Croix » a tiré cinq points à retenir...

Des chiffres alarmants pour l'Église - À travers une large étude menée par l'Inserm, la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (Ciase) a déduit qu'environ 330 000 mineurs avaient été victimes dans des contextes ecclésiaux depuis 1950. Pour 216 000 de ces mineurs, l'abus a été commis par une personne consacrée (prêtre, religieux, diacre ou religieuse). Au total, les prêtres et religieux agresseurs sont évalués entre 2 900 et 3200, chiffre comparativement bas, mais il s'agit d'une fourchette « plancher », souligne la Ciase. Si des religieuses ont pu commettre des abus de nature sexuelle, les auteurs sont toutefois très largement des hommes.

► **Des violences plus fréquentes en milieu ecclésial** - Si les milieux familiaux et amicaux sont les premiers contextes de pédophilie, la prévalence de la pédophilie est « significativement plus » forte au sein de l'Église que dans les autres milieux de socialisation. Ainsi 1,16 % des majeurs métropolitains ayant fréquenté des milieux d'Église dans leur enfance y auraient été victimes de violences sexuelles, alors qu'ils sont « seulement » 0,36 % à l'avoir été en colonie et camps de vacances et 0,34 % dans le cadre de l'école publique...

► **La lente évolution de l'Église** - « L'Église catholique a très longtemps entendu d'abord se protéger en tant qu'institution et elle a manifesté une indifférence complète et même cruelle à l'égard des personnes ayant subi des agressions. » Les mots de Jean-Marc Sauvé sont particulièrement cinglants. Dans le rapport, trois périodes sont distinguées. De 1950 à 1970, l'Église veut « se protéger du scandale », occulte les victimes et tente de « sauver » l'agresseur. Puis, l'attitude évolue avec une « prise en compte de l'existence des personnes victimes » ce qui ne vaut toutefois pas « reconnaissance ». Enfin, depuis 2010, l'Église accepte de dénoncer à la justice et renonce à un traitement « purement interne ». Malgré cette évolution, tacle la commission Sauvé, « les réponses de l'Église ont été globalement insuffisantes, souvent tardives, et prises en réaction aux événements ou mal appliquées ». Par ailleurs, il est noté que si les violences sexuelles ont décliné à partir de 1970, celles-ci stagnent depuis 1990. Il ne s'agit donc pas pour la commission Sauvé de faits appartenant seulement au passé.

► **Une demande de vraie reconnaissance de la responsabilité de l'institution** - « L'attitude de non-reconnaissance ou de déni du réel, caractéristique de l'Église au cours de la période étudiée, [a été un] échappatoire à un véritable traitement de l'information ». Face à cela, il faut une « démarche de vérité et de réparation de la part de l'Église » avec une « reconnaissance de responsabilité ».

► **Une liste de recommandations** - Dans son rapport, la commission Sauvé ne formule pas moins de 45 recommandations. Celles-ci vont de la vérification des antécédents judiciaires des personnes, à une cartographie des risques, à identifier les « formes dévoyées » de charisme, en passant par des conseils sur la catéchèse et le renforcement des mécanismes de protection existant. Sans le remettre en cause, la commission Sauvé interroge le célibat sacerdotal, appelant à œuvre pour qu'il ne donne pas au prêtre une « position héroïque ou de domination ». Il est également demandé de réfléchir à la « concentration » entre les mains de l'évêque des différents pouvoirs ainsi qu'une « vaste remise à niveau du droit canonique » pénale. Le secret de confession constituera certainement un point de friction avec l'Église, la commission demandant l'édiction « de directives précises » afin que le confesseur ne puisse se « permettre de déroger » à l'obligation pénale de dénonciation de faits de pédophilie.

(1) Retrouvez le rapport de la Ciase sur ciase.fr/rapport-final

Après le rapport de la Ciase, « une commission indépendante de suivi est incontournable ». Collectif, La Croix 26/10/2021 - Autour de la mobilisation #AussiMonÉglise, un collectif de personnalités catholiques appelle à une réaction forte pour engager dans l'Église « un chemin de réforme ». Ils attendent en particulier une « démarche synodale française ambitieuse » ainsi qu'une « **déconcentration des pouvoirs** ». La réception du rapport de la Ciase a été, pour nous comme pour d'innombrables catholiques, un choc immense. Non seulement par le nombre des victimes, au-delà de l'imaginable, mais encore par la nature des faits, tels que nous les révèlent les témoignages des victimes... **Le rapport de la Ciase a établi de façon claire le caractère « systémique » du mal.** Il ne s'agit pas seulement d'errements individuels suivis d'une mauvaise gestion de ces cas. C'est un fonctionnement collectif qui permet à « *l'œuvre de mort* » dénoncée par Jean-Marc Sauvé de s'insinuer dans notre Église... Le rapport de la Ciase a relevé, de façon précise, que **certains évêques** et supérieurs religieux ont, **tout récemment encore, permis à des agresseurs d'échapper à la justice ou entravé les travaux de la Ciase.** Ces faits sont insupportables. Les évêques et supérieurs concernés doivent remettre leur charge, ou être démis s'ils ne le font pas d'eux-mêmes. **Leur anonymat jette le soupçon sur tous.** Il faut en finir avec l'omerta ! D'autres proclament publiquement une proximité avec les victimes mais font preuve, dans les faits, d'une

déplorable dureté de cœur... **Les mesures prises ne suffisent pas** - Cela fait trop longtemps que l'Église se débat dans ces scandales. Il y a vingt ans déjà, le procès de **Mgr Pican** mettait au jour la gestion désastreuse et coupable des affaires criminelles par la hiérarchie ecclésiastique. Depuis, de nombreuses actions ont été engagées pour lutter contre les violences et les crimes sexuels dans l'Église. La brochure *Lutter contre la pédophilie*, plusieurs fois rééditée ; la création de cellules d'écoute ; l'invitation aux victimes et aux familles à saisir la justice ; les protocoles entre les diocèses et les parquets ; les sessions de formations... Certes, chacune de ces actions est importante. Mais le fait que les chiffres ne baissent plus, alors que l'effectif du clergé se réduit, montre que ces mesures ne suffisent pas... Ce que nous révèle le rapport Sauvé, c'est la nécessité impérieuse de passer des « mesures » à une véritable « réforme »... Ce chemin de réforme devra partir des **45 recommandations de la Ciase**. **Engager un mouvement de déconcentration des pouvoirs au sein de l'Église** – en particulier en transformant, chaque fois que c'est possible, les conseils existants en instances de décision et non plus de conseil – permettrait de commencer à répondre aux enjeux de gouvernance...

Abus sexuels : à Lourdes, l'Église de France reconnaît sa « responsabilité institutionnelle ». Bruno Bouvet (envoyé spécial à Lourdes), La Croix, 05/11/2021 - Le président de la Conférence des évêques de France, Mgr Eric de Moulins-Beaufort, a annoncé devant la presse ce vendredi 5 novembre à Lourdes que l'épiscopat avait reconnu « la dimension systémique de ces violences au sens où elles ne sont pas seulement le fait d'individus isolés mais ont été également rendues possibles par un contexte global »...

Pédocriminalité dans l'Église : "C'est la première fois que les évêques reconnaissent que toute l'institution est en cause", selon la rédactrice en chef de La Croix - franceinfo - Radio France - 05/11/2021 - Isabelle de Gaulmyn, rédactrice en chef du journal "La Croix", a estimé sur franceinfo vendredi que la reconnaissance par les évêques de la "responsabilité institutionnelle" de l'Église dans la pédocriminalité qui s'est déroulée en son sein est "historique".

« Le rapport Sauvé ne va pas au bout de l'évaluation du phénomène ». Jean-Pascal Gay, La Croix, 16/11/2021 - Vaste entreprise de vérité, le rapport Sauvé a permis de montrer l'ampleur des abus sexuels commis dans l'Église, souligne l'historien Jean-Pascal Gay, Historien du christianisme. Mais il fait également quelques impasses, en évacuant les abus spirituels qui ont permis les crimes sexuels, et la possibilité de « complicités plus graves des évêques », explique-t-il...

Éric de Moulins-Beaufort : « Le travail de la Ciase doit être pris au sérieux ». La Croix 29/11/2021, Mgr Éric de Moulins-Beaufort, Président de la Conférence des Evêques de France - Des critiques au sein de l'Église, notamment de la part de membres de l'**Académie catholique** se sont fait jour à l'encontre du rapport de la Ciase sur les abus sexuels dans l'Église. Mgr Éric de Moulins-Beaufort répond à ces détracteurs et insiste sur l'importance de ce rapport.

Abus : « La contrainte au silence dans l'Église ne passe plus ». La Croix, 02/12/2021 - TRIBUNE. François de Foucauld, un prêtre du diocèse de Versailles qui estime avoir été victime d'abus de pouvoir, montre dans cette tribune les mécanismes à l'œuvre dans l'institution quand des victimes témoignent. Essentielle, la libération de la parole permettra d'édicter des « règles objectives de gouvernance », espère-t-il. Je suis prêtre depuis 17 ans dans le diocèse de Versailles. Depuis le séminaire, j'entends parler d'abus. Pédophilie, abus de pouvoir, gouvernances troubles... Ces sujets ne sont pas niés explicitement, mais la parole est enfermée. C'est trop souvent un petit cercle de clercs et laïcs autour de l'évêque qui s'arroge le dernier mot...

À Limoges, crispation autour du témoignage d'une victime d'abus sexuels. Héloïse de Neuville, La Croix, 03/09/2019 - Le témoignage d'une victime, qui devait raconter son agression sexuelle par un prêtre lors d'une journée à la maison diocésaine de Limoges a provoqué des réticences à l'archevêché de Limoges. **La libération de la parole au sein de l'Église peut-elle s'épanouir dans tous les contextes ?** Alors que l'institution travaille à donner sa juste place à la parole des victimes d'abus sexuels, cette inquiétude a saisi Mgr Pierre-Antoine Bozo, évêque de Limoges quand il a appris que Caroline, à l'époque en discernement au sein de la **Communauté des Béatitudes**, s'appretait à livrer son témoignage en public : celle de **son agression par un prêtre de la Mission de France, alors accueilli par cette communauté nouvelle** dans le Loir-et-Cher. Les attouchements du clerc, qui viennent s'ajouter à une première attaque subie à l'adolescence, se sont déroulés il y a 30 ans, près de Blois, pendant une confession... Caroline, qui a révélé pour la première fois son histoire il y a un an, devait initialement prendre la parole fin septembre, pendant la journée de rentrée de l'Association catholique des femmes (ACF) de Haute-Vienne. Mais en apprenant, dimanche 1er septembre, la tenue de cette réunion ouverte au public, **l'évêque de Limoges a souhaité instamment que ce témoignage soit suivi d'une prise de parole offrant un contrepoint explicatif au récit de la victime**. À cette condition seulement, il aurait autorisé l'ACF de Limoges, qui organise cette réunion au sein de la maison diocésaine, à la tenir dans les locaux prêtés par l'évêché. L'association, comme la victime, s'en sont émus fortement et refusent cette nouvelle configuration. Finalement, le témoignage, qui devait être ouvert à tout public, se tiendra bien dans la forme de départ, à la maison diocésaine, sans autre membre de l'Église face à Caroline, mais devant un public restreint aux membres et aux sympathisants de l'ACF.

« Une vision trop noire de l'institution » - « *L'évêque de Limoges a proposé qu'on mette en face de Caroline une personne des Béatitudes, s'étonne un membre de l'association. On ne peut pas exiger d'une victime qu'elle vive une confrontation alors que justement nous lui avons proposé de livrer son histoire, dans toute sa subjectivité* ». Les médias locaux se sont emparés de l'affaire, France 3 Limousin a diffusé un reportage dimanche 1er septembre, pouvant laisser croire que l'Église aurait voulu « museler » la parole d'une victime d'abus sexuels. « *En aucun cas* », balaye l'évêque, interrogé par La Croix, qui assure sans ambiguïté croire et soutenir Caroline dans sa souffrance.

« *Mais c'est une femme trop blessée, qui a une vision trop noire de l'institution pour être juste dans son propos* », avance Mgr Bozo, pour justifier sa position. Il décrit une femme « *très fragile* », au ton « *agressif et virulent* ». « *Par le ressentiment qu'elle a contre toute l'Église sans distinction, son témoignage risque de laisser les fidèles et le public avec plus de questions que de réponses, et peut-être lui faire, à elle, plus de mal que de bien* », fait-il valoir. « *Et si l'on n'explique pas au public comment désormais l'Église recueille la parole des victimes ou bien comment fonctionne la prescription pénale, ce témoignage risque d'être incompréhensible* », insiste-t-il.

Entendue dans la commission Sauvé - Caroline, aujourd'hui âgée de 51 ans, affirme, elle, vouloir « *avancer* ». Elle a tenté, en vain, de faire rouvrir le procès canonique de son agresseur, dont elle estime trop légère la condamnation en 2016 pour ses sévices sur d'autres plaignantes. Le décret de jugement faisait état de gestes et d'attitudes inappropriés « *parfois scandalisant gravement des pénitentes* ». Invoquant surtout la surdité du prêtre, aujourd'hui nonagénaire, l'Église s'est contentée de lui retirer la faculté d'entendre les confessions. « *Ce décret alambiqué, pas clair, atténue la responsabilité du prêtre* » a reconnu l'évêque de Limoges, auprès de l'hebdomadaire VSD, qui a publié l'histoire de Caroline en mars dernier. « *Je voulais seulement témoigner, pas donner une conférence*, souffle Caroline, qui affirme *aimer son Église, par-dessus sa souffrance* ». Soignée en victimologie à l'hôpital de Limoges, celle qui a passé 16 mois de discernement dans la communauté des Béatitudes est invitée à s'exprimer dans quelques jours dans le cadre de la commission Sauvé...

Le mouvement des Focolari a nommé les nouveaux responsables de son équipe française. Juliette Paquier, La Croix 28/10/2021 - Près d'un an après la démission de trois de ses responsables dans le cadre d'une affaire d'agressions sexuelles, le mouvement accueille le duo qui dirigera désormais l'équipe française. Cette nomination poursuit le renouvellement des figures dirigeantes au sein des Focolari, après l'élection d'une nouvelle présidente en février dernier. **Une affaire d'agressions sexuelles révélée en octobre 2020** - En octobre 2020, le média d'investigation *Les Jours* a publié une enquête documentée, qui révélait une **gestion défailante dans l'affaire d'agressions sexuelles et pédocriminelles imputées à l'un des laïcs consacrés du mouvement**. Une trentaine d'enfants et quelques jeunes adultes, aujourd'hui âgés de 30 à 70 ans, auraient été victimes d'agressions sexuelles par Jean-Michel M... Les faits auraient débuté dès les années 1970 et certaines agressions ont été reconnues par le laïc lui-même en 1994. Pourtant, son exclusion du mouvement n'a été prononcée qu'en 2016. Le départ des responsables du mouvement en France devait permettre de faire la lumière sur les « *éventuels omissions, couvertures et silences* » de la part de responsables du mouvement, au sujet d'affaires d'agressions sexuelles en son sein... L'association de fidèles est aujourd'hui présente dans 182 pays avec plus de 140 000 membres et deux millions de sympathisants. En France, les Focolari revendiquent 2 000 membres et 15 000 sympathisants.

Abus sexuels dans l'Église : à l'étranger, les enquêtes se multiplient. William Gazeau, La Croix, 30/09/2021 - États-Unis, Irlande, Australie... Depuis le début des années 1990, les commissions d'enquête indépendantes qui documentent les abus sexuels commis dans l'Église catholique se sont multipliées. Un travail indispensable pour lever le voile sur un fléau longtemps tenu secret. En France, la Commission Sauvé doit rendre son rapport le mardi 5 octobre... Indispensables, ces enquêtes accusent pourtant certaines limites. Les recommandations présentées dans ces rapports ne sont pas toutes reprises par l'Église. D'où la nécessité, selon Karlijn Demasure, de s'attaquer aux causes théologiques du fléau, en particulier sur les questions de gouvernance : « *Ces rapports doivent être un point de départ, pas la fin du processus*. ». Auteure de *L'Église catholique face aux abus sexuels*, Bayard, 714 p.

Douze évêques font l'objet d'une enquête de l'Église du Mexique pour avoir couvert des abus sexuels - Par David Ramos, Mexique, 2 nov. 2021 - Mgr Franco Coppola, nonce apostolique au Mexique, a déclaré qu'à ce jour, 12 évêques font l'objet d'une enquête de l'Église catholique pour avoir prétendument couvert des cas d'abus sexuels sur des mineurs et des adultes vulnérables dans le pays, mais que rien n'a été déterminé jusqu'à présent. (Deepl traduc)
<https://www.catholicnewsagency.com/news/249473/twelve-bishops-under-investigation-by-church-in-mexico-for-covering-up-sexual-abuse>

Les sœurs apostoliques de Saint-Jean veulent entreprendre une démarche de « relecture » et de « réforme »
Xavier Le Normand, La Croix, 01/10/2021 - Les sœurs apostoliques de Saint-Jean se sont réunies par visioconférence pendant quatre jours pour entendre un rapport sur **les abus dont ont été victimes certaines d'entre elles**. Si une démarche de « relecture » et de « réforme » est annoncée, certaines regrettent un processus trop timide, qui ne laisserait pas toute leur place aux victimes... « *Exigeante* » de leur aveu, cette étape fait suite à quatre journées de réunion des 183 sœurs en visioconférence, pour entendre la lecture d'un rapport élaboré par une **commission « mœurs-écoute »** mise en place en 2019. « *La commission a recueilli des témoignages qui ont porté à la lumière des faits d'abus constatés en interne, ayant eu, et ayant encore, des conséquences à la fois sur des personnes et sur la vie communautaire* », explique le communiqué. Ont notamment été relevés **des abus sexuels, mais aussi, « plus nombreux », des « abus spirituels, abus d'autorité ou de pouvoir »**, ainsi que de « *graves manquements tels l'emprise et l'infantilisation, l'absence d'assistance appropriée* ». Le texte de la communauté assure que « *la plupart* » des abus commis l'ont été avant 2013 et des « *mesures conservatoires* » et « *sanctions* » prises à l'encontre des sœurs coupables de tels agissements... Malgré les mots du communiqué, les quatre jours de réunion des sœurs ne semblent pas avoir fait l'unanimité... Ainsi, relèvent certaines, le texte ne mentionne que **quatre coupables d'abus sexuels : le fondateur et trois sœurs. Or, plusieurs religieuses auraient été victimes d'autres frères de Saint-Jean**. Le silence à leur sujet dans le communiqué public est « *très dommage* », regrettent plusieurs sœurs de Saint-Jean. De manière similaire, est regrettée l'absence d'une « *demande de pardon institutionnelle* », à l'intention des sœurs victimes, mais aussi de toute la communauté... **La commission remise en question**. Au-delà de ces reproches, la structure même de la commission « mœurs-écoute » est remise en question par différentes sœurs. Celle-ci est composée de psychiatres, d'un magistrat, d'un canoniste, d'une religieuse d'une autre congrégation mais aussi de trois sœurs apostoliques de Saint-Jean. L'une de ces dernières en est d'ailleurs la présidente alors qu'elle est en même temps conseillère de la supérieure générale. **La commission est ainsi « juge et partie »**, dénonce une voix critique. C'est, selon elle, d'autant plus dommageable que certaines religieuses victimes d'abus refuseraient de témoigner devant la commission tant que des sœurs de la congrégation y seraient présentes, quand bien même l'anonymat serait assuré.

Abus sexuels : L'ancien prêtre Bernard Preynat incarcéré. Camille Westphal Perrier - 18 novembre 2021 - **L'ancien prêtre Bernard Preynat avait été condamné à cinq ans de prison ferme en 2020 pour agressions sexuelles sur mineurs. Il a été arrêté hier dans la Loire et placé en détention.** L'ancien prêtre et aumônier scout Bernard Preynat avait été condamné à cinq ans de prison ferme en mars 2020 pour avoir agressé sexuellement des mineurs lors de camps scouts. Un jugement rendu par le tribunal correctionnel de Lyon... Le 19 décembre 2014, le cardinal Barbarin avait rencontré une des victimes de Preynat. Le 29 juillet 2015, un décret, le cardinal Barbarin avait signé un décret interdisant à Bernard Preynat tout ministère pastoral et toute activité en contact avec des jeunes. À la suite de cette affaire, le cardinal a également fait face à des accusations pour non-dénonciations des actes pédophiles perpétrés dans son diocèse avant d'être **relaxé en appel**, en

« Pourquoi je reste dans l'Église » - Par Florence Chatel, La Croix 05/11/2021 - Les pères Patrick Goujon et Jean-Luc Souveton ont tous les deux été victimes d'abus sexuels. Qu'espèrent-ils aujourd'hui tandis que les évêques de France tiennent leur assemblée à Lourdes ?

Votre parole s'est libérée : cela a-t-il changé votre rapport à l'Église ?

P. J.-L. S. : En parlant, j'ai pris conscience qu'il y avait des violences institutionnelles ordinaires dans l'Église. Pour moi, elle était une sorte de société parfaite. Je suis sorti de la naïveté. Quand j'ai appris que 330 000 personnes avaient vécu la même chose que moi, j'ai pleuré...

P. P. G. : J'ai annulé mes rendez-vous pendant deux jours. Je ne pouvais plus parler. Comme Jean-Luc, j'ai dû aussi sortir du déni des violences ecclésiales. Des prêtres connaissaient les crimes de mon agresseur et n'ont rien fait. Je me suis retrouvé en état de stress post-traumatique. Je ne supporte plus les petits arrangements entre soi. L'acte le plus spirituel du rapport Sauvé est de nous avoir montrés que ces agressions sexuelles dans l'Église sont contre le cinquième commandement « *Tu ne tueras pas* ». On me dit que les victimes ne sont pas mortes. Mais certaines se sont suicidées et les autres en gardent des séquelles...

En Italie, un livre lève le voile sur les abus de pouvoir chez les religieuses. Loup Besmond de Senneville (à Rome), La Croix, 10/12/2021 - Le journaliste Salvatore Cernuzio donne la parole, dans un livre publié début novembre, à une dizaine de religieuses ou d'ex-religieuses victimes d'abus de pouvoir. C'est un livre choc comme il en paraît peu en Italie. Dans une société italienne où le débat sur les abus dans l'Église est quasiment inexistant, le journaliste Salvatore Cernuzio aborde dans *Le Voile du silence. Abus, violences, frustrations dans la vie religieuse féminine* (Éd. San Paolo), non traduit en français, la difficile question des abus de pouvoir au sein des communautés religieuses féminines. Le livre offre une dizaine de témoignages de religieuses ou d'anciennes religieuses, qui racontent chacune un type d'abus spirituel. L'une a été victime de racisme dans sa communauté, l'autre a été affaiblie au point de se retrouver physiquement en danger, une troisième raconte l'infantilisation dont elle a été l'objet, privée de tout recul et de toute possibilité de comprendre les directives qu'on lui donnait. Le journaliste fait témoigner certaines religieuses qui semblent pour ainsi dire prisonnières en leur couvent, sans possibilité concrète d'en sortir... Enthousiasme de la vocation, puis désillusion et difficulté extrême pour regagner la vie civile.

Nouvelles constitutions et promesse d'un « changement de mentalité » pour les sœurs de Bethléem.

Clémence Houdaille, La Croix, 01/12/2021 - Les sœurs de Bethléem, engagées dans un travail sur les abus d'autorité et les abus spirituels commis dans leur communauté, ont tenu un chapitre général extraordinaire du 30 octobre au 23 novembre. Dans une déclaration, elles assurent que ce chapitre marque « *un point de non-retour* » dans leur travail de réforme... Les sœurs de Bethléem assurent « *reconnaître (leurs) fautes* » et « *exprimer (leur) repentir* », voulant poursuivre leur « *démarche de justice réparative, en dialogue avec les personnes blessées* ». « *Cette déclaration s'adresse à chacun de celles et ceux qui ont témoigné d'avoir été gravement blessés par notre communauté* »...

Au procès de l'Angélus, récit de froid et de faim d'un ancien élève. Xavier Renard (à Bourges), La Croix 22/11/2021 - Le procès en correctionnelle de l'abbé Régis Spinoza, fondateur de l'Angélus, une école catholique hors contrat de Presly, s'est ouvert lundi 22 novembre à Bourges (Cher). **En dépit des nombreux récits d'élèves accusant l'ecclésiastique de violence, une seule victime présumée** est venue témoigner... À l'audience, NH le jeune homme décrit un établissement glacial, où le froid dans les chambres et les salles de classe tranche avec la chaleur de la chambre de l'ecclésiastique, « *équipée d'un poêle* », soutient Il évoque le douloureux souvenir de la faim, des repas qui sautaient si les corvées de nettoyage étaient jugées « *mal faites* ». Les punitions hantaient N. H., traité « *de handicapé quand (il faisait) des bêtises* ». Il lui est arrivé d'être tenu de rester dans la salle d'études jusqu'à 23 heures, « *à copier des verbes* ». Au moment de la douche, il se faisait tout petit pour éviter « *les frappes dans le dos* » qu'infligeait comme un rite de passage, l'abbé Spinoza... Le jeune homme a expérimenté « **Le Poireau** », punition promise aux plus indisciplinés. « *Je suis resté assis, les mains sur la tête sur un tabouret pendant une heure* », se remémore-t-il. D'autres élèves ayant témoigné dans l'enquête affirment avoir été contraints de rester dans cette position, seuls dans un couloir, pendant plusieurs jours. Durant son passage à l'Angélus, N. H. dit aussi avoir été secoué en étant tenu par la joue. « *Une fois, je suis tombé par terre. À chaque fois, je pleurais* », raconte-t-il. Les enquêteurs lui ont appris que ce sévice était surnommé « **l'Orangina** ». Un mot que le directeur de l'Angélus « *récuse* » fermement... « *Quand il y avait du bazar dans les chambres, on pouvait dormir dans le couloir, alors que les "chouchous" dormaient dans une chambre à côté de l'abbé* »... Il décrit un **système hiérarchique, donnant le droit aux plus anciens, nommés capitaines de chambrées, de donner des coups à ceux qui ne filaient pas droit.** L'intervention des gendarmes conduisant à la fermeture de l'école en juin 2017 a soulagé N. H., qui a vécu ces derniers moments depuis son domicile.

L'ancien vicaire général du diocèse de Vannes condamné à trois ans de prison avec sursis. Arnaud Bevilacqua, La Croix 28/11/2021 L'ancien numéro deux du diocèse de Vannes, qui a **détourné 678 000 € pour financer des relations avec des jeunes hommes**, a été condamné jeudi 25 novembre à une peine de trois ans de prison avec sursis.

La Légion du Christ en proie à des scandales nie cacher des millions dans des comptes offshore. Claire Giangravé Religionsnews - 12 octobre 2021... Les Légionnaires du Christ, un ordre religieux catholique autrefois puissant qui est tombé en disgrâce en 2010 **après des scandales d'abus sexuels impliquant son fondateur**, auraient caché 295 millions de dollars grâce à l'utilisation de mécanismes financiers complexes tels que des fiducies et des comptes offshore, selon une enquête récemment publiée par le Consortium international des journalistes d'investigation. Les révélations coïncident avec la refonte du système financier du Vatican par le pape François... Le 3 octobre, le consortium a publié une quantité massive de données et de documents divulgués connus sous le nom de « *Pandora Papers* », mettant en lumière les manœuvres complexes de particuliers et d'organisations riches et influents pour éviter de payer des impôts via des comptes offshore dans des paradis fiscaux... Les Légionnaires du Christ ont été fondés en 1941 par le prêtre mexicain Marcial Maciel Degollado, qui a ensuite été accusé d'avoir abusé sexuellement de mineurs et de jeunes hommes et d'avoir engendré plusieurs enfants alors qu'il dirigeait l'ordre religieux. Maciel est décédé en 2008, et deux ans plus tard, le Vatican a pris le contrôle de la Légion après une vague de révélations concernant sa gestion des allégations d'abus et ses finances... Un examen des finances de la Légion en 2014 n'a révélé aucune irrégularité, mais une mine de documents publiés par l'ICIJ en 2017, les « *Paradise Papers* », ont révélé un réseau complexe de comptes offshore liés à l'ordre. Après les rapports, la

Légion a annoncé qu'elle ne détenait plus d'entités offshore... Selon le [rapport](#), une partie des fonds des trois fiducies a été utilisée pour investir dans l'immobilier aux États-Unis. Le rapport, publié avec l'aide de 150 partenaires médias dans le monde entier, a montré que 14 millions de dollars des fonds des fiducies ont été investis dans des complexes d'appartements qui ont comprimé et expulsé financièrement les locataires au plus fort de la pandémie...

<https://reigionnews.com/2021/10/12/scandal-plagued-catholic-order-denies-hiding-millions-in-offshore-accounts/>

La vigilance du pape François envers les communautés religieuses. Xavier Le Normand, La Croix, 12/12/2021 - S'adressant à des responsables de la vie consacrée, le pape François a mis en garde samedi 11 décembre **contre les dérives et les risques d'abus dans les communautés religieuses**. Il a particulièrement mis en garde les fondateurs contre la tentation de se sentir « *seuls gardiens ou interprètes du charisme* »... Particulièrement visées par les propos du pape François, les communautés récentes, car les « *expériences novatrices n'ont pas toujours eu des résultats positifs* ». « *Attention aux fondateurs qui ont parfois tendance à s'autoréférencier, à se sentir les seuls gardiens ou interprètes du charisme, comme s'ils étaient au-dessus de l'Église* », a-t-il mis en garde... Par ce discours, le pape a explicitement voulu mettre en garde contre le risque des « *abus d'autorité et de pouvoir* ». Ceux-ci, a-t-il indiqué, ne sont pas forcément « *flagrants* », mais peuvent être « *quotidiens* » et « *blessent la force de la vocation* »... François a également pris des mesures dans ce domaine, notamment en janvier, lorsqu'il a établi que les évêques devaient dorénavant demander l'autorisation « *écrite* » du Saint-Siège [avant de reconnaître un nouvel institut de droit diocésain](#). Il s'agissait ainsi d'une façon de limiter le risque de dérives, facilitées par la multiplication de ces communautés souvent peu contrôlées. [En juin dernier](#), ce sont les associations de fidèles qui ont été la cible des préoccupations du Vatican...

CHAMANISME – AYAHUASCA

Occitanie : le chaman cévenol "Loup blanc" écroulé pour viols après la plainte de six disciples. World News, 10.12.2021. Le septuagénaire qui gravitait entre le Gard, le Tarn-et-Garonne et les Pyrénées-Orientales a été mis en examen pour des viols et des agressions sexuelles mais aussi abus de faiblesse... L'affaire, complexe, a démarré lorsqu'un collectif d'anciens élèves s'est monté pour dénoncer les agissements du chaman. Ils affirment avoir été abusés par celui qui, agissait comme un gourou, se prétend grand chef indien depuis qu'en 1996, Sitting Bull lui serait apparu pour lui signifier son statut. Il aurait profité de son emprise psychologique pour abuser de certains de ses disciples qui viennent de France, d'Italie ou d'Allemagne pour suivre ses enseignements pendant des années sur la petite commune de **Sumène**, dans le Gard. Puis, voilà quelques mois, des plaintes ont été déposées au parquet de Nîmes qui a alors ouvert une enquête préliminaire "... nous savons aussi que ce n'est que le début et des victimes, il y en a beaucoup plus que six" nous assure de son côté une des plaignantes originaire de l'Hérault. Mais beaucoup auraient peur de témoigner contre le maître...

<https://twnews.nl/fr-news/occitanie-le-chaman-cevenol-loup-blanc-ecroule-pour-viols-apres-la-plainte-de-six-disciples>

"100 000 vierges, Harem, Guérisons miraculeuses": le gourou d'une secte sexuelle en Corrèze, mis en examen

31.10.2021 Le Journal des Femmes - Il était un "sorcier" qui prônait le "dressage sexuel" de ses adeptes tenus en laisse et la "méditation orgasmique". Roger S., gourou d'une secte en Nouvelle-Aquitaine, a été mis en examen pour "viols et agressions sexuelles". Bort-les-Orgues, un petit village de Corrèze où les 2600 habitants pensaient tous se connaître... jusqu'à cette étrange matinée du 12 octobre où des riverains ont aperçu "un homme avec une barbe blanche" se faire menotter par des gendarmes, racontent-ils au Parisien. Surpris, les témoins ne comprennent l'ampleur de l'affaire que le lendemain, en lisant les journaux. Quatre personnes ont été placés en détention et mis en examen pour viols et agressions sexuelles dont certains actes ont été perpétrés sur des mineurs. Parmi les accusés, un homme de 73 ans Roger S., désigné comme le gourou d'une secte sexuelle. Il se qualifie lui-même de "**chaman**", "**sorcier**", "**druide**" ou encore "**hypnothérapeute quantique**"... "Selon le vocabulaire du groupe, pour pouvoir accéder à une élévation spirituelle, il faut tuer son ego et cela commence par un dressage sexuel", a précisé le parquet de Tulle. Concrètement, les adeptes étaient parfois tenus en laisse, les yeux bandés, et contraints à se laisser humilier. Certains ont été photographiés ou filmés. Sur le site internet de son Ecole de la Connaissance, Roger S. se fait appeler Alexandre Surin. Il prétend maîtriser le Mind Virtual Game, "associant le jeu de rôle aux pratiques ésotériques issues des grands ordres secrets" et promet d'ouvrir à "la magie de la vie"... Avant d'endosser l'habit de "sorcier", il était ingénieur en chimie nucléaire... Sur sa chaîne YouTube, celui qui se fait appeler Alexandre Surin prétend expliquer comment "naviguer entre les mondes", évoque "l'énergie sexuelle dans un couple" et relaye le témoignage d'une de ses adeptes, qui assure avoir été "**miraculeusement**" **guérie de l'Hépatite B grâce au gourou**. Lui, jure qu'il s'est guéri lui-même de la tuberculose alors qu'il avait 11 ans et que ses parents n'avaient "pas de quoi payer le sanatorium". Selon le quotidien local, dans une vidéo désormais passée en accès masqué, il déclarait : "Si je suis un humain aujourd'hui et que j'ai à disposition 100 milliards, moi, personnellement, je m'achète une petite île tranquille avec les 100 000 vierges, ou les 10 000, et j'en profite un peu"... La "méditation orgasmique", le "tantrisme" pour "maîtriser son énergie sexuelle"... "Son truc à lui, c'est le cul à la sauce ésotérique ! Il se retrouve à la tête d'une communauté sexuelle qui est son harem", a analysé un expert des groupes occultes, toujours auprès du Parisien... "Leurs gourous invoquent des doctrines spirituelles pour recourir à des pratiques sexuelles débridées. Quand on rejoint ce genre de groupes, c'est qu'on est dans une situation de précarité existentielle", a analysé Didier PACHOUD, président du Groupe d'étude des mouvements de pensée en vue de la protection de l'individu (**Gemppi**). Au moins quatre victimes, parmi lesquelles trois femmes et un homme, ont porté plainte, espérant, désormais, que justice soit faite. <https://www.journaldesfemmes.fr/societe/actu/2754237-alexandre-surin-roger-sorcier-gourou-ecole-connaissance-secte-sexuelle-viols-agressions-bort-les-orgues-correze/>

Colombie : un chaman accusé d'abus sexuels lors d'une "purification spirituelle". SOURCE : Infobae - Le bureau du procureur général (Colombie) a indiqué qu'il avait ordonné la mise en détention de José Heriberto Gutiérrez Lozano, alias "El Chamán", qui était accusé d'avoir abusé sexuellement d'une femme sous prétexte d'une purification spirituelle à Pasto, Nariño, comme le rapporte Infobae... Lors des audiences, Gutiérrez Lozano n'a pas accepté les charges qui pèsent sur lui pour le crime d'accès charnel violent. Malgré cela, un juge de surveillance lui a imposé une mesure de sûreté, qu'il doit purger dans la prison de Pasto, à Nariño. (Deepl traduc.) - Boletín electrónico de información sobre el fenómeno de las sectas y la nueva religiosidad. N° 870 – 29.09.2021 - Red Iberoamericana de Estudio de las Sectas (RIES)

Une chaman vantant les mérites d'un remède miracle au Sri Lanka meurt du covid-19. SOURCE : Free Press - Un chaman sri-lankais très connu qui prétendait avoir trouvé un remède contre le covid-19 est mort après avoir contracté le virus, comme le rapporte Oscar Garcia dans *la Prensa Libre du Guatemala*. Il s'agit d'Eliyantha White, qui a déclaré qu'il pouvait mettre fin à la pandémie en versant des pots de son eau "bénie" dans les rivières. (DeepL traduc.) - Boletín electrónico de información sobre el fenómeno de las sectas y la nueva religiosidad. N° 876 – 01.11.2021 - Red Iberoamericana de Estudio de las Sectas (RIES)

Un jeune Colombien meurt, intoxiqué par la concoction que lui a donnée un chaman. SOURCE : Diario del Cauca - Un jeune homme colombien est mort apparemment intoxiqué par une concoction que lui a donnée un chaman dans la ville colombienne de Popayán... des boissons préparées par les guérisseurs avec des herbes et d'autres éléments de la nature à des fins de guérison. La médecine dite traditionnelle ou alternative a souvent recours à ces préparations. Selon les experts, les risques liés à la consommation de ces boissons, dont l'ayahuasca est la plus connue, dépendent des antécédents médicaux et mentaux de la personne. Les spécialistes recommandent aux personnes qui veulent accomplir le rite de ne pas souffrir de maladies cardiaques ou de toute altération du système circulatoire ou cérébral, car il est possible qu'un anévrisme se produise et provoque une crise cardiaque ou des blessures graves. De même, si la personne souffre de troubles mentaux et participe au rituel, certains épisodes de psychose peuvent être déclenchés. La mort survient lorsque la personne présente une pathologie antérieure qui la rend vulnérable aux composants de la substance. (DeepL traduc.) - Boletín electrónico de información sobre el fenómeno de las sectas y la nueva religiosidad. N° 880 – 12.11.2021 - Red Iberoamericana de Estudio de las Sectas (RIES)

Une émission de télévision montre comment fonctionne Inner Mastery, le commerce-sectaire de l'ayahuasca. SOURCE : La Sexta - Nous voulons être témoins de ce qui se passe lors des retraites qu'il organise chaque week-end. En Argentine, il vendait des vêtements et avait une station de radio. Aujourd'hui, il organise 30 retraites d'ayahuasca par mois et fait payer 390 euros à chaque participant. Il a deux autres maisons en Espagne. Il en a ouvert cinq autres en Europe et en Amérique. Il y a sept ans, il a créé la société "Inner Mastery" pour organiser des retraites dans le monde entier. Varela a réussi à amener un rituel amazonien aux quatre coins de la planète. Alberto Varela a déclaré à *Equipo de Investigación* qu'il emploie actuellement 60 personnes "de manière plus ou moins constante parce qu'elles sont indépendantes". Et à la question de savoir pourquoi les gens font des retraites d'ayahuasca, l'homme répond que certains le font pour "des problèmes de santé, et la majorité le fait pour la croissance personnelle, pour le développement intérieur"... Dans une vidéo, Varela affirme que la consommation de cette substance provoque la "vitalité" et la "virilité", ainsi qu'une "purification" du corps. "Quand on prend de l'ayahuasca, ça provoque des vomissements, des diarrhées... ce qu'on peut chier est impressionnant. J'ai eu des nuits où je me suis demandé comment je pouvais avoir cette merde dans mon corps, en allant jusqu'à dix fois aux toilettes", dit-il. Quant à savoir comment ils calculent la quantité qu'ils donnent à chacun, le "gourou de l'ayahuasca" dit qu'ils ont "testé sur des milliers de personnes". "Si nous vous donnons trois cuillerées, vous ne mourrez pas, mais vous aurez un processus qui mènera probablement à ce qu'on appelle un "bad trip", dit-il. Varela affirme que dans sa villa de Fuente el Saz, où il organise des retraites, "les gens viennent de nombreux pays. Quatre-vingt pour cent viennent faire la formation interne que nous avons dans l'organisation", dit-il. Le créateur des retraites d'ayahuasca donne des cours de formation, ce qu'il a décidé de faire, dit-il, lorsqu'il est sorti de prison "après y avoir passé 14 mois à cause de l'ayahuasca". Varela a été arrêté en décembre 2008, en plein milieu d'une retraite spirituelle. Ils ont saisi 40 kilos d'ayahuasca au rez-de-chaussée de sa maison. L'homme dit que "40 policiers" sont venus chez lui, ont pris l'ayahuasca et l'ont emmené en prison. "Je remercie la police et le ministère public car ils m'ont arrêté, m'ont emmené en prison et j'ai pu écrire des livres en prison, j'ai pu me préparer et j'ai pu créer une entreprise pour faire des retraites dans le monde entier", dit-il. En outre, l'émission découvre que l'organisation d'Alberto Varela ne se contente pas de proposer l'ayahuasca lors de retraites, mais qu'elle la vend également sur son site web, alors qu'elle est interdite en Espagne. L'organisation recommande de prendre trois microdoses par jour, à six euros la capsule. Ainsi, le traitement mensuel qu'ils proposent coûte plus de 500 euros... (DeepL traduc.) - Boletín electrónico de información sobre el fenómeno de las sectas y la nueva religiosidad. N° 884 – 22.11.2021 - Red Iberoamericana de Estudio de las Sectas (RIES)

COMLOTISME - SURVIVALISME

Saint-Cyprien, nouveau refuge pour "complotistes" ? La Dépêche du Midi. 13/12/2021 - Plusieurs personnages liés à la sphère complotiste souhaiteraient s'installer dans un hameau du village situé au sein de la commune de Conques-en-Rouergue, où l'un des membres du site **ReinfoCovid**, **Olivier Soulier**, possède une résidence. Tous appartiennent au même réseau, celui du site internet ReinfoCovid fondé à l'automne 2020 par **Louis Fouché**. Réanimateur-anesthésiste dans un hôpital marseillais, ce quadragénaire s'est fait connaître lors de la deuxième vague en inondant les réseaux sociaux de contre-vérités sur le vaccin et la pandémie. Dans son livre, il écrit que "*nous sommes dans un déferlement totalitaire de Khmers blancs technosantitaristes néolibéraux*". Dans ses vidéos, il appelle à s'ériger contre "*les lois liberticides*" et s'affiche avec la complotiste suisse **Ema Krusi**, qui soutient que les vaccins sont liés à la 5G et que Bill Gates est poursuivi pour crime contre l'humanité. Sur ReinfoCovid, on peut aussi lire que les "*tests PCR serviraient au fichage ADN*". À la mi-mai, plusieurs membres du réseau, dont Louis Fouché, se sont rendus en Aveyron. C'était à Gensac, chez un certain Olivier Soulier. Installé dans le Nord de la France, cet homéopathe est souvent présenté comme une sommité nationale dans le monde de la médecine alternative. Il est aussi un membre influent de ReinfoCovid... Dans le Lot, "**One Nation**" a abandonné son projet de "nouveau monde". En septembre, **Alice Pazalmar** et son compagnon, leaders du mouvement complotiste et sectaire "One Nation", annonçaient dans une vidéo avoir signé un compromis de vente pour un terrain de 200 hectares dans la petite commune lotoise de Sénailac-Lauzès, 130 habitants. En quelques jours, une cagnotte lancée sur internet par le couple avait permis de lever près de 300 000 € pour financer cet achat estimé à 800 000 € et ce projet présenté comme un "écolieu", "une oasis" où démarrer un "nouveau monde"... la communauté "One Nation" aurait désormais un nouveau projet, s'installer dans le sud-est.

Emmanuel Macron installe une commission sur le complotisme et la désinformation. 20 Minutes avec AFP, 29/09/21 à 18h00 — FAKE NEWS - La nouvelle initiative d'Emmanuel Macron intervient à quelques mois de la campagne des élections présidentielles, propices aux manipulations et désinformations de toutes sortes. Une équipe d'une quinzaine d'universitaires et personnalités, présidée par le

sociologue Gerald Bronner, a été chargée, ce mercredi par Emmanuel Macron, de faire des propositions face à l'emprise des théories complotistes et de la désinformation dans le débat public, d'ici fin décembre...

EVANGELIQUES

Un pasteur franco-ivoirien condamné à 14 ans de prison pour viols. Youna Rivallain, La Croix, 29/09/2021 - Abraham M., fondateur d'une église évangélique située à Villeneuve-la-Garenne (92) a été reconnu coupable le 24 septembre de viols sur sept femmes, membres de sa communauté religieuse. Il a été condamné à 14 ans de prison... Il vivait dans un pavillon à Colombes, financé par les dons des fidèles, où il partageait son toit avec plusieurs jeunes femmes de son église. Celles-ci ont décrit leur agresseur comme un « *gourou manipulateur* », qui exerçait une forte emprise sur ses victimes.

Deux ans de prison supplémentaires à purger au Québec pour Paul Mukendi. David Rémillard – Radio-Canada - 10.12.2021. Si les autorités canadiennes arrivent à lui mettre le grappin dessus, Paul Mukendi devra purger 10 ans de prison sur le sol québécois. Le fondateur du Centre évangélique Parole de vie avait déjà été condamné à huit ans d'emprisonnement lors d'un premier procès, au cours duquel il avait été reconnu coupable d'**agression sexuelle et de voies de fait sur une mineure**. Vendredi, à la fin d'un second procès amorcé en début de semaine, le juge Jean Asselin, de la Cour du Québec, a ajouté une peine de deux ans de pénitencier. Cette sentence, a-t-il dit, doit être purgée de manière consécutive à toute autre peine. Ainsi, Paul Mukendi, en fuite en République démocratique du Congo depuis le mois d'août, est maintenant condamné à 10 ans de prison au Canada. Ce nouveau procès avait été ouvert après qu'une autre victime a porté plainte contre le soi-disant pasteur évangélique. En 2006, elle a été violée par Paul Mukendi sur un terrain vague d'une ancienne cimenterie de Beauport... L'homme de 44 ans a fui le Canada vers le Congo, son pays natal, le 18 août dernier. Paul Mukendi, débouté en Cour d'appel deux jours plus tôt concernant son premier procès, est parvenu à échapper aux autorités canadiennes par l'aéroport international Pearson de Toronto... L'enquête policière se poursuit, alors que le révérend s'affiche sur les réseaux sociaux et invite même ses fidèles à participer à un culte à Kinshasa, du 16 au 18 décembre.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1846538/paul-mukendi-coupable-agression-sexuelle-deux-ans-supplementaires>

Nous sommes protégés par les prières" : les sectes qui entravent le déploiement du vaccin en Afrique australe

The Guardian 01.11.2021 - Avec des millions d'adeptes, la position de certains chefs d'église apostoliques menace de saper la lutte contre le Covid... Avec des millions de fidèles dans toute l'Afrique australe, la position de l'Église pourrait compromettre les tentatives du Zimbabwe de vacciner 60 % de la population d'ici décembre. (Deepl traduc)

<https://www.theguardian.com/global-development/2021/nov/01/the-sects-hampering-southern-africa-covid-vaccine-rollout>

Le procès du leader de la Lumière du Monde reporté à mai 2022. Le juge qui préside les audiences dans le cadre de l'accusation portée contre Naasón Joaquín García, le leader de l'**église Lumière du monde**, a accepté le 17 septembre une nouvelle demande de la défense de reporter le début du procès, prolongeant ainsi son séjour en prison jusqu'en mai 2022... Accusé de plusieurs chefs d'accusation d'**abus sexuels**, **Joaquin Garcia** a été arrêté le 3 juin 2019 avec l'une de ses assistantes, Susana Medina Oaxaca, après être arrivé à l'aéroport international de Los Angeles. Le soi-disant "**Apôtre**" a été accusé à cette occasion de plus de 25 chefs d'accusation, notamment de **viol**, d'**abus sexuel et d'actes obscènes avec des mineurs**... (Deepl traduc.) - Boletín electrónico de información sobre el fenómeno de las sectas y la nueva religiosidad. N° 871 – 02.10.2021 - Red Iberoamericana de Estudio de las Sectas (RIES)

Poursuite pour traite d'êtres humains contre une église de Portland. J. Williams - Oregon Faith Report, 29.11.2021 - "Une femme de 26 ans a intenté un procès contre une église du sud-est de Portland et son ancien pasteur, alléguant des **abus sexuels, un trafic d'êtres humains, du travail forcé et des coups et blessures**. La femme avait 20 ans et venait de sortir de cure de désintoxication lorsqu'un ami l'a déposée au Living Room Coffeeshouse, un commerce de Southeast Tacoma Street géré par l'église Adsideo, qui opérait à partir de maisons du quartier de Sellwood... Elle vivait dans une maison de l'église avec le pasteur, Jimmy Ellis Wicks Jr, 53 ans, et sa famille. Bien qu'elle travaillait pour l'église, les dirigeants gardaient son salaire pour couvrir ses frais de logement et de nourriture et la "**dîme obligatoire** de l'église", selon son procès... De janvier à avril, Wicks a ensuite convoqué la jeune femme de 26 ans jour et nuit et l'a forcée à avoir des relations sexuelles avec lui... (Deepl traduc)

<https://oregonfaithreport.com/2021/11/human-trafficking-lawsuit-filed-against-portland-church/>

Un responsable religieux philippin accusé de trafic sexuel d'enfants. ROBERT JABLON, Associated Press 18 nov. 2021. Apollo Carreon Quiboloy, le leader de l'église Kingdom of Jesus Christ basée aux Philippines, a été accusé d'avoir des relations sexuelles avec des femmes et des filles mineures... Quiboloy, 71 ans, est à la tête de l'église Kingdom of Jesus Christ, fondée en 1985. L'église prétend avoir 6 millions de membres dans environ 200 pays. Son siège américain se trouve dans le quartier de Van Nuys, à Los Angeles. Quiboloy prétend être "le fils désigné de Dieu" et a affirmé en 2019 avoir empêché un important tremblement de terre de frapper le sud des Philippines. L'acte d'accusation complémentaire contient une série d'accusations, notamment de **complot, de trafic sexuel d'enfants, de trafic sexuel par la force, de fraude et de coercition, de fraude au mariage, de blanchiment d'argent**, de contrebande d'argent et de fraude au visa.

(Deepl traduc)

<https://www.sfgate.com/news/article/Philippine-church-leader-charged-with-child-sex-16633437.php>

Faux prophètes : Quand les prédicateurs défient le COVID - et qu'ensuite il les tue. NEBIL HUSAYN, 15.12.2021. Trop de prédicateurs évangéliques ont ignoré le danger du COVID, puis en sont morts. Ce n'est pas un jugement divin. Aujourd'hui, tout comme dans les siècles précédents, il existe des chefs religieux qui propagent des croyances à la fois nuisibles et mortelles. Depuis mars 2020, plus de 5 millions de personnes dans le monde, dont 800 000 Américains, sont mortes du coronavirus... Malgré ces faits incontestables, certains chefs religieux aux États-Unis continuent de nier la gravité de la pandémie et de décourager les autres de prendre des précautions élémentaires pour se protéger de l'infection. Le 17 août, **Roger Dale Moon, pasteur de Revelation Fire Ministries** en Caroline du Sud, a écrit qu'il ne craignait pas le COVID-19 car "le sang de Jésus qui me couvre arrête toute sorte de maladie ou de virus qui tente de pénétrer dans mon esprit, mon âme et mon corps". Il

est mort le 19 octobre, peu après avoir contracté le COVID-19. **Tim Parsons, pasteur de l'église Center Point à Lexington, Kentucky**, est décédé le 26 août des suites du COVID-19, après que son église ait conseillé à ses membres de "ne pas s'inquiéter" du virus puisque Dieu était "aux commandes"... Les membres du clergé récemment décédés viennent de tous les États-Unis : **Bob Enyart de Denver Bible Church** dans le Colorado, **Dean Kohn de Descending Dove Outreach International** en Californie, **Robert Marson de Umpqua Valley Community Fellowship** dans l'Oregon et **Rob Skiba de Virtual House Church**, une communauté en ligne basée au Texas. Les croyances de ces responsables d'église ont non seulement conduit à leur propre mort, mais **ont aussi probablement contribué à la mort d'autres personnes** de leur réseau social et de membres de leur congrégation. Certains croyaient que Dieu ne leur permettrait pas de tomber malade. Lorsque beaucoup ont été hospitalisés avec des symptômes graves après avoir contracté le COVID, ils ont cru que des "guerriers de la prière" pourraient les guérir, tout en se méfiant ou même en rejetant les traitements vitaux des médecins et des infirmières.

(DeepL traduc) <https://www.salon.com/2021/12/15/false-prophets-when-preachers-defy--just-before-it-them/>

La main de Dieu qui protège : une femme meurt après une importante épidémie de COVID-19 dans une église de

Montréal. CTV News, 7 décembre 2021 - Luca Caruso-Moro Reporter numérique de CTVNewsMontreal.ca - Matt Gilmour Vidéo-journaliste de CTV News Montreal - MONTRÉAL - Une femme est décédée et des dizaines d'autres sont tombées malades à la suite d'une épidémie de COVID-19 à la Chapelle de la Bonne Nouvelle à Montréal, selon sa famille, où **les chefs religieux ont été accusés de diffuser de la désinformation sur le virus** et de ne pas tenir compte des mesures de santé publique..."Sa famille, Diana, et son mari ont décidé qu'ils n'avaient pas besoin d'être vaccinés en se basant sur ce qu'on leur disait à l'église", a déclaré Mme Fuoco, qui est aussi une ancienne adepte de l'église, en entrevue à CTV News. (DeepL traduc) <https://montreal.ctvnews.ca/god-s-hand-of-protection-woman-dies-after-major-covid-19-outbreak-at-defiant-montreal-church-family-says-1.5698118>

L'un des plus grands télévangélistes américains est mort du COVID-19 après l'échec de ses traitements alternatifs.

Alex Bollinger, LGBTQNation, Mardi 30 novembre 2021. Le réseau de télévision Daystar de **Marcus Lamb a fait la promotion de charlatans anti-vaccins et de thérapies de conversion.** L'un d'eux a fini par le tuer. Le télévangéliste Marcus Lamb - qui a un jour comparé les personnes LGBTQ à des "drogués et des voleurs à l'étalage" - est décédé plus tôt dans la journée après avoir passé des semaines à l'hôpital pour le COVID-19. Son fils affirme maintenant que la mort de son père est **"une attaque spirituelle de l'ennemi"**. Lamb, qui avait 64 ans, est décédé tôt ce matin. Il avait été **testé positif au COVID-19 après plus d'un an de plaidoyer anti-vaccins de sa chaîne...** Outre le charlatanisme anti-vaccin, Daystar a également fait la promotion du charlatanisme de la **thérapie de conversion**, en parlant avec d'"anciens invités gays et lesbiens" qui ont appris "l'importance de découvrir la plénitude en Jésus-Christ" dans une émission. Joni Lamb a contribué à la promotion de **Gay Awareness**, un livre qui "expose les faux enseignements et les tromperies qui ont créé une fausse identité à travers le prisme de la sexualité au lieu des yeux de la Parole de Dieu"... (DeepL traduc)

<https://www.lgbtqnation.com/2021/11/one-americas-biggest-teleevangelists-died-covid-19-alternative-treatments-failed/>

Corée du Sud : une secte dont le leader "guérit" en piquant les yeux en pleine épidémie de Covid

Reuters à Séoul, 24 Nov 2021 - Au moins 241 personnes liées à une communauté religieuse ont été testées positives au virus.

Une secte peu connue dirigée par un pasteur qui pique les yeux pour guérir est au centre d'une épidémie de Covid en Corée du Sud, alors que le pays a signalé un nouveau record quotidien de 4 116 cas et lutte contre une augmentation des cas graves qui mettent les hôpitaux sous pression... Environ 90 % des membres de la communauté religieuse ne sont pas vaccinés et la majorité d'entre eux sont en contact étroit en raison de leur vie en communauté. De nombreux membres de la congrégation sont âgés de 60 ans et plus et ne sont pas vaccinés, a précisé le responsable de la ville. Sur les 241 cas confirmés, seuls 17 avaient été vaccinés. L'église a ouvert ses portes au début des années 1990 et s'est agrandie avec ses propres installations de vie en commun... La religion n'est pas officiellement enregistrée comme une secte, mais l'acte rituel pratiqué par le pasteur est connu sous le nom d'"imposition des mains sur les yeux", une pratique consistant à piquer deux yeux pour débarrasser la personne d'un désir séculaire, a déclaré à Reuters. (DeepL traduc)

<https://www.theguardian.com/world/2021/nov/24/south-korea-cult-whose-leader-heals-by-poking-eyes-at-centre-of-covid-outbreak>

Kenneth Copeland est le pasteur le plus riche d'Amérique. Alors pourquoi vit-il dans un manoir texan non imposable ?

Jay Root, Houston Chronicle. 15 décembre 2021 - FORT WORTH - Lors de sa convention 2015 des croyants du Sud-Ouest à Fort Worth, le riche télévangéliste texan Kenneth Copeland a expliqué comment il s'est retrouvé à vivre dans un manoir. Tout a commencé lorsque Dieu lui a dit, des années plus tôt, de construire cette maison de rêve que sa femme Gloria lui avait décrite... Copeland ne semble pas avoir honte de sa richesse. Au contraire, **dans l'évangile de la prospérité** qu'il défend en chaire, **la richesse est un signe extérieur de la bénédiction de Dieu. Il exhorte régulièrement ses fidèles à donner généreusement à son église afin de recevoir des bénédictions matérielles** dans leur propre vie. Son presbytère est l'incarnation architecturale de cette bénédiction... Sa maison construite en 1999, "possède un grand escalier en colimaçon et un pont qui traverse le salon et relie les deux côtés de la maison", selon un rapport de la commission des finances du Sénat américain publié en 2011. "Elle possède également des lustres en cristal et, selon Gloria Copeland, des portes qui proviennent d'un château"... À l'extérieur, un court de tennis agrémenté le terrain. Les deux garages réunis sont plus grands que la plupart des maisons. Un quai couvert pour les bateaux, avec trois emplacements, est perché sur les rives du lac Eagle. **Copeland dispose d'une flotte d'avions exonérés d'impôts** et vit à quelques pas d'un aéroport - il s'agit de l'aéroport Kenneth Copeland - ce qui donne au prédicateur octogénaire un style de vie de jet que peu de ses fidèles pourraient rêver d'avoir. Le natif de Lubbock est également en tête de pratiquement toutes les listes des pasteurs américains les plus riches, y compris celle compilée en 2018 par le site **Web Beliefnet** consacré au mode de vie religieux, qui évalue la valeur nette de Copeland à **760 millions de dollars**. Peu importe qu'il se soit déclaré milliardaire dès 2008... Parmi les biens non imposables de l'église figurent **plusieurs avions d'une valeur de plus de 19 millions de dollars**. L'église a fait valoir aux évaluateurs du comté - avec succès - que les avions jouent un rôle vital dans sa mission religieuse. L'église de Copeland a fait une vidéo en 2018 demandant l'aide des donateurs pour gréer et stocker l'un de ses jets - un Gulfstream V qu'il a acheté au producteur et acteur hollywoodien Tyler Perry. "Louez Dieu !", a-t-il déclaré après l'arrivée de l'avion sur le tarmac à l'extérieur de son hangar exempt de taxes. (DeepL traduc) <https://www.houstonchronicle.com/news/investigations/unfair-burden/article/kenneth-copeland-wealth-pastor-tax-free-mansion-16662283.php>

Les prophètes charismatiques montrent peu de signes d'abjuration après des prophéties ratées. Religion Watch, Volume 36 n° 12, 14 nov. 2021 - Les leaders de la **Nouvelle Réforme Apostolique (NRA)**, qui ont prophétisé que Donald Trump serait réélu, montrent peu de signes d'abjuration de leurs prédictions, selon les spécialistes qui ont évalué le mouvement lors d'une récente réunion de la Société pour l'étude scientifique de la religion, à laquelle RW a assisté... La NAR, une coalition de méga-églises charismatiques, de réseaux d'églises et d'évangélistes qui enseignent que les fonctions prophétiques et apostoliques bibliques sont en train d'être restaurées, a attiré l'attention du monde entier pour ses prophéties sur la présidence de Trump à partir de 2016 et jusqu'en 2020, lorsque ses prédictions de réélection se sont soldées par la défaite de Trump dans les urnes. Stuart Wright, de l'Université Lamar, a compilé une base de données croissante de **49 prophètes du mouvement** et a constaté que 70 pour cent d'entre eux disent toujours que l'élection a été volée et que Trump devrait être président, **certains prophètes affirmant même que Trump a été déclaré président dans le ciel**... tandis que 7 % ont déclaré que leurs prophéties étaient erronées et se sont excusés auprès de leurs adeptes, notamment Jeremiah Johnson et Chris Valentin. (Deepl traduc) <https://www.religionwatch.com/charismatic-prophets-show-few-signs-of-recanting-after-failed-prophecies/>

Un pasteur décédé repose au funérarium depuis trois mois alors que sa famille attend sa résurrection.

Charlene Somduth - The Post, 3 déc. 2021 - Durban : Depuis trois mois, le corps du pasteur Siva Moodley repose dans un salon funéraire à Fourways, Gauteng, car sa famille prie pour sa résurrection. Moodley, 53 ans, fondateur du Miracle Centre au nord de Johannesburg, est décédé le 15 août après être tombé malade..(Deepl traduc) <https://www.iol.co.za/the-post/news/dead-pastor-lies-at-funeral-home-for-3-months-as-his-family-wait-for-his-resurrection-a053eae-4e57-49b3-9576-12d867e81438>

Une action collective autorisée contre le pasteur baptiste Claude Guillot. Le Devoir - Magdaline Boutros, 4 octobre 2021 - Une nouvelle action collective vient d'être autorisée au Québec dans le dossier des abus perpétrés par des religieux. Elle vise cette fois un **pasteur baptiste qui aurait abusé physiquement et psychologiquement d'enfants** ayant fréquenté l'école La Bonne Semence de Victoriaville et une école clandestine de Québec. Dans un jugement rendu lundi, la Cour d'appel du Québec permet la tenue d'une action collective contre le pasteur Claude Guillot, âgé de 70 ans, l'Église évangélique baptiste de Québec-Est, l'Église baptiste évangélique de Victoriaville et l'Association d'églises baptistes évangéliques au Québec. <https://www.ledevoir.com/societe/637857/une-action-collective-autorisee-contre-un-pasteur-baptiste>

FLAMMES JUMELLES

Le monde toxique de la spiritualité des "flammes jumelles". Sian Bradley, Vice, 7 octobre 2021 - Le concept de "connexion d'âme" a connu une nouvelle vie sur TikTok, mais il a aussi laissé derrière lui une traînée de destruction et d'abus. Dans certains cercles de spiritualité en ligne, il n'existe pas de forme d'amour plus élevée qu'une **"flamme jumelle"**. **Pour les non-initiés : C'est un peu comme une âme sœur, mais beaucoup plus intense...** Si le concept existe depuis des décennies, le nombre de recherches Google sur les "flammes jumelles" a explosé au cours des derniers mois. Des célébrités comme Megan Fox et Alicia Keys en ont parlé, des YouTubers se sont extasiés sur la signification de ce terme, et sur TikTok - où la population la plus importante est constituée de femmes âgées de 18 à 24 ans - le phénomène est manifestement massif, il y a toujours quelqu'un pour en tirer profit... Pour compliquer encore la question, **les relations entre flammes jumelles ne sont pas toujours réciproques.** Certaines personnes ne peuvent pas supporter l'intensité d'une relation de flamme jumelle, et ces **"coureurs"** (souvent des hommes) s'éloignent, tandis que les **"poursuivants"** (généralement des femmes) se demandent pourquoi leur flamme les a abandonnés. Parfois, les gens ne se connectent jamais correctement au départ : en 2014, Ryan Gosling a obtenu une ordonnance restrictive temporaire contre une femme qui aurait **harcelé et traqué** l'acteur parce qu'elle était convaincue qu'il était sa flamme jumelle... L'un des plus **célèbres coachs de flammes jumelles est un couple du Michigan, qui se fait appeler Jeff et Shaleia Ayan.** Le couple a publié des centaines de vidéos en ligne au cours des cinq dernières années, traitant du bien-être spirituel et de l'amour de soi. Dans ces vidéos, ils parlent d'"union harmonieuse" et expliquent que les flammes jumelles ont été **"conçues pour vous par Dieu"**. Elles encouragent un **engagement sans faille envers votre jumeau. Et si votre flamme jumelle est avec un autre ?** Ne vous inquiétez pas, il s'agit d'un mariage "bidon et tridimensionnel". "Votre flamme jumelle est déjà la vôtre. Alors **revendiquez-la**", dit Shaleia à ses téléspectateurs.

Les personnes qui suivent Jeff et Shaleia peuvent payer pour obtenir des contenus exclusifs, tels que leur "cours électronique sur la réalisation des rêves" (699 dollars), leur **"cours sur le but de la vie" (2 699 dollars)** et l'"**école d'ascension des flammes jumelles" (3 333 dollars)**. Une précédente enquête de VICE s'est entretenue avec d'anciens étudiants qui affirment avoir été gazés, manipulés pour qu'ils donnent des centaines d'heures de **travail gratuit**, découragés de demander des soins de santé mentale, exploités pour des milliers de dollars et coupés de leur famille. À la suite de l'enquête de VICE, Jeff et Shaleia ont intenté un procès devant un tribunal du Michigan contre d'anciens élèves, affirmant que ces histoires étaient fausses et diffamatoires. Ils poursuivent leur travail et de nouveaux membres les rejoignent chaque jour...

... (Deepl traduc) https://www-vice-com.cdn.ampproject.org/vs/www.vice.com/amp/en/article/93y44p/what-is-twin-flames-spirituality?amp_gsa=1&_js_v=a6&usqp=mq331AQIKAGwASCAAGM%3D#ampshare=https%3A%2F%2Fwww.vice.com%2Fen%2Farticle%2F93y44p%2Fwhat-is-twin-flames-spirituality

HINDOUISME

En Inde, une année marquée par la répression croissante des minorités religieuses. RFI 31.12.2021 - Après sept ans de répression croissante des musulmans, les hindouistes s'en prennent maintenant aux chrétiens, qui représentent moins de 3% de la population indienne, mais sont accusés de vouloir, eux aussi, convertir tous les hindous qui forment pourtant 80% de la population. <https://www.msn.com/fr-fr/actualite/monde/en-inde-une-ann%C3%A9e-marqu%C3%A9e-par-la-r%C3%A9pression-croissante-des-minorit%C3%A9s-religieuses/ar-AA5jAl8?ocid=msnews>

Inde : Des chrétiens ont été agressés par une foule d'extrémistes hindous puis arrêtés par la police. Morning Star News 4 novembre 2021 - Le 17 octobre dernier, un groupe de plus de 60 chrétiens a été agressé par une foule d'extrémistes hindous qui les accusaient de conversion forcée. D'après des sources locales, la police qui a assisté à cette manifestation de violence a pourtant arrêté les chrétiens plutôt que leurs assaillants...https://www.infochretienne.com/inde-des-chretiens-ont-ete-agressees-par-une-foule-dextrémistes-hindous-puis-arretes-par-la-police/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=inde-des-chretiens-ont-ete-agressees-par-une-foule-dextrémistes-hindous-puis-arretes-par-la-police&goal=0_bb2f45a91d-32be16b692-109470697&mc_cid=32be16b692&mc_eid=cc27b1ded4

Inde : Attaque d'une école catholique par des extrémistes hindous au Madhya Pradesh. 9 décembre 2021 - Le 6 décembre l'école catholique Saint Joseph, située dans l'état du Madhya Pradesh au centre de l'Inde, a été vandalisée par des extrémistes hindous. Ils accusent l'école d'être impliquée dans des conversions illégales au christianisme... Selon [AsiaNews](#) ce sont des rumeurs à propos de prétendus baptêmes qui auraient eu lieu au sein de l'établissement qui sont à l'origine de cet incident. De fausses informations transmises par une chaîne YouTube locale, « Aayudh ». « Aayudh » aurait utilisé des photos d'enfants célébrant leurs premières communions publiés dans le bulletin du diocèse de Sagar le 31 octobre dernier. Des images qui ont scandalisé les extrémistes. D'après frère Antony, dont les propos ont été repris par le [Hindustan Times](#), c'est une lettre expliquant que huit étudiants hindous de l'école Saint Joseph s'étaient convertis au christianisme, qui est en la cause...
https://www.infochretienne.com/inde-attaque-dune-ecole-catholique-par-des-extrémistes-hindous-au-madhya-pradesh/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=inde-attaque-dune-ecole-catholique-par-des-extrémistes-hindous-au-madhya-pradesh&goal=0_bb2f45a91d-a1e421056f-109470697&mc_cid=a1e421056f&mc_eid=cc27b1ded4

En Inde, les Missionnaires de la charité privées de subventions internationales. Juliette Paquier, La Croix, 28/12/2021 - Le ministre de l'intérieur indien a annoncé, le 25 décembre, la suspension de la licence permettant à la congrégation religieuse fondée par Mère Teresa de recevoir des subventions de pays étrangers. Une décision qui s'inscrit dans une politique de méfiance envers les ONG internationales et la minorité chrétienne du pays... Cette sanction intervient par ailleurs dans un **contexte de recrudescence d'actes d'hostilité ciblant la minorité chrétienne du pays**. Il y a deux semaines, le gouvernement annonçait l'ouverture d'une enquête concernant **des conversions forcées dans l'un des instituts fondés par Mère Teresa**. Le foyer d'enfants de Vadodara, dans l'État du Gujarat, avait été la cible d'accusations d'entrave à la loi sur la liberté de religion, pour avoir tenté de forcer plusieurs jeunes filles hindoues à se convertir au christianisme. Des **accusations démenties par les Missionnaires de la Charité**, régulièrement visées par ces suspicions. Peu de temps avant, des militants de défense des droits humains recensaient près de **300 actes antichrétiens** depuis le début de l'année 2021.

Religieuses, pasteur et chrétiens arrêtés en Inde pour « conversions forcées ». 13 octobre 2021 - « L'incident a eu lieu à Mau, un district de l'est de l'Uttar Pradesh. Vers midi, une foule d'extrémistes a attaqué un groupe de chrétiens réunis pour la célébration dominicale. » Dimanche 10 octobre, sept chrétiens ont été arrêtés dans l'État de l'Uttar Pradesh, en Inde. Parmi eux, le pasteur Abraham Shakil. Ils sont accusés d'avoir recours à la pratique des « conversions forcées ». Emmenés au poste de police, ils ont été rejoints par deux religieuses, arrêtées pour la même raison, alors qu'elles attendaient le bus pour rendre visite à un malade... Le père Anand Mathew, de l'Indian Missionary Society, explique les faits auprès de [Asia News](#). « L'incident a eu lieu à Mau, un district de l'est de l'Uttar Pradesh. Vers midi, **une foule d'extrémistes a attaqué un groupe de chrétiens réunis pour la célébration dominicale.** » Les religieuses, Sœur Gracy Monteiro et Sœur Roshni Minj, se trouvaient à un arrêt de bus, quand elles ont été prises à partie par la police. Elles voulaient se rendre au chevet du père de l'une d'elle, malade. Alors qu'elles demandaient des renseignements sur le trajet, elles ont été agressées verbalement et ont été emmenées au poste de police dans lequel se trouvaient les sept autres chrétiens... Soeur Monteiro assure ne pas recourir à des conversions forcées. « *Nous avons été choquées lorsque nous avons été emmenées au poste de police sous prétexte que nous faisons partie d'une communauté chrétienne impliquée dans des conversions religieuses forcées. C'est complètement faux.* » Le père Anand Mathew dénonce des « attaques basées sur des prétextes pour harceler et abuser des chrétiens ». Pour Sajjan K. George, président du Conseil mondial des chrétiens indiens, « le fait que des religieuses aient également été ciblées témoigne d'un nouveau développement sinistre dans la vague actuelle de persécution anti-chrétienne ». « *Dans le climat politique actuel en Inde, porter un habit religieux signifie être désigné comme une 'cible' ou un 'agent de conversion' par les justiciers de droite. En mars dernier, dans l'Uttar Pradesh, deux religieuses ont été contraintes de descendre d'un train. [...] La nouvelle loi locale anti-conversion est un outil pour les abus politiques qui visent à attiser des sentiments de haine contre la petite communauté chrétienne à des fins électorales en vue des élections de 2022.* » L'Uttar Pradesh compte 230 millions d'habitants, parmi lesquels une petite minorité de chrétiens, environ 350 000.
https://www.infochretienne.com/religieuses-pasteur-et-chretiens-arretes-en-inde-pour-conversions-forcees/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=religieuses-pasteur-et-chretiens-arretes-en-inde-pour-conversions-forcees&goal=0_bb2f45a91d-4461d73b5f-109470697&mc_cid=4461d73b5f&mc_eid=cc27b1ded4

« Journée noire » dimanche en Inde : 13 attaques contre les chrétiens. 6 octobre 2021 - Dimanche 3 octobre, les chrétiens indiens ont subi une « journée noire » : 13 attaques contre leurs communautés ont été enregistrées. Un nombre record de violence révélé par la Commission pour la liberté religieuse de l'Evangelical Fellowship of India auprès de l'Agence Fides. Les chrétiens ont été attaqués alors qu'ils étaient réunis pour prier. En criant au dieu hindou Ram, les assaillants ont frappé les fidèles, y compris un enfant âgé de 12 ans, et vandalisé plusieurs lieux de culte. Des plaintes pour conversion forcée ont également été déposées contre plusieurs pasteurs. À Roorkee, 500 extrémistes ont fait irruption dans une salle où 15 fidèles étaient rassemblées. L'un des chrétiens attaqués est dans un état critique. Pour A.C. Michael, le coordinateur national du United Christian Forum, « c'est le résultat des déclarations irresponsables de certains individus et groupes politiques et sociaux qui incitent à la haine religieuse ». « *Ces personnes diffusent une propagande infondée et mensongère selon laquelle les chrétiens procèdent à des conversions religieuses par des moyens frauduleux, allégations qui ont été démenties à plusieurs reprises par les tribunaux. Je tiens à souligner qu'à ce jour, aucun tribunal n'a jamais jugé un chrétien coupable de convertir quelqu'un par des moyens frauduleux.* » Selon le Père jésuite Cédric Prakash, qui promeut les droits de l'homme et la liberté religieuse « la violence augmente » dans les régions au nord de l'Inde, et « les victimes sont toujours des minorités religieuses et des communautés marginalisées, comme les agriculteurs et les Dalits »...
https://www.infochretienne.com/journee-noire-dimanche-en-inde-13-attaques-contre-les-chretiens/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=journee-noire-dimanche-en-inde-13-attaques-contre-les-chretiens&goal=0_bb2f45a91d-efe4b04504-109470697&mc_cid=efe4b04504&mc_eid=cc27b1ded4

Libération sous caution refusée pour des religieuses accusées de conversions forcées au Népal. 29 octobre 2021 - Arrêtées le 14 septembre dernier pour conversions forcées, les deux religieuses n'effectuaient pourtant que des missions sociales selon Mgr Paul Simick, vicaire apostolique du Népal. Les sœurs Gemma Lucia Kim et Martha Park travaillent dans le bidonville de Pokhara au Népal. Accusées de conversions forcées, elles ont été arrêtées par la police le 14 septembre dernier. En garde à vue jusqu'au 27 septembre, elles ont ensuite été placées en détention. Leur demande de libération sous caution vient d'être rejetée, selon l'organisation Aide à l'Église en Détresse... https://www.infochretienne.com/liberation-sous-caution-refusee-pour-des-religieuses-accusees-de-conversions-forcees-au-nepal/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=liberation-sous-caution-refusee-pour-des-religieuses-accusees-de-conversions-forcees-au-nepal&goal=0_bb2f45a91d6cc39dc6e0-109470697&mc_cid=6cc39dc6e0&mc_eid=cc27b1ded4

Le procès pour traite d'êtres humains s'étend aux temples hindous de cinq États. DAVID PORTER - AP, 10 novembre 2021 - Un procès dans lequel des travailleurs accusent une organisation hindoue de trafic d'êtres humains en les attirant d'Inde pour construire un temple dans le New Jersey pour aussi peu que 1,20 \$ par jour s'est étendu à quatre autres États. Dans la première plainte déposée en mai, les ouvriers d'un temple hindou de Robbinsville, dans le New Jersey, ont affirmé que les dirigeants de l'organisation hindoue connue sous le nom de **Bochasanwasi Akshar Purushottam Swaminarayan Sanstha, ou BAPS**, les ont contraints à signer des contrats de travail et les ont forcés à travailler plus de 12 heures par jour avec peu de jours de repos, sous la surveillance de gardes de sécurité. Ils se sont rendus dans le New Jersey avec **des visas R-1, destinés à "ceux qui exercent un ministère ou travaillent dans des vocations ou des professions religieuses"**, selon l'action en justice. L'action en justice modifiée déposée le mois dernier a ajouté plusieurs autres travailleurs à l'action en justice. Les travailleurs, qui, selon l'action en justice, sont issus de communautés marginalisées en Inde, affirment avoir **été exploités dans les temples** de Chino Hills, en Californie, près de Los Angeles ; de Bartlett, dans l'Illinois, près de Chicago ; de Stafford, au Texas, près de Houston ; et de Lilburn, en Géorgie, près d'Atlanta. "Les représentants du gouvernement américain ont autorisé l'utilisation de visas R-1 pour les artisans de la pierre pendant 20 ans, et les agences gouvernementales fédérales, étatiques et locales ont régulièrement visité et inspecté tous les projets de construction sur lesquels ces artisans se sont portés volontaires", a déclaré Paul Fishman, un avocat représentant BAPS, dans un courriel mercredi. Les travailleurs des autres États affirment que, même s'ils n'ont pas été contraints de travailler autant d'heures que leurs homologues du New Jersey, ils ont été payés bien en dessous des normes fixées par les lois fédérales et étatiques sur le salaire minimum. Plusieurs travailleurs désignés comme plaignants ont travaillé dans plusieurs temples, selon l'action en justice, certains pendant huit ou neuf ans au total. À l'instar des allégations formulées dans la plainte initiale contre le temple hindou de Robbinsville, à l'extérieur de Trenton, la capitale du New Jersey, les travailleurs des temples des quatre autres États affirment **qu'ils n'étaient pas autorisés à avoir leur passeport et qu'ils dormaient dans de grandes salles sur le site du temple, surveillées par des agents de sécurité.** "Au temple de Robbinsville et ailleurs, les défenseurs ont intentionnellement fait croire aux travailleurs que s'ils essayaient de quitter leur travail et l'enceinte du temple, ils subiraient une contrainte physique et un préjudice grave", affirme l'action en justice. Les temples cités dans l'action en justice sont tous affiliés à BAPS, une société enregistrée dans le Delaware et dont les bureaux se trouvent à Piscataway, dans le New Jersey. <https://apnews.com/082617aee0e4226f8aeca7ee0f250b>

ISLAM

Selon l'Ifop, 65 % des lycéens musulmans placent l'islam au-dessus des lois de la République. Marianne - 09/12/2021 - Pas très Charlie - Selon une étude de l'Ifop pour la Licra, 47 % des lycéens déclarent avoir assisté à des revendications religieuses au sein de leur établissement. Ceux qui sont scolarisés dans les zones d'éducation prioritaires y sont particulièrement confrontés. Parmi les apprentissages les plus contestés : l'éducation sexuelle et les questions d'égalité hommes-femmes, et les cours de natation. Dix-sept ans se sont écoulés depuis l'adoption de la loi interdisant le port de signes religieux à l'école et aujourd'hui encore, les croyances continuent de se confronter au cadre laïc de l'enseignement public. Quelques mois après l'assassinat du professeur d'histoire-géographie Samuel Paty par un terroriste islamiste, un rapport d'étude réalisé par l'Ifop pour la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) et son magazine, *le Droit de Vivre*, s'est penché sur les revendications religieuses observées par les lycéens français dans leurs établissements. Combien ont été confrontés à des protestations ou des demandes spécifiques d'ordre religieux entre la classe de seconde et de terminale ? Selon l'Ifop, ils sont 48 % à déclarer avoir assisté à des contestations motivées par la religion de leurs camarades lors d'un cours. Un chiffre qui grimpe à 74 % dans les lycées classés en zone d'éducation prioritaire (ZEP)... Selon l'Ifop, la place que la religion tient dans la vie de ces adolescents peut entrer en conflit avec leur perception de la République et de ses lois, puisque **40 % des lycéens déclarent partager l'affirmation selon laquelle « les normes et règles édictées par votre religion sont plus importantes que les lois de la République »**. Dans la population française en général, cette statistique n'est que de 23 %. Pour comparaison : là où seuls 33 % des étudiants catholiques se reconnaissent dans cette affirmation, les jeunes musulmans la partagent à 65 %. Un conflit qui pourrait d'ailleurs concerner le rapport des cultes entre eux, puisque **65 % des lycéens musulmans déclarent que leur religion « est la seule vraie religion »**, là où seuls 27 % des jeunes catholiques l'affirment. L'étude a été menée sur un échantillon de 1 006 lycéens représentatifs, selon la méthode des quotas, du 15 au 20 janvier dernier. **Interrogés sur l'assassinat de Samuel Paty**, 87 % des lycéens condamnent totalement le meurtrier et son acte. Une statistique qui tombe à 73 % des lycéens musulmans, laissant 13 % de jeunes de cette confession osciller entre condamner tout en partageant « certaines de ses motivations » (5 %), l'indifférence (6 %), et l'absence de condamnation (2 %).

Les musulmans de France de plus en plus assignés à résidence identitaire par les islamistes. Florence Bergeaud-Blackler, Atlantico 27.10.21 - **PRESSION RELIGIEUSE** - Les menaces de mort visant la femme ayant accepté de retirer son voile à Drancy face à Éric Zemmour sont très représentatives du destin de nombre de musulmanes : libres de mettre un voile, prisonnières pour l'avoir mis...

Atlantico : Peut-on parler d'assignation à résidence par les islamistes ?

Florence Bergeaud-Blackler : J'ai vu cette séquence devenue virale. Une femme prise dans un dialogue avec le putatif candidat Eric Zemmour devant les caméras dans une ville de banlieue ose enlever son voile pour prouver qu'une femme choisit librement de le mettre... Cette séquence est pénible mais elle montre une certaine vérité : la communauté veille, elle continue d'avoir une emprise, plus ou moins insidieusement, même chez ceux qui s'en croient libérés. Ce terreau communautaire est pain bénit pour les islamistes...

Comment le port du voile, à l'image des boucheries « Hallal », sont devenus des marqueurs identitaires ?

Le voile et la boucherie halal symbolisent la présence musulmane, en ce sens on peut les appeler marqueurs identitaires. Mais c'est très insuffisant et même problématique de réduire ces deux choses à des « signes »... Cette norme halal, fille du fondamentalisme islamiste et du capitalisme néolibéral, s'est étendue bien au-delà de la boucherie, pour réguler la consommation, l'économie quotidienne des relations, les biens culturels. Grâce aux aliments, aux hôtels et aux sites de rencontres halal, on peut manger, voyager, aimer dans l'espace normatif du halal, rester dans l'entre soi et éviter l'assimilation... l'objectif étant d'étendre l'islam jusqu'à ce qu'il domine le monde. Il y a dans le Coran cette vague utopie d'un monde qui parviendra à être terre d'islam. Mais les islamistes et notamment les Frères Musulmans et leurs cousins pakistanais de la Jamat Islami, en ont fait un véritable programme. Ces groupes sont nés au XX^e et continuent de se développer sur tous les continents pour instaurer le califat sur terre, par tous les moyens y compris les plus sordides et leur influence sur les musulmans est plus que préoccupante notamment en raison de l'activisme culturellement suicidaire de leurs alliés de la gauche décoloniale, dite "islamogauchiste" ou woke... <https://atlantico.fr/article/decryptage/les-musulmans-de-france-de-plus-en-plus-assignes-a-residence-identitaire-par-les-islamistes-liberte-port-du-voile-religion-societe-france-florence-bergeaud-blackler>

«Sur le Coran je vais t'égorger» : à Nanterre, des catholiques en procession victimes de menaces. Par Paul Sugy et Guillaume Pointg – Le Figaro, 11 12 2021 - **Mercredi 8 décembre, une trentaine de fidèles de la paroisse des Fontenelles a fait l'objet de menaces de mort et d'insultes. «Kouffars» («mécréants»), «bandes de p...», «vous êtes pas chez vous» leur ont notamment lancé leurs agresseurs.** Dans la soirée du mercredi 8 décembre, une trentaine de fidèles de la paroisse des Fontenelles, à Nanterre, a été prise à partie par une dizaine de personnes au cours d'une procession aux flambeaux organisée en l'honneur de la Vierge Marie, célébrée par tous les catholiques en la fête de l'Immaculée Conception - et singulièrement aux Fontenelles, dont l'église paroissiale lui est dédiée. Au cours de cette vive altercation, des insultes et des menaces ont été proférées à l'encontre du clergé et des paroissiens présents, de sorte que les organisateurs ont dû renoncer aux stations prévues le long du parcours pour regagner plus vite le point d'arrivée de la procession. **Les fidèles traités de «kouffars» - «Mais peu après 19h, et alors que nous n'avions avancé que de quelques centaines de mètres, une bande d'inconnus sur le chemin s'en sont pris à nous verbalement au moment de la première station de prière».** Le diacre mentionne trois meneurs principaux, et une dizaine de personnes, menaçantes, assistant en retrait à la scène. Selon lui, les fidèles auraient été copieusement insultés, traités de «kouffars» («mécréants»), et menacés. «*Wallah sur le Coran je vais t'égorger*» lance l'un des agresseurs en direction du prêtre qui ouvrait la procession. «*Ils nous ont ensuite jeté de l'eau, puis ont arraché l'un des flambeaux qui a été envoyé dans notre direction*»...

Militaires renversés à Levallois : le conducteur condamné à trente ans de réclusion. Europe 1 avec AFP, 13 12 2021 - DAMIEN MEYER / AFP Le 9 août 2017, au volant de son VTC, il avait fauché 6 militaires de l'opération Sentinelle qui s'apprétaient à partir en patrouille, avant de prendre la fuite et d'être interpellé, cinq heures plus tard, près de Calais. Hamou Benlatreche a été condamné lundi à Paris à trente ans de réclusion, assortis d'une peine de sûreté de 20 ans, pour "tentative d'assassinats terroriste"... L'Algérien, arrivé en France en 2009 pour raisons médicales... "les dépositions des trois militaires qui décrivaient le regard déterminé de l'accusé" juste avant le choc ainsi que "la description de la trajectoire du véhicule" s'avançant lentement dans l'allée avant de bifurquer et d'accélérer brusquement "n'étaient pas compatibles" avec cette explication d'une perte de connaissance...La cour a également retenu la "relation avec une entreprise terroriste", évoquant l'intérêt de l'accusé pour les actions du groupe Etat islamique et jugeant que son acte traduisait bien une "volonté d'intimidation des autorités et de transmettre la terreur dans la population".

Cannes : ce que l'on sait sur l'attaque d'un policier à l'arme blanche. La Croix (avec AFP), 08/11/2021 - Un équipage de police a été visé par une attaque au couteau lundi 8 novembre devant le commissariat de Cannes par un ressortissant algérien. Neutralisé, l'agresseur n'était « inscrit dans aucun fichier de radicalisation » selon le ministre de l'intérieur... L'assaillant, a appris l'AFP de sources policières, aurait indiqué agir « *au nom du prophète* ». La police judiciaire de Nice est saisie, mais pas pour l'heure le parquet national antiterroriste (Pnat), d'après le ministre de l'intérieur. Selon une des sources judiciaires, l'homme qui serait âgé de 37 ans, est inconnu des services de police et de renseignement. Le ministre de l'intérieur a précisé que l'agresseur, « *qui a un passeport algérien* » et « *un titre de séjour italien* », avait « *demandé une carte de résident en France* »...

Yacine Mihoub a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour l'assassinat en 2018 de Mireille Knoll, une octogénaire de confession juive. La cour d'assises a retenu le « caractère antisémite » de ce crime.

La Croix (avec AFP), le 10/11/2021 - Ses protestations d'innocence n'auront pas convaincu la cour. Yacine Mihoub a été condamné, mercredi 10 novembre, à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre en 2018 de Mireille Knoll, un crime « *au caractère antisémite* ». Sa peine a été assortie d'une période de sûreté de 22 ans, soit plus que les 18 ans requis par l'avocat général. Son coaccusé, Alex Carrimbacus a été acquitté pour le meurtre de l'octogénaire, mais condamné à une peine de 15 ans de réclusion assortie d'une peine de sûreté de deux tiers pour vol aggravé chez la victime. Comme pour Yacine Mihoub, le caractère antisémite a été retenu contre lui, de même que la circonstance aggravante de la vulnérabilité de Mireille Knoll, 85 ans et très affaiblie par la maladie de Parkinson. La cour d'assises de Paris a estimé que les faits s'étaient inscrits dans un « *contexte global antisémite* »... Selon la cour, l'agression sexuelle perpétrée par Yacine Mihoub en 2017 sur une collégienne que logeait Mireille Knoll a pu être à l'origine d'un « *contentieux latent* ». Celui-ci, couplé à une « *tolérance limitée à la frustration* » de Yacine Mihoub, a pu être alimenté par une « *une détestation larvée* » des Juifs. Son intérêt pour des livres sur Mohammed Merah, la charia ou Mein Kampf sont venus appuyer cette thèse selon la cour.

Au procès des attentats du 13 novembre, le témoignage du frère d'Abdelhamid Abaaoud. Pierre Bienvault, La Croix, 10/12/2021 - La cour d'assises de Paris a entendu, jeudi 9 décembre, Yassine Abaaoud, le frère du chef du commando du 13 novembre. « *Il a fait ses choix, pris ses décisions* », a-t-il estimé, affirmant n'avoir rien su des projets terroristes de son aîné qui, en 2014, a « *brisé* » sa famille en emmenant en Syrie leur plus jeune frère, âgé de 13 ans. Le témoin du jour n'est ni à l'aise ni bavard. Pratiquement à chaque phrase, il dit « *non monsieur* » ou « *je ne sais pas* »... Pour le reste, il ne lâche pas grand-chose. Il ne veut pas parler de cette condamnation au Maroc à deux ans de prison pour « *apologie du terrorisme* » et « *non-dénonciation de crimes terroristes* ». « *Je n'ai pas eu un procès équitable* », assure le

témoin, évasif sur ce qu'il savait des activités de son frère radicalisé dans une prison belge en 2012 avant de rejoindre la Syrie en 2013 où il deviendra un cadre de l'État islamique...

Soupons de "séparatisme": selon Darmanin, 21 mosquées ont été fermées ces derniers mois. 12.12.2021 - Le ministre de l'Intérieur a assuré que six autres lieux de culte musulmans sont "en cours d'instruction" pour une possible fermeture et qu'une "vingtaine" font encore l'objet de contrôles. Sur les 99 mosquées soupçonnées de "séparatisme", toutes ont été contrôlées ces derniers mois et 21 ont été fermées, a annoncé ce dimanche le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin. Invité du Grand Jury RTL LCI Le Figaro, le ministre a précisé que six autres lieux de culte musulmans sont "en cours d'instruction". Par ailleurs, 36 mosquées ne sont plus soupçonnées de "séparatisme" depuis qu'elles ont "accepté des demandes de la République". <https://www.msn.com/fr-fr/actualite/france/soup%C3%A7ons-de-s%C3%A9paratisme-selon-darmanin-21-mosqu%C3%A9es-ont-%C3%A9t%C3%A9-ferm%C3%A9es-ces-derniers-mois/ar-AARJlyc?ocid=msdgnpt>

Dans le Rhône, la fermeture des comptes bancaires de plusieurs mosquées inquiète. Eve Guyot (à Lyon), La Croix 18/11/2021 - En deux ans, une dizaine de lieux de culte musulmans ont vu leur compte soudainement fermé par leur banque. Une pratique jugée « abusive et injuste » par le Conseil des mosquées du Rhône, qui cherche à alerter sur la gravité de la situation. **De grosses sommes d'argent en espèces...** Ce qui n'étonne pas Kamel Kabtane : « *Il est probable que ce qui pose problème soit la grosse quantité d'argent liquide (dont la traçabilité est plus difficile à établir, NDLR) déposée chaque mois...établissements en récoltent encore plus que d'habitude.* »

Nouvelle dissolution d'une association de lutte contre l'islamophobie. Mélinée Le Priol, La Croix, 22/10/2021 - La **Coordination contre le racisme et l'islamophobie (CRI)** a été dissoute en Conseil des ministres, mercredi 20 octobre. Cette petite association basée dans le Rhône dénonce un « *coup de communication à visée électoraliste* ». Depuis le début du quinquennat, les dissolutions d'associations se multiplient. **Moins d'un an après le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF)**, le 2 décembre 2020, la Coordination contre le racisme et l'islamophobie (CRI) a été à son tour dissoute en Conseil des ministres, mercredi 20 octobre. Si les deux associations n'avaient pas le même rayonnement, la CRI étant plus confidentielle que le CCIF, elles partageaient le même double objectif : dénoncer les discriminations et actes anti-musulmans, et aider juridiquement les victimes. La CRI n'entendait toutefois pas défendre que les musulmans, mais les victimes de racisme en général. Or selon le décret de dissolution publié par le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin le 20 octobre, ces dénonciations de discriminations, volontiers relayées sur les réseaux sociaux, ont contribué à « *cultiver le soupçon d'islamophobie au sein de la société française* ». Le ministère affirme même qu'elles visaient à « *provoquer des réactions violentes et un sentiment de révolte* » auprès du public, leur fréquence démontrant une « *véritable stratégie d'influence* ». ...De fait, la petite structure est domiciliée chez son fondateur, un incontournable des sphères militantes de Lyon depuis quatre bonnes décennies : Abdelaziz Chaambi. Il faut le voir, keffieh autour du cou et micro à la main, haranguant les foules lors de manifestations de soutien aux Palestiniens. Ce fils d'ouvrier tunisien issu de l'extrême gauche a vu sa jeunesse marquée par la « **Marche des beurs** » de 1983. Comme d'autres, il a, peu à peu, orienté sa trajectoire vers une réaffirmation de l'islam, cofondant en 1987 l'**Union des jeunes musulmans (UJM)** et accompagnant, depuis Lyon, le prédicateur **Tariq Ramadan** dans son ascension. Les deux hommes ont finalement coupé toute relation... Antisioniste et anticolonialiste, cet électron libre a appelé les musulmans à rejoindre la Manif pour tous en 2013, tout en restant toujours à l'écart des structures officielles de l'islam de France...

La menace turco-islamiste en France. Enjeux & perspectives - Revue « Conflits » - Cécile du Gardin, 15 décembre 2021 - Dans **Religion et Géopolitique** - Une récente note de la DGSI a alerté sur la pénétration de l'islam fondamentaliste en France. S'appuyant sur des associations françaises et étrangères, des mouvements liés aux Frères musulmans ou à Al-Qaïda tentent de prendre le contrôle des populations immigrées pour les détacher de la France et se servir d'elle. État des lieux, à travers l'exemple des réseaux turcs. « *L'islam fondamentaliste atteint en France un seuil critique d'influence qui fait désormais peser un véritable danger sur la vie démocratique de la nation.* » Ainsi débute le rapport 2018 de la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) intitulé *État des lieux de la pénétration de l'islam fondamentaliste en France*, posant dès la première page le constat de la menace que représentent les réseaux islamistes. Dès la première page, le rapport de la DGSI pose également une identification sans appel des **quatre mouvements islamistes** considérés comme « *les plus actifs* » sur le territoire national : **Frères musulmans, salafistes, tablighs, turcs**. Si les trois premiers sont régulièrement exposés sur le devant de la scène, c'est le mouvement turc qui a dernièrement fait beaucoup parler de lui. La question du financement de la grande **mosquée Eyyub Sultan à Strasbourg** est à l'origine d'une polémique révélant – en tout cas au grand public – l'ampleur de l'influence de l'islamisme turc sur le territoire national, et mettant en lumière le poids de l'un des réseaux islamistes turcs concourant le plus à ce phénomène, la **Confédération islamique Millî Görüs (CIMG)**. Depuis le scandale suscité par l'éventualité d'un financement de la part de la municipalité de la capitale européenne, dont les rênes sont entre les mains du parti Europe Écologie Les Verts, le nom du **Millî Görüs** s'étale à grands coups de titres dans la presse...**La diaspora, instrument de l'ingérence du pouvoir turc en France** - Le turco-islamisme est un mouvement extrêmement structuré dont l'objectif est d'offrir un encadrement fort à la diaspora turque en France. **Les réseaux islamistes au service du pouvoir turc en France** - L'islamisme turc se diffuse sur le territoire national au moyen de deux grands réseaux. L'un, officiel, émane directement de l'État turc par le biais de la structure consulaire du département des affaires étrangères de la Diyanet, possédant une branche européenne : **la DITIB** (Union turco-islamique des Affaires religieuses). L'autre est un réseau lui aussi légal, mais aujourd'hui officiellement séparé du pouvoir politique turc, **le Millî Görüs (Vision Nationale)**, également répandu dans plusieurs pays d'Europe...En France, on comptait en 2017 **151 imams directement dépêchés par la Turquie**. Exemples suprêmes de l'instrumentalisation de la religion par la Turquie, ces imams seraient en réalité affectés à des fonctions bien plus poussées puisqu'ils seraient **également chargés de « *ficher les opposants* »**^[14]. » ... Le Millî Görüs et la DITIB tissent leur toile au moyen de toute une nébuleuse d'associations en lien avec le pouvoir turc. Il s'agit entre autres de **l'Union des démocrates turcs européens (UETD)**, ou encore du **parti politique Justice Égalité**, dont le programme politique « *s'inscrit dans la tradition des partis islamiques, en proposant un projet radical, de contre-société, enrobé dans un discours de « lutte contre l'islamophobie* »^[17]. Enfin, l'éducation représente une grande part de l'encadrement de la diaspora turque, avec des professeurs également envoyés par la Turquie et fidèles à l'**AKP**, et la construction d'écoles grâce à la **fondation Maarif** gérant des établissements privés^[18]. Récemment, le projet de l'ouverture d'une **école coranique hors contrat par le Millî Görüs à Albertville** a également soulevé la controverse, à tel point que le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a réalisé un communiqué de presse dévoilant le dépôt d'un amendement par le gouvernement au Projet de loi confortant le respect des principes de la République. Il permettrait au

préfet de « s'opposer à l'ouverture d'un établissement scolaire "pour des motifs tirés des relations internationales de la France ou de la défense de sa souveraineté" [19] »...

Richard Malka : La suspension du prof de l'IEP Grenoble est une injonction à courber l'échine. Tribune - Par Richard Malka - L'Express, 22/12/2021 - Pour le célèbre avocat de *Charlie Hebdo* et de *Mila*, la suspension de ce professeur d'allemand à Sciences Po Grenoble est une affaire cruciale pour l'avenir. Me Richard Malka : "Le message véhiculé par cette affaire est simple : taisez-vous devant la terreur intellectuelle". Je suis en vacances. Après quelques mois éreintants à défendre, autant que je le pouvais, le droit d'emmerder Dieu (1), j'ai décidé d'offrir à mes neurones une cure de désintoxication. Oubliée la liberté d'expression, plus rien à faire du blasphème, du Wokisme ; laissez-moi tranquille avec l'islamo-gauchisme... Il y a donc, sur notre territoire, **un petit Pakistan situé dans cette bonne ville de Grenoble. Un laboratoire de la pensée stalinienne** dirigé par une certaine Sabine Saurugger qui, en moins d'un an et demi, depuis sa nomination à la tête de Sciences Po Grenoble, aura réussi l'exploit d'anéantir la réputation de cette école et de porter préjudice à des centaines d'étudiants qui auront bien du mal à réaliser leurs rêves quand ils inscriront sur leur CV le nom de cette école de la honte... Je résume : le 4 mars dernier, un professeur d'allemand, **Klaus Kinzler, est victime d'une campagne de lynchage sur les réseaux d'un syndicat étudiant**, son nom étant par ailleurs **placardé sur les murs de Sciences Po Grenoble**, affublé des qualificatifs de **fasciste et d'islamophobe**. Son seul crime consiste à **avoir contesté le concept d'islamophobie**, ce qui fait débat, depuis des décennies et ce dont on devrait pouvoir discuter, même à l'université... Le professeur s'en émeut, de même que du manque de soutien évident de **sa direction, dont on sent bien qu'elle a plutôt tendance à se ranger du côté de la terreur intellectuelle**, parce que c'est pour la bonne cause. L'affaire aurait pu en rester là mais non, il faut réduire au silence pour que plus aucun professeur, jamais, partout en France, n'ose contester le dogme naissant. C'est alors que Madame Saurugger a une idée géniale qui a fait ses preuves pour éliminer toute velléité de contestation : **innocenter les coupables et condamner leur victime** au seul motif qu'elle a osé parler à des journalistes, ce qui ne se fait pas. Manquerait plus que la liberté d'expression soit un droit constitutionnel qui permette de se défendre et de dénoncer l'instauration d'une petite dictature de la pensée. L'université va s'atteler méticuleusement à cette tâche sacrée. D'abord, **relaxer 16 des 17 étudiants poursuivis disciplinairement en dépit des conclusions d'un rapport de l'Inspection Générale de l'Education Nationale**. Puis, et c'est le chef d'oeuvre de la direction de Sciences Po Grenoble, prendre un arrêté le 14 décembre dernier, en espérant sûrement que les journalistes ne tarderont pas à être en vacances autour d'une dinde, pour **suspendre le Professeur insulté** qui avait eu l'audace de s'en plaindre. Le suspendre avant même que ne soit engagée à son encontre une procédure disciplinaire pour avoir osé parler. Passons sur le **soutien apporté par le groupe écologiste de la région Rhône-Alpes** qui, au prétexte de s'insurger de la décision de Laurent Wauquiez de supprimer la subvention de la Région à l'IEP, apporte son soutien à la direction de l'école. (1) NDLR : Lire "Le droit d'emmerder Dieu", de Richard Malka, paru chez Grasset le 22 septembre 2021.

« La liberté dans le hijab » : le Conseil de l'Europe retire sa campagne controversée. Jean-Baptiste François, La Croix, 03/11/2021 - Une campagne célébrant la diversité par le slogan « la liberté dans le hijab », lancée la semaine dernière par le Conseil de l'Europe, a déclenché une vive polémique en France, conduisant mardi 2 novembre l'organisation à faire machine arrière. À l'origine de ce faux pas, la reprise d'un discours militant, et la marque d'une institution qui n'intègre pas toujours la diversité des valeurs. Un des Tweets en question montrait la photo d'une femme voilée sur seulement la moitié du visage, accompagnée de plusieurs slogans écrits en anglais : « *La beauté est dans la diversité comme la liberté est dans le hijab* », « *À quel point le monde serait-il ennuyeux si tout le monde se ressemblait ? Célébrez la diversité et respectez le hijab* »... La seconde édition en France a eu lieu à Sciences-Po Paris, en avril 2016, en réaction aux propos de la ministre des droits des femmes de l'époque, Laurence Rossignol, qui avait fait l'analogie entre les femmes qui font le choix du voile avec les « *nègres qui étaient pour l'esclavage* ». Ce n'est pas la première fois que le Conseil de l'Europe (47 pays), s'aventure sur ce terrain...

Polémique entre la France et le Qatar sur le financement des entités « séparatistes ». Philippe Ricard et Christophe Ayad, le Monde 09 décembre 2021 - Laurent Nuñez, le coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme, affirme avoir demandé aux autorités qataries de cesser de financer une quinzaine de mosquées, d'écoles et d'associations en France. Doha parle de « pure invention » et dénonce une « récupération politique ».

Elle avait laissée mourir de soif une yazidie de 5 ans, Jennifer Wenisch est condamnée à 10 ans de prison. 26 octobre 2021 - Jennifer Wenisch a été reconnue coupable par le tribunal de Munich, qui l'a condamnée à 10 ans de prison pour avoir laissé son esclave yazidie de 5 ans mourir de soif, enchaînée au soleil... Avec son mari, elle avait acheté une mère yazidie et sa fille, pour en faire ses esclaves. Mais la fillette tombe malade. Le mari de Jennifer Wenisch décide de l'enchaîner au soleil. Elle finira par mourir de soif. À l'ouverture du procès, le parquet expliquait alors que « l'accusée a laissé son mari faire et n'a rien entrepris pour sauver la fillette »...
https://www.infochretienne.com/elle-avait-laissee-mourir-de-soif-une-yazidie-de-5-ans-jennifer-wenisch-est-condamnee-a-10-ans-de-prison/?goal=0_bb2f45a91d-d393a9e665-109470697&mc_cid=d393a9e665&mc_eid=cc27b1ded4

Un homme accusé d'avoir tué sa mère, qui se serait convertie au christianisme. EMANUEL FABIAN, Times of Israël, 27 septembre 2021 - Selon l'acte de mise en examen, Muad Hib, 27 ans, de Zarzir, a caché le corps de Rasha Muklasha sous un tas de sable et de feuilles vers le fleuve Jourdain, le mois dernier. Un homme de 27 ans, originaire du nord d'Israël, a été mis en examen dans la journée de lundi pour avoir tué sa mère, le mois dernier. Il aurait ensuite dissimulé son corps. La victime s'était convertie au christianisme orthodoxe, quittant l'islam.
<https://fr.timesofisrael.com/un-fils-accuse-davoir-tue-sa-mere-et-davoir-dissimule-son-corps/>

Une ministre tunisienne refuse de se couvrir la tête pour prêter serment. COURRIER INTERNATIONAL - PARIS, Malik Ben Salem 13/10/2021 - Le nouveau gouvernement tunisien présidé par Najla Bouden a prêté serment ce 11 octobre, devant le président de la République... Lors de la traditionnelle cérémonie de prestation de serment devant le président de la République, qui se déroule au palais de Carthage, la coutume veut que les femmes jurent la main droite posée sur le Coran et un foulard couvrant leur tête. Mais, face au **président tunisien Kaïs Saïed**, ce 11 octobre, Sihem Boughdiri Nemsia, nommée ministre des Finances **dans le nouveau gouvernement de Najla Bouden**, a dérogé à la règle. La nouvelle ministre a prêté serment sans voile...

Le Génocide des Chrétiens du Nigeria par les Djihadiste va en s'Intensifiant. Raymond Ibrahim, Gatestone Institute, 28 octobre 2021 - Traduction du texte original: The Jihadist Genocide of Christians in Nigeria Intensifies. Depuis juillet 2009, date du début de l'insurrection islamique au Nigeria - Boko Haram d'abord, puis les bergers musulmans Peuls, qui se sont radicalisés et pratiquent le djihad - plus de 60 000 chrétiens ont été assassinés ou kidnappés. Les chrétiens enlevés ne sont jamais revenus et leurs proches pensent qu'ils ont été tués. Parallèlement, sur la même période, environ 20 000 églises et écoles chrétiennes ont été incendiées et détruites. Nombre de ces statistiques ont été rendues publiques le 4 août 2021, par la Société internationale pour les libertés civiles et la primauté du droit (Society for Civil Liberties and Rule of Law)...L'ensemble du [rapport](#) vaut le détour, mais les informations les plus importantes sont citées ci-dessous :

« De juillet 2009 à juillet 2021..., une analyse indépendante a évalué le nombre total de **chrétiens assassinés ... à environ 43 000**... Les meurtres sont imputables à la propagation de l'islamisme radical au Nigeria... « [L]es djihadistes islamiques mais aussi l'"esprit du jihad" qui règne au sein des forces de sécurité nigérianes sont à l'origine d'au moins 18 500 disparitions de personnes ayant très peu de chances d'être retrouvées vivantes... Au Nigeria, **la plupart des musulmans enlevés par les djihadistes finissent par être relâchés sans condition, alors que leurs homologues chrétiens sont tués en captivité ou convertis de force à l'islam**... « **Les atrocités commises par les djihadistes contre les chrétiens** (...) vont des extorsions aux conversions forcées en passant par la destruction ou l'incendie de leurs maisons, temples, églises et écoles ainsi que l'occupation de terres agricoles, la destruction de récoltes et autres actes internationalement interdits... « Ces douze dernières années, des enquêtes indépendantes indiquent que pas moins de 30 millions de chrétiens qui forment une ethno-religion dans le nord du Nigeria [à majorité musulmane] sont menacés ; dix millions d'entre eux ont été déracinés, six millions ont quitté leurs terres et leurs maisons pour éviter d'être massacrés et plus de quatre millions sont devenus des PDI [personnes dépacées] ... » Le rapport d'Intersociety va jusqu'en juillet 2021, mais les massacres et les atrocités se sont poursuivis sans relâche après sa publication. Ainsi, un [média](#) a rapporté le 25 août que, dans une zone de l'État du Plateau, les terroristes peuls « ont, au cours des trois premières semaines d'août, tué 70 chrétiens, obligé 30 000 autres à fuir. Ils ont aussi incendié 500 maisons [et 1 000 fermes] ». <https://fr.gatestoneinstitute.org/17897/genocide-chretiens-nigeria>

Au Nigeria, « 17 chrétiens assassinés chaque jour » : « Les tueries de masse sont désormais une urgence nationale » - 15 décembre 2021 - « **La violence continue, les meurtres et les déplacements contre les chrétiens et autres n'ont fait qu'augmenter. En fait, en 2021, les massacres se produisent presque tous les soirs, tandis que le jour, de jeunes garçons sont tués dans les champs.** »... Ils dénoncent les villages incendiés par les Peuls et les militants de Boko Haram, des « massacres [qui] se produisent presque tous les soirs ». Et selon eux, « les victimes sont souvent ciblées en raison de leur identité religieuse ». https://www.infochretienne.com/au-nigeria-17-chretiens-assassines-chaque-jour-les-tueries-de-masse-sont-desormais-une-urgence-nationale/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=au-nigeria-17-chretiens-assassines-chaque-jour-les-tueries-de-masse-sont-desormais-une-urgence-nationale&goal=0_bb2f45a91d-e234057997-109470697&mc_cid=e234057997&mc_eid=cc27b1ded4

Menacés de mort au Burkina Faso, 147 chrétiens sont en fuite, d'autres restent en danger dans leurs villages
8 novembre 2021 - L'organisation Aide à l'Église en Détresse rapportait vendredi que 147 chrétiens, parmi lesquels, des enfants, des femmes enceintes et des personnes âgées, sont en fuite au Burkina-Faso. Menacés de mort par des terroristes, ils auraient fui dès le mois d'octobre de deux villages du Sahel près de la frontière nigérienne. Et les personnes qui viennent à leur secours dans leur fuite, deviendraient, elles aussi, en danger ». Ce qui est terrible, c'est que lorsque quelqu'un nous a donné refuge, nous avons été dénoncés comme chrétiens, et cela a mis en danger la personne qui nous avait hébergés », explique une source de l'Aide à l'Église en Détresse. https://www.infochretienne.com/menaces-de-mort-au-burkina-faso-147-chretiens-sont-en-fuite-dautres-restent-en-danger-dans-leurs-villages/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=menaces-de-mort-au-burkina-faso-147-chretiens-sont-en-fuite-dautres-restent-en-danger-dans-leurs-villages&goal=0_bb2f45a91d-aa7805c51b-109470697&mc_cid=aa7805c51b&mc_eid=cc27b1ded4

Un homme lynché, « torturé à mort » puis brûlé pour blasphème, Imran Khan dénonce « un jour de honte pour le Pakistan ». 6 décembre 2021 - Le 3 décembre, un directeur d'usine sri-lankais, Priyantha Kumara, a été accusé de blasphème, lynché par la foule et brûlé, à Sialkot au Pakistan. Imran Khan, Premier Ministre pakistanais a immédiatement dénoncé sur Twitter « un jour de honte pour le Pakistan », avant de préciser que les responsables seraient « punis avec toute la rigueur de la loi »... Pour Samson Salamat, président de Rwadari Tehreek, organisation qui milite pour la tolérance religieuse au Pakistan, ce « meurtre brutal », est « le résultat amer de décennies d'endoctrinement et d'incitation à la violence par des organisations extrémistes qui opèrent en toute impunité dans le pays parce que l'appareil d'État est incapable de les arrêter ». « Ils utilisent les lois sur le blasphème comme une arme », déplore-t-il. https://www.infochretienne.com/un-homme-lynche-torture-a-mort-puis-brule-pour-blaspheme-imran-khan-denonce-un-jour-de-honte-pour-le-pakistan/?goal=0_bb2f45a91d-3bbf1ec666-109470697&mc_cid=3bbf1ec666&mc_eid=cc27b1ded4

Pakistan : Imran Khan s'exprime contre le projet de loi anti-conversion, les chrétiens sont indignés. 5 octobre 2021 « Personne ne réclame une loi contre l'islam ; notre lutte est contre les pédophiles utilisant la religion comme refuge pour des activités criminelles. L'exploitation des minorités vulnérables ne devrait pas être assimilée à l'opposition à l'islam. » Le Pakistan travaille actuellement sur un projet de loi anti-conversion. Pour les minorités, il s'agirait de lutter contre le phénomène croissant de conversions forcées à l'islam. Mais ce projet de loi divise. À la fin du mois de septembre, le ministère pakistanais des Affaires religieuses et de l'Harmonie interconfessionnelle avait déjà rejeté ce projet de loi, affirmant que « la loi proposée dans sa forme actuelle se heurte à la charia islamique »...« Donc, il est acceptable que les femmes soient battues et torturées, et il est également acceptable que des filles mineures non musulmanes soient converties de force à l'islam ? Le Premier ministre doit comprendre que tous ne sont pas musulmans au Pakistan. L'État doit protéger les droits des minorités religieuses ; une législation efficace contre les conversions forcées est essentielle. » Le père camillien Mushtaq Anjum s'est exprimé auprès d'UCA News. Il affirme que « personne ne réclame une loi contre l'islam », mais « contre les pédophiles utilisant la religion comme refuge pour des activités criminelles ». https://www.infochretienne.com/pakistan-imran-khan-s'exprime-contre-le-projet-de-loi-anti-conversion-les-chretiens-sont-indignes/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=pakistan-imran-khan-s'exprime-contre-le-projet-de-loi-anti-conversion-les-chretiens-sont-indignes&goal=0_bb2f45a91d-e2bebfadbb-109470697&mc_cid=e2bebfadbb&mc_eid=cc27b1ded4

Afghanistan : les talibans confirment le meurtre de quatre femmes. Elle avec AFP 07.11.2021 - Un porte-parole taliban a confirmé samedi le meurtre de quatre Afghanes dont les cadavres ont été retrouvés à Mazar-i-Sharif, dans le nord du pays, alors que plusieurs

assassinats d'activistes ont été rapportés récemment. Une activiste pour les droits des femmes à Mazar-i-Sharif, contactée par l'AFP, a dit connaître l'une des victimes, Frozan Sanfi, « une activiste pour les droits des femmes très connue dans la ville »...

Une radio chrétienne contrainte de diffuser du « contenu musulman ». 16 décembre 2021... La constitution indonésienne garantit la liberté religieuse et le droit de pratiquer son culte selon ses propres croyances. Mais la persécution et la discrimination des chrétiens restent vives. International Christian Concern révèle des pressions imposées à une radio chrétienne qui diffuse sur une des îles indonésiennes... Pour International Christian Concern, cet événement est « un exemple de l'hostilité de certains musulmans envers le christianisme ». https://www.infochretienne.com/une-radio-chretienne-contrainte-de-diffuser-du-contenu-musulman/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=une-radio-chretienne-contrainte-de-diffuser-du-contenu-musulman&goal=0_bb2f45a91d-1f110c7599-109470697&mc_cid=1f110c7599&mc_eid=cc27b1ded4

Les leaders des Nations Unies de l'Islam font l'objet d'une enquête aux États-Unis pour exploitation d'enfants.

SOURCE : Univision - Les dirigeants d'un groupe basé au Kansas, décrit par les autorités comme une secte, font l'objet d'une enquête pour avoir envoyé **des mineurs dans différentes régions des États-Unis pour travailler jusqu'à 16 heures par jour** dans des restaurants, des stations-service et des usines qu'ils gèrent, **sans rémunération ni éducation** formelle. Selon Univision, les procureurs généraux allèguent que cette pratique illégale a été menée pendant au moins 10 ans par huit dirigeants de l'organisation identifiée comme Nations unies de l'Islam et Créateurs de valeur, ou UNOI. Dans un acte d'accusation rendu public le 26 octobre, les procureurs ont affirmé que le groupe battait les enfants, leur imposait des restrictions alimentaires sévères et les forçait à travailler sans rémunération, certains n'ayant que huit ans. Royall Jenkins travaillait comme chauffeur routier et avait été membre de la Nation of Islam jusqu'en 1978, date à laquelle il a fondé les Nations unies de l'Islam. Il persuadait ses adeptes qu'"il avait été enlevé par des anges qui l'avaient emmené à travers la galaxie et lui avaient enseigné la bonne façon de gouverner la Terre", selon l'acte d'accusation. À un moment donné, le groupe comptait des centaines d'adeptes. L'organisation était initialement basée dans le Maryland, où ses premières réunions ont eu lieu, mais le siège a ensuite été transféré à Kansas City, dans le Kansas, en 1990, ce qui a permis d'attirer un grand nombre de membres. M. Jenkins, qui a créé et affirmé le principe du "devoir obligatoire" ou du travail non rémunéré, **a dirigé le groupe avec l'aide de ses épouses** et de membres du personnel jusqu'en 2012... L'acte d'accusation cite 10 garçons qui ont été forcés de travailler pour l'organisation entre octobre 2000 et novembre 2012. Certains ont travaillé pendant 12 ans sans être payés, selon l'acte d'accusation. En mai 2018, le juge américain Daniel Crabtree a qualifié le groupe de secte et l'a condamné à verser 8 millions de dollars à Kendra Ross, qui dit avoir passé 10 ans à effectuer des travaux non rémunérés. (Deepl traduc.) - Boletín electrónico de información sobre el fenómeno de las sectas y la nueva religiosidad. N° 883 – 20.11.2021 - Red Iberoamericana de Estudio de las Sectas (RIES)

JEAN DE DIEU

Le guérisseur brésilien Joao de Deus est en prison depuis un an et quatre mois. Il a été condamné à 63 ans de prison pour avoir abusé de centaines de femmes, mais son âge - il est octogénaire - la précarité de sa santé et les recommandations de la pandémie ont entraîné sa condamnation à l'assignation à résidence... Rubén Amón raconte l'histoire dans le journal espagnol El Confidencial. Le sarcasme explique **l'indignation des femmes violées dans l'enceinte spirituelle d'Abadiania**, à deux heures de Brasilia. Le médium brésilien en profitait autant qu'il le voulait et comme il le voulait, non plus en exerçant ses prétendues qualités miraculeuses, mais en les **menaçant des repréailles de la magie noire** s'ils osaient le dénoncer. C'est dans ce contexte de crédulité et de superstition que **Joao Teixeira de Fabra**, voici son vrai nom, a pu devenir un gourou, un leader spirituel au Brésil et un phénomène de masse. Il était idolâtré par les grandes personnalités nationales, dont **Lula da Silva et Ronaldo**. Il est devenu **ami avec Bill Clinton**. Et même Oprah Winfrey est venue rendre compte de ses exploits. Joao de Deus a acquis un état de transe qui lui permet de guérir les malades incurables, les paralysés incorrigibles, les aveugles irréparables. L'Église catholique le considérait comme un hérétique, un faussaire, mais le guérisseur charismatique s'identifiait comme un véhicule pour les anciennes sanctifications... L'histoire est racontée **dans un documentaire fascinant et stupéfiant qui vient de sortir sur Netflix**. Non seulement parce que **l'impunité et l'euphorie mystique** dans lesquelles le prédateur sexuel a réussi à opérer sont impressionnantes, mais aussi parce que la douleur des proies et l'empire commercial que le sanctuaire a engendré ne contredisent pas la réputation de guérison que les proches, les témoins et même les femmes violées attribuent à la sinistre bipolarité de Joao de Deus. Saint et diable en même temps... **Le gourou guérissait et violait au nom de Dieu**. Il a fallu le courage de quelques femmes qui ont osé le dénoncer. Et **la fin de l'"omertà"** a permis à l'accusation de donner de la crédibilité à **600 femmes** qui ont témoigné d'abus sexuels. Ce qui n'a pas eu lieu, c'est une poursuite pénale pour un travail thérapeutique et de guérison... Au-delà de l'imposture, du charlatanisme, le documentaire véhicule toutes les preuves d'une méthodologie malsaine. Parce que le saint ne s'est pas limité à la prosaïque imposition des mains. Il utilisait des couteaux, des scalpels et même des outils vétérinaires. Ses patients ont saigné... C'est une merveilleuse allégorie de l'efficacité et de la déprédation avec lesquelles Joao Teixeira a construit une sorte d'empire miraculeux dans un terrain vague, plus ou moins comme le gourou indien **Osho** l'a fait dans le terrain vague de l'Oregon. En d'autres termes, l'imposteur brésilien a fait de la crédulité l'alibi d'un **fabuleux business**. Il a facturé des commissions aux chauffeurs de taxi et aux hôteliers. Il vendait de l'eau bénite comme si c'était du Coca-Cola. Il a accumulé des bijoux, de l'argent noir, des biens immobiliers... Le saint a failli se sentir impuni et immunisé. Parce qu'il a pratiqué la magie pendant 40 ans. Et parce qu'il a pu croire à ses grands exploits. C'est pourquoi le témoignage de **sa propre fille** est choquant. Et l'éloquence avec laquelle **elle évoque la férocité de l'inceste**. **Joao de Deus a commencé à abuser d'elle à l'âge de neuf ans**. Et il l'a gardée psychologiquement séquestrée jusqu'à ce que les premières accusations ébranlent le trône du thaumaturge... (Deepl traduc.) - Boletín electrónico de información sobre el fenómeno de las sectas y la nueva religiosidad. N° 870 – 29.09.2021 - Red Iberoamericana de Estudio de las Sectas (RIES)

JUDAISME

La police dit avoir résolu un meurtre de 1986 lié à une secte hassidique. TIMES OF ISRAEL, 3 novembre 2021 - La police fouille la région de Jérusalem à la recherche des restes de Nissim Shitrit, 17 ans, après les aveux d'un suspect ; deux suspects ont été placés en détention provisoire... Les nouveaux éléments ont confirmé que la disparition de Shitrit, 17 ans, était traitée comme un meurtre. Le principal

suspect dans le meurtre d'un adolescent disparu dans les années 1980 aurait avoué son crime mercredi après une rencontre organisée par la police avec le rabbin Eliezer Berland, chef d'une secte hassidique, un délinquant sexuel condamné et un escroc présumé qui a également été arrêté en relation avec la mort de l'adolescent... Un certain nombre de personnes ont été arrêtées récemment pour la mort de Shitrit et le meurtre non résolu d'Avi Edri, 41 ans, dans les années 1990. Un embargo restreint de nombreux détails de l'enquête, y compris la désignation des suspects, dont beaucoup seraient âgés d'au moins 60 à 70 ans. Les suspects sont liés à la **secte ultra-orthodoxe Shuvu Bonim** dirigée par Berland.

<https://fr.timesofisrael.com/la-police-dit-avoir-resolu-un-meurtre-de-1986-lie-a-une-secte-hassidique/>

Deux dirigeants de Lev Tahor condamnés pour enlèvement et exploitation d'enfants. LUKE TRESS, Times of Israel 11 novembre 2021 - Nachman Helbrans et Mayer Rosner risquent la prison à vie pour avoir enlevé une jeune fille de 14 ans et son frère afin qu'elle ait une relation sexuelle avec un homme adulte - Nachman Helbrans et Mayer Rosner risquent une peine minimale obligatoire de 10 ans de prison et une peine maximale de prison à vie. La sentence sera prononcée ultérieurement par un juge du tribunal fédéral du district sud de New York... L'histoire s'est passée au Guatemala, l'un des principaux pays de résidence du groupe Lev Tahor. En 2017, Nachman Helbrans, l'un de ses dirigeants, a fait en sorte que **sa nièce âgée de 13 ans soit « mariée » à un adulte de la secte, âgé lui de 19 ans** – une union illégale car interdite par la loi mais bel et bien consommée... Nachman Helbrans, 39 ans, et Mayer Rosner, 45 ans, ont été reconnus coupables de tous les chefs d'accusation, y compris de complot pour transporter un mineur dans l'intention de le livrer à une activité sexuelle criminelle et d'enlèvement parental international. Lev Tahor est une secte ultra-orthodoxe extrémiste. Elle a été fondée par le père de Nachman Helbrans, le rabbin Shlomo Helbrans, à Jérusalem dans les années 1980. Le groupe a fui au Canada, puis au Guatemala en 2014, après avoir fait l'objet d'une surveillance intense de la part des autorités canadiennes pour des allégations d'abus et de mariages d'enfants. Le plus jeune Helbrans a pris les rênes du groupe en 2017 lorsque son père s'est noyé au Mexique et Mayer Rosner a servi de « top lieutenant », selon les documents judiciaires. Les mouvements, les machinations et les plans du groupe sont tous obscurs. On pense actuellement qu'il tente de se rendre en Iran via le Kurdistan. Des membres du groupe antisioniste ont demandé l'asile politique en Iran en 2018... Le groupe a été décrit comme une secte et comme un mouvement « **taliban juif** », car les femmes et les filles de plus de 3 ans doivent s'habiller de longues robes noires couvrant tout leur corps, ne laissant que leur visage visible. Les hommes passent la plupart de leurs journées à prier et à étudier la Torah. Le groupe adhère à une lecture extrême des lois juives. Les « mariages » entre mineurs et membres plus âgés sont courants. Les membres du groupe sont estimés à 200-300 personnes, dont des dizaines d'enfants...

LAÏCITE

Laïcité à l'école : de nouveaux chiffres et un sondage alarmant. Denis Peiron, La Croix, 09/12/2021 - Selon le ministère de l'éducation, 614 atteintes à la laïcité ont été signalées entre septembre et mi-novembre, une hausse de 12 % par rapport au précédent bilan. Un sondage Ifop-Licra auprès des lycéens suggère une plus grande prévalence du phénomène... Entre la rentrée et mi-novembre, les signalements sont au nombre de 614, soit 67 de plus que lors du précédent bilan (décembre 2020-mars 2021). Plusieurs hypothèses sont avancées : « *Un retour à un enseignement entièrement en présentiel ; une tendance à un accroissement des signalements depuis l'assassinat de Samuel Paty l'année dernière ; la commémoration de l'assassinat de Samuel Paty, qui a représenté cette année un événement fort de recrudescence des signalements.* »... Un phénomène lié « *à des prescriptions religieuses autour de la notion de pureté* », décrypte Jean-Pierre Obin, membre du bureau exécutif de la Licra. Cet inspecteur général qui, dès 2004, avait dénoncé l'influence de l'islam radical sur les établissements scolaires, souligne que « *les manifestations d'un séparatisme religieux sont particulièrement fortes dans les lycées des quartiers populaires* ». Les taux de réponse positive sont généralement deux fois plus élevés en « *milieu prioritaire* ». « *Le sentiment de relégation dans les lycées professionnels, souvent présents dans des zones populaires, conduit nombre d'élèves musulmans, des garçons surtout, à un repli religieux* », analyse Jean-Louis Auduc, membre du Conseil des sages de la laïcité.

(1) Étude Ifop pour la revue *Le Droit de vivre*, réalisée en ligne du 15 au 20 janvier

auprès d'un échantillon de 1 006 personnes, représentatif de la population lycéenne âgée de 15 ans et plus.

LA FAMILLE

"LA FAMILLE": DES MEMBRES RACONTENT LA VIE À L'INTÉRIEUR DE CETTE COMMUNAUTÉ SECRÈTE

BFMTV, 29/11/2021 - Cette communauté vieille de deux siècles vit en plein cœur de Paris. Elle compterait 3000 personnes actuellement issues de huit familles dont les membres se marient entre eux. Pour la première fois certains sortent du silence et parlent en exclusivité à BFMTV.

"La Famille." Le nom de cette communauté a été médiatisé en juin 2020 par le journaliste *du Parisien* Nicolas Jacquard, qui avait été contacté par un ancien membre de la communauté. Dans son article, il décrit le fonctionnement de la Famille : depuis la fin du XIXe siècle, huit familles vivent entre elles en plein Paris et ses membres ne peuvent se marier qu'entre eux, sous peine d'être exclus du groupe. Les différents témoignages recueillis évoquaient alors un entre-soi prononcé face au "dehors", mais aussi la consommation importante d'alcool ou même l'existence d'abus sexuels passés sous silence. BFMTV a rencontré plusieurs membres ou ex-membres de cette communauté parisienne vieille de 200 ans, qui racontent leur expérience à l'intérieur de La Famille. Soudés par la religion catholique, ils mettent en avant l'entraide entre leurs membres et relativisent la coupure entre leur communauté et ceux qui y sont étrangers...

Torture, maltraitance, viol : une communauté dissidente de La Famille visée par de graves accusations

Etienne Jacob, Le Figaro, 07.10.2021 - RÉCIT - Deux anciens membres du kibboutz de Malrevers, en Haute-Loire, accusent l'un de ses chefs de les avoir sévèrement maltraités durant leur enfance. Ils ont porté plainte... Ce clan de 80 membres a fait scission avec La Famille, ce groupe fondamentaliste chrétien parisien de près de 4000 personnes, dont les membres se marient uniquement entre eux depuis deux siècles. Contrairement à leurs « *cousins* » de la capitale, « *ceux de Malrevers* » pratiquent un culte judéo-chrétien, vivent tous dans une même bâtisse, regroupés autour d'un chef, Joël Fert. Ce dernier est visé par une plainte avec constitution de partie civile pour « *actes de torture et de barbarie* ».

ainsi que viol sur mineur de quinze ans», a appris *Le Figaro* auprès d'une source proche du dossier, confirmant une information du *Parisien*. Les plaignants, Mathieu et Joseph Fert, aujourd'hui âgés de 29 et 31 ans, disent avoir été victimes de multiples sévices durant leur enfance...

MEDECINES PARALLELES

Médoucine : chez le Doctolib des médecines douces, l'argent passe avant la santé

Par Margot Brunet et Emilien Hertement, Marianne, 19/11/2021 - La plateforme en ligne permet des prises de rendez-vous pour des consultations de naturopathie, méditation en pleine conscience, reiki [un « art énergétique » d'origine japonaise] ou encore de sophrologie. Fondé en 2016, Médoucine ressemble à un Doctolib des médecines douces. Mais le site de prise de rendez-vous apparaît plus enclin à développer à tout prix son modèle économique qu'à se soucier des pratiques proposées par ses « praticiens certifiés »... Si l'entreprise ne souhaite pas communiquer son chiffre d'affaires, Solange Arnaud, la polytechnicienne à sa tête, l'assure : « on a eu une forte progression depuis la crise sanitaire, de plus en plus de personnes souhaitent se former, notre but c'est de les accompagner dans l'entrepreneuriat. »

Car derrière un langage commercial bien huilé, se cache une véritable machine à engranger des profits. Médoucine propose un **abonnement à 119 euros par mois (comptez aussi 250 euros de frais d'inscription)** à tous les praticiens qu'elle référence. Une sophrologue du réseau contactée par Marianne l'avoue : « en payant, on obtient une certification, on est référencé et on a un agenda en ligne donc ça peut être pratique. Mais je suis globalement déçue. Pour eux, il faudrait faire de la communication tout le temps. » **Selon elle, son nombre de patients n'a pas augmenté grâce au réseau. Un constat partagé par d'autres praticiens.**

Pourtant, un des modules de formation de Médoucine **se propose de « créer un aimant à client »**. Vaste programme pour un site se présentant comme une offre médicale. « C'est tout le paradoxe de notre domaine, on ne peut pas avoir des patients, parce qu'on n'a pas le droit de les appeler ainsi puisque ce sont des pratiques non reconnues », justifie Solange Arnaud. Médoucine promet donc à ses « clients » une entrevue avec des praticiens certifiés grâce à « une série de critères de qualité », élaborés avec « des médecins et thérapeutes de médecines douces ». **Mais sur les 25 salariés de la plateforme, pas un seul n'a reçu de formation en médecine**, reconnaît Solange Arnaud, qui ajoute : « notre processus de recrutement reste très administratif, on ne fait pas d'entretiens approfondis. On échange par téléphone avec les **praticiens, ils nous envoient des informations sur leurs certifications et on les vérifie.** »

Vraiment ? Fantine, interne en médecine qui tient la chaîne Youtube de vulgarisation médicale **Fantine & Hippocrate**, s'est fait passer pendant plusieurs semaines pour une naturopathe souhaitant être référencée sur Médoucine. « J'ai bidouillé rapidement un faux certificat et c'est passé : j'ai pu aller jusqu'à l'étape de paiement pour m'inscrire », raconte-t-elle à Marianne.

La fausse naturopathe a également demandé si elle pouvait mentionner sur son profil la pratique du « Yahis Idoni, une médecine inca que j'ai apprise lors d'un voyage au Mexique auprès du maître Millana Kgari ». Réponse d'un membre de Médoucine : « vous pouvez les mentionner sur votre profil ». Sauf que... **cette pratique n'existe pas.** « Ils demandent aussi à ce que l'on soit diplômé depuis plus de deux ans et qu'on ait exercé plus de 1 200 heures... Mais ce n'est que du déclaratif, ils ne vérifient pas », constate Fantine.

Un manque de vérification qui pourrait coûter cher à la plateforme. « Certaines de ces pratiques disponibles sur Médoucine sont de l'exercice illégal de la médecine, d'autres éloignent du parcours de soins et sont donc responsables d'une perte de chance face à l'évolution de la maladie. Parfois, elles sont dangereuses, ou peuvent relever de la fraude car elles sont inefficaces... », liste Bruno Boyer, président de la section santé publique du Conseil national de l'ordre des Médecins (**CNOM**). La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (**Miviludes**) a d'ailleurs été sollicitée à trois reprises à propos de Médoucine : une fois en 2020 et deux fois en 2021. L'Ordre des médecins précise à Marianne avoir été également alerté récemment à ce sujet et dit « apporter toute sa vigilance à cette question » mais ne pas avoir « les moyens de faire la veille d'Internet tous les matins » à propos de ce genre de plateformes... **Mathieu Repiquet, membre du collectif FakeMed** qui alerte sur les pratiques médicales non conventionnelles, enquête depuis des mois sur la plateforme. Ses travaux montrent que pour la fiche sur **l'homéopathie rédigée par Médoucine, seules les études favorables sont prises en compte.** Cette pratique est ainsi présentée comme permettant de « rééquilibrer l'organisme en profondeur et non de seulement traiter les symptômes » au détriment des travaux scientifiques qui démontrent le contraire. « La prescription de traitements homéopathiques est réservée aux professionnels de santé »... Autre exemple : **l'iridologie**, méthode qui consiste à observer l'iris pour déterminer l'état de santé global d'un individu, est présentée sur Médoucine et ses blogs annexes comme une **méthode de diagnostic permettant « de comprendre la maladie, son histoire et sa cause, et d'anticiper sur les aptitudes de guérison de l'organisme »**. Une pratique qui s'apparente à un diagnostic médical. « Poser un diagnostic alors que l'on n'est pas médecin fait partie de l'exercice illégal de la médecine », insiste l'Ordre des médecins.

Sur ce point, Médoucine rétorque que les pratiques disponibles sur son site s'inscrivent en parallèle d'un parcours de soins et non en remplacement de la médecine traditionnelle. Pourtant, **l'ayurveda**, une « médecine traditionnelle indienne », y est présenté comme **traitant « tous les maux en profondeur »** et ayant des bienfaits « **aussi bien préventifs que curatifs** »... La Miviludes rappelle que les thérapies disponibles **sur Médoucine « ne sont ni évaluées ni fondées scientifiquement »**. L'entreprise affirme de son côté vouloir se doter d'un comité scientifique pour « définir les règles formellement » mais assure que sa création reste compliquée « à cause de toutes les spécialités présentées sur le site ». Pour l'instant, l'entreprise semble plutôt se concentrer sur la réussite de ses praticiens. Fantine, la fausse naturopathe, a même reçu un mail de Médoucine mentionnant que « si on n'a pas le moral, il nous est impossible de trouver des clients, faire de l'argent, se faire connaître ». Heureusement, la plateforme a une solution pour remonter le moral de ses praticiens : les « **Rendez-vous Médoucine Boosting** ». Prix : 180 euros le mois...

Deux ans de prison avec sursis à l'encontre d'un naturopathe pour exercice illégal de la médecine après les

décès de deux malades. Le Figaro avec AFP 15.10.2021 - Un naturopathe, qui s'était fait passer illégalement pour un médecin, a été condamné vendredi 15 octobre à deux ans de prison avec sursis, après le décès de deux personnes souffrant d'un cancer qui avaient suivi ses recommandations. Reconnu coupable d'usurpation de la qualité de médecin et d'exercice illégal de la médecine, il a aussi l'interdiction définitive d'exercer comme naturopathe, magnétiseur ou radiesthésiste. Le tribunal correctionnel de Paris a notamment estimé que Miguel Barthéléry avait entretenu volontairement la confusion sur ses diplômes, en se présentant comme médecin sur internet et dans des échanges par sms avec les deux victimes. Son avocat, Me Guillaume Martine, a estimé que « c'est une décision lourde pour mon client (...) » « S'il continue de faire croire à

des personnes atteintes de cancer qu'elles peuvent guérir en arrêtant de manger, la justice le sanctionnera de nouveau », a mis en garde l'avocat des parties civiles, Me Manuel Abitbol... À l'audience du 10 septembre, le parquet avait requis deux ans de prison dont un ferme, estimant qu'en « en choisissant les pratiques de Miguel Barthéléry plutôt que la médecine conventionnelle », les deux malades avaient été privés d'« une chance de survie ». L'affaire avait débuté avec la plainte en février 2019 de la compagne d'un homme qui avait succombé deux mois plus tôt à un cancer des testicules qui s'était généralisé. Diagnostiqué en 2016, le patient n'était pas allé consulter un chirurgien mais avait préféré suivre un « plan de santé » élaboré par le naturopathe, à base de jeûnes et de cures, de crudivore et d'huiles essentielles. La famille d'une kinésithérapeute belge, décédée d'un cancer de l'utérus à 39 ans, s'est jointe au dossier. À l'audience, le prévenu avait affirmé avoir notamment un doctorat et un post-doctorat aux États-Unis. Il a aussi assuré n'avoir pas promis de « guérir » mais « d'aider le corps à se nettoyer ».

L'enquête sur le youtubeur controversé Thierry Casasnovas dans les mains d'un juge. Gare au gourou - Par Margot Brunet -Marianne, 21/10/2021. Le Parquet de Perpignan a saisi un juge à propos de Thierry Casasnovas, « le gourou du cru ». L'ouverture de l'information judiciaire devrait permettre d'approfondir l'enquête, alors que Thierry Casasnovas fait l'objet de centaines de signalements...L'information judiciaire à son encontre est ouverte pour au moins trois motifs : « *exercice illégal de la profession de médecin* », « *abus de faiblesse* » et « *pratiques commerciales trompeuses* », rapporte Midi Libre...l'homme est suivi sur Youtube par 555 000 abonnés, sans compter les personnes visionnant ses vidéos sans suivre son compte...« *Le coronavirus, si j'étais ministre de la Santé, ça serait réglé rapido. Bain froid et jeûne pour tout le monde, un petit peu de jus de carottes et vas-y que je t'envoie* », assure-t-il par exemple dans un de ses contenus...Il y a une semaine, un naturopathe a été condamné pour « *exercice illégal de la médecine* » et « *usurpation du titre de médecin* ». Celui-ci avait prodigué des conseils similaires à ceux de Thierry Casasnovas à ses patients, notamment de tenter de guérir des cancers grâce à des purges, en arrêtant de s'alimenter.

Les "pierres guérissuses": la désinformation au service d'un juteux business. AFP , 16 décembre 2021 - Le quartz rose "puissant guérisseur des traumatismes émotionnels", des pierres "bénéfiques pour le cancer": dénuées de toute base scientifique, aux frontières de la légalité, ce type d'allégations vantant la "lithothérapie" est pourtant abondamment relayé par les réseaux sociaux et certains titres de presse. Sur TikTok, sous le mot-clé #crystalok, on trouve d'innombrables vidéos en anglais qui vantent pierres et cristaux censés soigner: elles cumulent plus de deux milliards de vues. Coté français, plus de 20 millions pour les vidéos #lithotherapie. Si les croyances dans le pouvoir des pierres remontent à l'Antiquité et se retrouvent dans la plupart des cultures, le terme "lithothérapie" (du grec "lithos", pierre, et "therapeia", soin) remonte plutôt aux années 70 et la vogue ésotérique du "New Age".

Mais malgré le terme "thérapie", il n'a rien de médical. Le verdict est sans ambiguïté: "les pierres en tant que telles n'ont pas de vertus curatives (...), elles ne font rien", explique à l'AFP Jean Claude Boulliard, chercheur à l'Institut de minéralogie (Sorbonne Université/Muséum National d'Histoire Naturelle/CNRS)... "La science n'a pas prouvé que le quartz ou les minéraux utilisés en lithothérapie produisent une énergie", tranche pourtant également Rym Ait Kaki, docteure en géosciences, directrice des études à l'Institut National de Gemmologie, qui rappelle que la "lithothérapie n'est pas une science"... "Il y a beaucoup d'argent en jeu (...) et on vend des pierres hors de prix", déplore le géologue Jean-Claude Boulliard... Autre clé: "d'un point de vue psychosomatique et d'effet placebo, quand les gens y croient, ça marche, ils peuvent vraiment se sentir mieux", note M. Boulliard. "On entre alors dans l'expérience particulière, qui va résonner comme une preuve, qu'on ne peut absolument pas remettre en question", enchaîne Romy Sauvayre, qui pointe les conséquences potentiellement sérieuses pour des personnes atteintes de maladies graves qui renonceraient aux soins au profit des pierres...Selon la Direction générale de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF): "toute allégation publicitaire doit pouvoir être justifiée par l'annonceur, (y compris) les propriétés prêtées aux minéraux " et "à défaut de pouvoir être prouvées scientifiquement, de telles allégations sont susceptibles d'être qualifiées de pratiques commerciales trompeuses".

MISA

Un ancien premier ministre roumain et un ancien commissaire européen ont participé à un événement de la secte du "yoga du porno". SOURCE : Divers médias. En octobre dernier, le président roumain Klaus Iohannis a désigné Dacian Cioloș (qui avait déjà été premier ministre de Roumanie entre 2015 et 2017) comme candidat au poste de premier ministre, et l'a chargé de former un nouveau gouvernement... Cependant, le 20 octobre, le Parlement roumain rejette l'investiture du gouvernement proposé par Cioloș, il faut donc trouver un autre premier ministre (et c'est finalement Nicolae Ciucă)...Ainsi, l'histoire du controversé Mouvement pour l'intégration spirituelle dans l'absolu (MISA) et de son leader Gregorian Bivolaru est revenue dans l'actualité en septembre dernier avec cette nomination avortée de Dacian Cioloș. Le premier ministre désigné a admis avoir participé à une "spirale" de la MISA, mais a nié tout autre lien avec la secte de Bivolaru, rapporte Realitatea... Les "spirales" du yoga consistent précisément en une grande spirale humaine dans la ville côtière de Costinesti (Roumanie), où des centaines (et même des milliers) d'adeptes de la secte se donnent la main et se placent selon leur signe zodiacal pour méditer, avec le gourou lui-même au centre. Selon les doctrines du groupe, Bivolaru peut ainsi canaliser l'énergie des autres dimensions vers ses adeptes. Cioloș a répondu par l'affirmative : il s'est rendu à une " spirale " organisée sur la plage... Comme Realitatea rappelle, le scandale de MISA a éclaté au début des années 2000, après que les procureurs ont prouvé que derrière l'"intégration absolue" proclamée beaucoup de jeunes femmes ont été abusées et sexuellement exploitées par les chefs de l'organisation, menée par le gourou Bivolaru lui-même...Fascinés par les promesses de Bivolaru, des milliers de personnes sont devenues des adeptes de MISA...Devenu célèbre en Roumanie, Gregorian Bivolaru a finalement accepté d'apparaître à la télévision et a fait, au début des années 2000, une démonstration choquante pour les téléspectateurs. Il a "démontré" ses capacités télépathiques au public. Mais, comme le souligne le portail d'information Realitatea, ces transmissions télépathiques ont également atteint les procureurs. Mais ils les ont perçus de manière inattendue : évasion fiscale, blanchiment d'argent et violations du droit du travail. Bivolaru a été accusé d'avoir abusé de certains adeptes, qu'il aurait soumis à des travaux forcés, sans les payer. Dans le même temps, des soupçons beaucoup plus graves ont surgi, selon lesquels Bivolaru et son organisation exploiteraient - également sexuellement - des adolescentes, qu'ils enverraient au Japon comme danseuses. Au cours des années suivantes, les témoignages de plusieurs jeunes femmes ont été mis en lumière. Ils affirment que Bivolaru les a persuadés de se soumettre à ses perversions sexuelles, sous prétexte qu'ils évolueraient spirituellement...Après

plusieurs épisodes judiciaires, Bivolaru a finalement été condamné en 2013 à six ans de prison pour avoir eu des relations sexuelles avec un mineur."...En février 2016, le fondateur de MISA a été arrêté en France et 6 mois plus tard extradé vers la Roumanie. Après seulement un an de sa peine, il a été libéré du pénitencier de Bistrita, et Bivolaru a donc été libéré. Les événements ont eu lieu pendant le gouvernement dirigé par Dacian Cioloș. A ce sujet, le leader de la MISA a déclaré que le premier ministre de l'époque faisait partie de son organisation. (Deepl traduc.) - Boletín electrónico de información sobre el fenómeno de las sectas y la nueva religiosidad. N° 893 – 17.12.2021 - Red Iberoamericana de Estudio de las Sectas (RIES)

MIVILUDES

Dérives sectaires : la Miviludes en péril ? Les associations dénoncent un manque de moyens

Par Thomas Rabino – Marianne, 27/12/2021 - Menacée de dissolution avant un rétropédalage gouvernemental, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) risque de manquer de moyens. La Ligue des droits de l'homme lance un signal d'alarme cosigné par dix associations et consulté en exclusivité par « Marianne ». « *Miviludes, le compte n'y est pas !* » Tel est le titre du communiqué lapidaire cosigné ce lundi 27 décembre par la Ligue des droits de l'Homme (LDH) et dix associations. Alors que plus de 500 000 personnes seraient, en France, sous l'emprise d'un mouvement sectaire ou d'un gourou, la Mission interministérielle de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) risque la paralysie. « *Sauf à obérer sa capacité d'action, les moyens humains et financiers directement affectés à la Miviludes sont très insuffisants pour corriger les sous-effectifs actuels, renforcer ses services et permettre un meilleur fonctionnement* », alertent les signataires. Tous ont gardé en tête les promesses de Marlène Schiappa, ministre déléguée à la Citoyenneté auprès du ministre de l'Intérieur, qui assurait en avril dernier vouloir « renforcer » la Miviludes. À l'époque, la Mission revenait de loin : amputée de près de la moitié de ses maigres effectifs (passés de 14 à 8), rattachée le 1er janvier 2020 à l'Intérieur plutôt qu'à Matignon, où ses prérogatives interministérielles lui conféraient une remarquable efficacité, privée de président pendant plus de deux ans, la Miviludes craignait aussi pour ses précieuses archives, dont la conservation posait question. Largement relayée par *Marianne* et dénoncée par le milieu associatif, la placardisation de la Mission avait été annulée.

Marlène Schiappa allait plus loin : « *Je multiplie par dix les moyens de la Miviludes : ils sont maintenant d'un montant d'un million d'euros pour accompagner notamment les associations* », jurait la ministre sur France Info en avril dernier, après la nomination de la magistrate Hanène Romdhane à la tête de la Mission, désormais intégrée au Comité interministériel de Prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR). Dans la foulée, Marlène Schiappa annonçait des renforts... qui se font attendre, à l'inverse du million promis, effectivement versé aux associations. Et ensuite ?

De fait, la Miviludes devrait être renforcée par seulement deux agents en 2022 : « *Les effectifs devraient se stabiliser autour de 10 agents* », annonce ainsi le projet de loi de Finances 2022. Trop faible ? Un proche de la Mission ajoute : « *Le budget de fonctionnement récurrent de la Miviludes de 85 000 euros annuels, déjà très faible, est resté inchangé ! Plus grave encore, il a été fondu cette année dans le budget global du CIPDR. Dès août, la part Miviludes sera déclarée épuisée pour l'année en cours !* »

Malik Salemkour, président de la LDH, rappelle que « *la crise sanitaire et le contexte global qui peut être vécu comme anxiogène ou désespérant sont des terreaux fertiles au déploiement des mouvements sectaires. Ce n'est pas le moment pour l'État de relâcher l'effort, et la Miviludes est un outil essentiel. Or, après l'avoir retirée de la tutelle du Premier ministre pour la placer comme un service du Ministère de l'Intérieur, affaiblissant son caractère interministériel et son autorité, on constate maintenant que son budget et ses moyens pour 2022 ne sont pas à la hauteur des enjeux* »...

MOON

La secte du fils du révérend Moon achète une grande propriété aux États-Unis. SOURCE : The Independent

Une secte religieuse qui brandit ses fusils AR-15 lors des cérémonies a acheté une propriété de 130 acres dans le Tennessee pour en faire un centre de retraite et de formation sacré, rapporte Bevan Hurley dans The Independent. Le Rod of Iron Ministry, également connu sous le nom de World of Peace and Unification Sanctuary, est dirigé par le pasteur Hyung Jin "Sean" Moon, un théoricien du complot qui proclame que ses fidèles sont en guerre contre "l'État profond". Le groupe compte de plus en plus d'adeptes parmi les partisans de MAGA (Make America Great Again) et les adeptes du deuxième amendement, et a attiré des alliés de Donald Trump, Steve Bannon et l'ancienne porte-parole de la NRA (National Rifle Association), Dana Loesch, qui se produiront lors d'un Freedom Fest les 9 et 10 octobre. Le père de Moon, le révérend Sun Myung Moon, décédé en 2012, dirigeait la secte de l'Église de l'Unification, dont les adeptes sont connus sous le nom de "moonies".

Vice News rapporte que l'"église" a acheté une propriété de 460 000 dollars dans les montagnes de l'est du Tennessee pour recréer la retraite spirituelle de l'Église de l'Unification à Cheongpyeong en Corée du Sud... Moon a cofondé l'église en Pennsylvanie en 2017 après s'être brouillé avec sa mère pour savoir qui était l'héritier légitime de l'empire religieux de son père. Le frère de Sean Moon, Kook-jin "Justin" Moon, est le PDG de Kahr Arms, une entreprise qui fabrique des armes et qui est basée près de la base d'opérations initiale de l'église en Pennsylvanie. Sean Moon a posté des vidéos le montrant lui et Justin Moon devant le Capitole américain lors de l'émeute du 6 janvier, et tous deux sont devenus d'ardents partisans de Donald Trump. The Independent a contacté Rod Iron Ministries pour un commentaire. Si le jeune Moon a adopté et intégré l'idéologie mooniste dans son Église du sanctuaire, ce qui rend le groupe remarquable, c'est l'importance qu'il accorde aux armes à feu comme objets de culte. Sean Moon affirme que l'inclusion de fusils AR-15 dans les cérémonies de culte de son église a un fondement biblique, citant un passage du livre de l'Apocalypse qui parle de Jésus utilisant une "verge de fer" pour affirmer son autorité pendant la fin des temps...(Deepl traduc.) - Boletín electrónico de información sobre el fenómeno de las sectas y la nueva religiosidad. N° 882 – 17.11.2021 - Red Iberoamericana de Estudio de las Sectas (RIES)

Paraguay : les procédures judiciaires se poursuivent au sujet des propriétés de la "secte Moon". SOURCE : ABC

Color. La Cour suprême de justice du Paraguay doit maintenant analyser un recours en inconstitutionnalité introduit par des représentants de l'Église de l'Unification (populairement connue sous le nom de "secte Moon")...La quatrième Cour d'appel civile et commerciale a rejeté un recours en annulation introduit par les avocats de la secte Moon contre un jugement de première instance qui oblige le groupe religieux à remettre des

propriétés situées dans le Chaco en paiement d'une dette datant de plus de 20 ans... En 1998, l'Association du Saint-Esprit pour l'unification du christianisme mondial (AES), plus connue sous le nom de "secte Moon", a demandé un prêt de 15 millions de dollars à la société Victoria Terrace pour l'achat d'un terrain situé dans la région de Puerto Casado, dans le département d'Alto Paraguay. En novembre 2008, la secte Moon a approuvé par une assemblée la remise des propriétés à titre de paiement. C'était sous l'instruction, la supervision et l'approbation du révérend Sun Myung Moon (Père Moon). En 2012, les droits de créance ont été acquis par le groupe Cusabo. Après la mort du révérend Moon en 2010, ceux qui sont restés à la tête de la Holy Spirit Association ont refusé de payer, selon des documents faisant partie de la procédure judiciaire. Le groupe Cusabo a intenté une action en justice en 2014 pour réclamer le paiement de la dette. Un an plus tard, en 2015, la secte Moon a engagé une procédure pénale en réponse... (Deep trad.) - Boletín electrónico de información sobre el fenómeno de las sectas y la nueva religiosidad. N° 888 – 05.12.2021 - Red Iberoamericana de Estudio de las Sectas (RIES)

OPUS DEI

Michel-Yves Bolloré : "Si l'Opus Dei était une société secrète, nous serions très mauvais". Propos recueillis par Etienne Girard et Thomas Mahler, L'Express, 20/12/2021 - Big bang, darwinisme, miracles, foi catholique... Le co-auteur de "Dieu, la science, les preuves" s'explique en longueur sur les thèses controversées du best-seller. C'est le best-seller surprise de cette fin d'année (70 000 exemplaires déjà vendus). Dieu, la science, les preuves (Guy Trédaniel) affirme "révéler les preuves modernes de l'existence de Dieu". Ses auteurs, Michel-Yves Bolloré et Olivier Bonnassies, sont ingénieurs de formation et fervents catholiques de conviction. Le premier est le frère aîné du milliardaire Vincent Bolloré, avec qui il a relancé le groupe familial au début des années 1980. En 1990, il a fondé le groupe France-Essor, centré sur l'industrie mécanique. Pendant deux heures, affable, le Breton a accepté de débattre avec l'Express des thèses controversées du livre. Il s'est aussi expliqué sur son appartenance à l'Opus Dei. Entretien...

Plaintes contre l'Opus Dei : des femmes accusent le groupe catholique d'exploitation par le travail. Euronews 15/11/2021 - Un groupe d'une quarantaine de femmes vient de déposer plainte auprès du Vatican. Elles accusent l'Institution catholique "Opus Dei" d'exploitation par le travail, d'abus de pouvoir et de conscience. Ces femmes disent avoir été exploitées par l'Institution en Argentine et au Paraguay, leur pays natal, alors qu'elles étaient mineures. Obligées de travailler parfois pendant 12 heures par jour. Des tâches domestiques, essentiellement, sans être payées. Pendant longtemps, elles n'ont pas osé protester : *"Je me disais : j'ai une dette envers Dieu, je dois faire ça, explique en substance Lucia Gimenez, une ancienne membre de l'Opus Dei. Ils nous ont dit qu'on aurait un salaire, mais je n'ai pas vu d'argent (...). Et quand vous décidez de quitter l'Opus Dei, personne ne vous dit : merci pour votre service et désolé. Ce serait pourtant digne d'un chrétien. On a du mal à le croire."* En rejoignant l'Opus Dei, ces femmes disent avoir espéré accéder, avec leur famille, à une éducation supérieure, mais n'ont été affectées qu'aux basses besognes...

ORDRES TEMPLIERS

Dans la France des templiers d'extrême droite en guerre contre l'Islam. VICE, par Charles de Quillacq, Adrien Giraud, 15.12.2021- Au programme : capes et épées, mais surtout un groupuscule d'extrême droite qui agit sous les radars et veut « défendre la France chrétienne »... Créée en 2019 par Alain, la **Fraternité des Templiers catholiques du Monde** est une association, déclarée en préfecture à Périgueux, là où vit le maître. Ce retraité, ancien musicien, est passé par les groupes templiers italiens avant de concevoir sa propre assemblée. L'ordre rassemble une quarantaine de personnes dispersées sur une vingtaine de départements français et trois autres pays : Belgique, Canada et Ukraine. Beaucoup d'entre eux sont des anciens militaires, policiers ou agents de sécurité attirés par la structure hiérarchique et l'esprit de caserne viril qui règne dans le groupe. Comme frère Willy, 1,92 et 105 kg, ancien de l'armée de terre. Pour d'autres, le Moyen-Âge fait ici office de décor pour porter un discours sur la supposée perte des « vraies valeurs chrétiennes », car si certains templiers affichent un apolitisme de façade, d'autres s'enorgueillissent d'un **profond dégoût profond pour l'islam, le féminisme ou les francs-maçons**, comme Hervé, le Sénéchal et « référent historique du groupe ».

Plus tôt dans la matinée, cet ancien cadre chez Monoprix a tenu à nous emmener dans la librairie Arts enracinés « une librairie d'extrême droite fasciste » a-t-il jérémié. La librairie est modeste, mais bien implantée dans le cœur de la ville du Puy en Velay. Une semaine auparavant, elle a accueilli une **conférence avec Yvan Benedetti, ancien président de l'Oeuvre française**, plusieurs fois condamné, notamment pour des propos antisémites... Sur les étagères, on peut apercevoir **la revue Rivarol, les livres d'Alain Soral, ou de Robert Brasillach, figure de l'antisémitisme français et collaborationniste.**

« Je dis aux autres, attention à ce que vous postez sur les réseaux sociaux, car nous sommes surveillés » – Maître Alain

Selon les calculs du Maître, « il faudrait 76 000 templiers pour protéger toutes les églises de France ». Si pour l'instant son organisation est loin d'être aussi importante, l'engouement autour des groupes de néo-templiers est réel. L'année dernière, Alain a reçu plus de 150 candidatures sur la page Facebook du groupe. Si la plupart restent sans suite, c'est selon Alain, à cause de la discipline et de la rigueur qui règne dans la fraternité « Nous sommes très à cheval sur la moralité de nos gens, mais les candidats préfèrent se tourner vers des groupes moins exigeants, moins soucieux de respecter les vrais codes des templiers... à table en face de nous, le frère Jean-Baptiste, chauffeur de car arrivé dans la fraternité il y a un an. Il raconte avoir grandi dans l'Aube sous l'emprise d'une mère violente et incestueuse... Adolescent paumé, il s'amuse à profaner des tombes et à casser les vitraux des églises. La révélation à lieu en 2019, à la mort de sa mère « Elle s'est suicidée. J'ai vu son âme s'élever au-dessus de son corps étendu sur le sol. Un démon est arrivé et l'âme de ma mère l'a combattu. Soudain j'ai aperçu Jésus Christ descendre du ciel pour venir chercher son âme et remonter avec elle ». Jean-Baptiste est persuadé de ce qu'il a vu. Cette vision a eu un immense impact sur son comportement. « Depuis ce jour, je ne m'appartiens plus. J'appartiens au Seigneur Jésus-Christ et c'est lui qui me guide » insiste-t-il. Après cet événement, il se prend en main, trouve un travail et lors d'un rendez-vous chez Pôle Emploi, il découvre internet. « Avant je n'avais jamais mis les pieds sur Internet. Je n'aimais pas ça ». En une semaine, il pénètre dans la fachosphère avec les vidéos du **Youtuber Baptiste Marchais**,

les groupes SOS Calvaire, Protège ton église et... La Fraternité Templière. « Internet c'est l'outil du diable, mais ça m'a permis de rencontrer mes frères »... **Selon Alain, il y aurait au moins « 1 500 groupes de templiers actifs en France »...**

Une source policière nous confirme l'estimation d'Alain et fait la distinction entre les différentes sensibilités « Tous ne sont pas considérés comme une menace. Il y a une part très importante d'illuminés qui recherchent surtout des sensations, un petit pourcentage de férus d'histoire et fans de reconstitution et une part minime de gens qui veulent effectivement rétablir l'identité templière. Ce sont ces derniers que nous surveillons. On n'est pas sur une mouvance traditionaliste style Saint-Pie X, on est plutôt sur une extrême droite populiste ». Plusieurs de ces groupes font l'objet d'une surveillance active...Le policier des services de renseignement nous apprend que des groupes de néo-templiers font l'objet d'une note pour port d'armes, radicalisation et dérives sectaires. L'un d'entre eux, **l'Ordre des Pauvres Chevaliers du Christ est basé dans le sud de la France**, près de Cannes. Il **est dirigé par Julien Clos, un ancien conseiller municipal Front National** (ex Rassemblement National) au Cannet et proche de Jean-Marie Le Pen. Clos se fait appeler le Grand Maître et son ordre compte une vingtaine de membres, dont plusieurs viennent du RN. Les réseaux sociaux privés de Julien Clos montrent une véritable fascination pour les armes à feu et le Grand Maître pose volontiers avec un Glock 9mm dans un holster aux couleurs templières. Avec ses disciples, il se tient également au fond des églises de la Côte d'Azur pour faire le service d'ordre. Julien Clos entretient des liens proches avec le diocèse de Nice qui a reconnu son groupe comme association privée de fidèles. Avec ses templiers, **il organise chaque année une marche contre la christianophobie à Nice** et en parallèle, il a monté son entreprise de sécurité **Templar Security**. « **Il y a ce symbole très fort d'un ordre élitiste à la fois religieux et militaire. L'idée que les templiers protégeaient l'Occident chrétien contre un Orient sarrasin** »

<https://www.vice.com/fr/article/bvnm4/dans-la-france-des-templiers-dextreme-droite-en-guerre-contre-lislam>

RAËL

Le SPVM recherche des victimes potentielles d'un ancien « grand prêtre » raëlien. VINCENT LAROUCHE/ HENRI OUELLETTE-VÉZINA LA PRESSE (Québec), 18 octobre 2021... « Les enquêteurs de la Section des agressions sexuelles du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) cherchent à identifier des victimes potentielles dans un dossier d'agressions sexuelles survenues dans les années 90 », précise le corps policier, en utilisant le pluriel dans son bref communiqué. Le suspect dans cette affaire se nomme Bobby Potvin, 57 ans, alias « Lear » (Raël à l'envers). M. Potvin, qui est aussi exterminateur, artiste peintre et propriétaire d'immeubles à logements, a comparu en cour le 26 juillet dernier pour agression sexuelle sur une femme. Les agissements se seraient déroulés entre 1990 et 2000. La victime a déjà été membre du Mouvement Raëlien, selon nos informations...Au cours des années 1990 et au début des années 2000, Bobby Potvin a donné plusieurs entrevues à titre de « grand prêtre » du Mouvement Raëlien. Un article de La Presse précisait qu'il était adepte de la mouvance depuis l'âge de 14 ans. Il avait notamment agi comme porte-parole lors d'une manifestation raëlienne contre « le racisme anti-sectes ». Un ancien fidèle de Raël l'avait accusé publiquement dans les médias d'avoir sollicité des contributions financières en précisant que le grand patron Raël « aimerait rouler en Ferrari ».

RASTAFARISME

Le chef d'une secte qui sacrifiait des humains meurt dans un accident de voiture avec un policier. Noor Ibrahim, rédacteur en chef adjoint, Daily Beast 25 octobre 2021 - MONTEGO BAY, JAMAÏQUE - Le chef de la secte jamaïcaine Kevin Smith, qui était en détention depuis dimanche après que deux de ses adeptes aient été tués lors d'un rituel de "sacrifice humain", est mort dans un accident de voiture...A la tête de son ministère Pathways International Kingdom Restoration Ministries, M. Smith a été arrêté la semaine dernière après que la police a fait irruption dans son église de Montego Bay en réponse à un rapport selon lequel un sacrifice humain avait lieu dans l'église, où plus de 100 adeptes s'étaient rassemblés, vêtus de robes blanches. Selon les survivants qui ont parlé aux médias jamaïcains locaux, le rituel impliquait que des membres de l'église "poignardent" et "tailladent" plusieurs fidèles à qui l'on avait dit qu'ils embarqueraient pour un "voyage céleste". Deux des membres de l'église ont été tués au cours du rituel, et un autre a été tué lors de la descente de police sur la propriété...Une brochure de Pathways International Kingdom Restoration Ministries obtenue par The Daily Beast présente Smith comme "ancien ambassadeur de la couronne du trône de Nubie-Sheba, globe-trotter dans plus de 100 pays dans le monde entier et prophète de la fin des temps de Yeshu'a Hamashiach auprès des nations". La police avait précédemment déclaré au Daily Beast qu'elle enquêtait sur "un cas de double meurtre et trois chefs d'accusation de blessures" en rapport avec l'incident du 17 octobre et plus de 40 membres de l'église ont été arrêtés dans cette épreuve jusqu'à présent. L'enquête de police a également donné lieu à des perquisitions dans deux des résidences de luxe de Smith avant sa mort lundi. (deep traduc) <https://www.thedailybeast.com/kevin-smith-leader-of-jamaican-cult-that-sacrificed-humans-dies-in-cop-car-crash>

SATANISME - SORCELLERIE

Brésil : un couple de satanistes emprisonné pour le meurtre d'une femme enceinte. SOURCE : Catalunya Press - Un couple de "satanistes" a sacrifié une femme enceinte dans l'espoir de toucher une assurance. Sergio Ricardo Mota et Simone Melo Koszegi ont été arrêtés pour avoir tué Atyla Arruda Barbosa, 20 ans, à Mongagua, dans l'État brésilien de Sao Paulo (sud-est), en 2018. Le couple a été condamné à 34 ans de prison pour avoir tué la femme que l'homme avait auparavant fécondée et avoir ensuite tenté de percevoir plus de 40 000 euros de l'assurance pour sa perte, peut-on lire dans Catalunya Press. Selon les preuves présentées au tribunal, les deux hommes faisaient partie d'une secte satanique et "adoraient Lucifer". Ils ont attiré la victime par le biais des réseaux sociaux et lui ont promis une vie meilleure grâce à un pacte avec "Lucifer". (Deepl traduc.) - Boletín electrónico de información sobre el fenómeno de las sectas y la nueva religiosidad. Nº 877 – 04.11.2021 - Red Iberoamericana de Estudio de las Sectas (RIES)

Facebook vient de renvoyer un sataniste accusé d'avoir incité un homme à tuer deux femmes. Par Mack Lamoureux, TORONTO, CA - 21 octobre 2021 - Après avoir arrêté un jeune homme pour le meurtre de deux sœurs, la police a trouvé un "pacte de sang" dans lequel l'homme s'engageait à sacrifier des femmes pour qu'un démon l'aide à gagner à la loterie. Facebook a banni un sataniste et "magicien noir" de ses plateformes après la publication de rapports liant sa littérature et son forum à deux meurtres horribles au Royaume-Uni. En juin 2020, deux sœurs londoniennes, Bibaa Henry, 46 ans, et Nicole Smallman, 27 ans, rentraient chez elles après un pique-nique dans le parc de Wembley lorsqu'elles ont été attaquées par Danyal Hussein, un jeune homme de 18 ans qui pensait devoir tenir une promesse faite à un démon. Après s'être battu avec les femmes, Hussein a fini par les poignarder et les tuer. Il a caché leurs corps dans une haie voisine.

Un mois après les meurtres, Hussein a été arrêté après que l'ADN l'ait relié à la scène du crime. Au cours du procès, le procureur a déclaré qu'il avait subi une "radicalisation" dans les croyances occultes via des documents en ligne. Il s'est avéré qu'Hussein était un fan de la magie occulte et, en particulier, **d'E.A. Koetting**, un sataniste très présent sur Internet. Koetting a construit une marque entière en tant que gourou occulte qui suit le "chemin de la main gauche" - un chemin occulte plus violent et plus sinistre que celui proposé par les Wiccans ou d'autres offres occultes courantes. Il gère un site Web et plusieurs pages sociales, vend des marchandises et des livres, et propose des séances individuelles sur les arts sombres... Le travail et le site Web de Koetting comprennent des textes qui traitent du meurtre rituel... Les procureurs ont déclaré qu'ils pensaient qu'Hussein aurait continué à tuer s'il n'avait pas été arrêté... Mercredi, Facebook a supprimé les pages Facebook et Instagram de Koetting pour avoir enfreint ses "politiques relatives aux personnes et organisations dangereuses." Le Centre pour la droite radicale (C4ARR) a enquêté sur la situation et a fait pression pour que Koetting soit retiré des grandes plateformes. "Il a 87 000 abonnés sur YouTube et 128 000 sur Facebook", a déclaré le professeur Matthew Feldman, directeur du C4ARR, au Belfast Telegraph. "Si 0,1 % des gens prennent cela au sérieux, comme l'a clairement fait Danyal Hussein, et pensent que c'est ce que je dois faire pour devenir célèbre, cela représente 200 meurtriers potentiels." Avez-vous des informations sur l'**Ordre des Neuf Angles** ? Nous serions ravis de vous entendre. Vous pouvez contacter Mack Lamoureux en toute sécurité sur Wire à l'adresse @mlamoureux, ou par courriel à l'adresse mack.lamoureux@vice.com.

Koetting a également écrit sur son affiliation à une secte américaine du tristement célèbre **réseau sataniste Order of Nine Angles (O9A)**. La littérature de l'O9A était populaire parmi les membres des groupes terroristes néo-nazis Atomwaffen, Sonnenkrieg Division, National Action, et la Base. Plusieurs hommes qui ont été impliqués dans l'O9A et ces groupes néo-nazis, dont beaucoup étaient jeunes, ont été emprisonnés pour divers crimes terroristes ou sexuels. Au Canada, un homme qui a été accusé d'avoir tué deux hommes dans ce qui est considéré comme une attaque aléatoire avait des liens en ligne avec les groupes O9A et avait posté des vidéos de lui-même en train de chanter certaines des incantations du groupe... Koetting, dont le vrai nom est Matthew Lawrence, vit dans l'Utah. Ses œuvres sont encore facilement accessibles sur de nombreuses autres plateformes, mais YouTube a indiqué qu'il examinait sa chaîne, qui compte plus de 85 000 adeptes. (DeepL traduc) <https://www.vice.com/en/article/3ab85v/facebook-just-booted-a-satanist-accused-of-inspiring-a-man-to-kill-two-women>

SCIENTOLOGIE

A Saint-Denis, l'Eglise de scientologie autorisée en appel à installer un «centre de formation». La justice a autorisé ce mardi l'installation d'un centre de l'Eglise de scientologie à Saint-Denis. La mairie, jusque-là communiste, s'y opposait. En France, la scientologie est considérée comme une secte. LIBERATION et AFP, 21/12/2021 - https://www.liberation.fr/societe/a-saint-denis-leglise-de-scientologie-autorisee-en-appel-a-installer-un-centre-de-formation-20211221_ZU3TWJEMAJGVTGNLCQ2YR53MJE/

Deux associations de Scientologie condamnées par les tribunaux espagnols pour avoir diffamé des psychiatres. SOURCE : L'objectif - La Société espagnole de psychiatrie (SEP) a débouté devant un tribunal de Madrid deux organisations créées par l'Eglise de Scientologie qu'elle accusait de porter atteinte à l'honneur des professionnels de la psychiatrie, comme le rapporte Alberto Sierra dans le média numérique The Objective. Dans une sentence récente, à laquelle L'Objectif a eu accès, le tribunal de première instance numéro 59 de Madrid a condamné la Commission des citoyens pour les droits de l'homme d'Espagne (CCDH) et la Commission des citoyens pour les droits de l'homme (CCDH) pour intrusion illégitime et pour avoir porté atteinte à l'honneur de tous les psychiatres. Il s'agit de deux associations, l'une basée aux États-Unis et l'autre en Espagne, créées en 1969 par l'Eglise de Scientologie. Tous deux se définissent comme "un groupe de surveillance qui enquête et dénonce les violations des droits de l'homme dans le domaine psychiatrique". Des psychiatres, de vrais "criminels". Sur leurs sites Internet respectifs, le CCDH et la CCDH ont "continuellement" publié divers contenus, articles, vidéos et brochures définissant les psychiatres comme "des criminels, des délinquants sexuels, des précurseurs de génocide, des responsables de l'érosion de l'éducation et de la justice, des incitateurs à la toxicomanie, des trafiquants de drogue, des praticiens frauduleux ou des gestionnaires de la violence et du terrorisme", selon la plainte civile déposée par les psychiatres... (DeepL traduc.) - Boletín electrónico de información sobre el fenómeno de las sectas y la nueva religiosidad. Nº 893 - 17.12.2021 - Red Iberoamericana de Estudio de las Sectas (RIES)

TEMOINS DE JEHOVAH

Non-lieu pour les Témoins de Jéhovah accusés de non-dénonciation d'abus sexuels. Tony Chalot - Sudinfo, le vendredi 22 Octobre 2021 - La chambre du conseil de Bruxelles a prononcé, le 5 octobre dernier, un non-lieu en faveur de l'ASBL des Témoins de Jéhovah dans le cadre d'une enquête pour non-dénonciation d'abus sexuel. En 2018, une série de témoignages d'anciens membres sexuellement abusés durant leur enfance dénonçait la tenue d'un tribunal interne, généralement en faveur des présumés auteurs. À la fin de l'année 2018, une série de rapports internationaux mettaient en lumière les témoignages d'anciens membres des Témoins de Jéhovah, victimes d'abus sexuels durant leur enfance. En Australie, il était question d'au moins 1.800 victimes et au moins 300 au Pays-Bas. Dans le Plat Pays, une association assurait avoir récolté au moins 90 témoignages d'abus au sein de la communauté jéhoviste belge. L'alerte étant donnée, le parquet fédéral avait ouvert une enquête à l'encontre de l'ASBL des Témoins de Jéhovah. Après deux ans d'enquête et de multiples auditions, la chambre du conseil de Bruxelles a statué et prononcé le 5 octobre dernier un non-lieu pour absence d'infraction en faveur de l'organisation Témoins de Jéhovah, nous

confirme de concert le parquet fédéral et l'avocat de l'ASBL, Me Dimitri De Béco. <https://www.sudinfo.be/id423600/article/2021-10-22/non-lieu-pour-les-temoins-de-jehovah-accuses-de-non-denonciation-dabus-sexuels>

Enquête : les Témoins de Jéhovah accusés de passer sous silence des violences pédocriminelles.

Jade Serrano - <https://www.neonmag.com>. Le 04.10.2021 - Ils se tiennent loin du monde extérieur, croient à l'Apocalypse prochaine et au retour du Christ. En attendant, les Témoins de Jéhovah semblent être le théâtre d'actes pédocriminels répétés et passés sous silence par l'organisation, d'après les nombreux témoignages et documents que nous avons recueillis pendant une enquête au long cours. En 1968, à l'âge de 13 ans, j'ai été abusée par un membre éminent de la congrégation. Il avait 41 ans. Nous faisons du porte-à-porte ensemble pour convertir les non-jéhovistes. » Yannick, 51 ans aujourd'hui, a grandi au sein des Témoins de Jéhovah (TJ). Elle décrit une enfance faite de contraintes, de méfiance vis-à-vis du monde extérieur, d'interdits en tous genres et... d'abus sexuels. « **Quand la première agression a eu lieu, je l'ai dit à ma mère, mais elle ne m'a pas crue. Elle est allée le répéter au collège des anciens, qui m'a fait passer devant le tribunal interne, où j'ai été traitée de menteuse.** Ça m'a traumatisée. Ils ont eu mon silence. Laissant la liberté à mon agresseur de recommencer. »

La France compte 131 754 Témoins de Jéhovah, d'après le site de l'organisation... Alexandre Cauchois, ancien jéhoviste, a écrit l'ouvrage *Santé et sexualité chez les Témoins de Jéhovah* (éd. Books on Demand). Il éclaire : « Les Témoins de Jéhovah se définissent comme "ne faisant pas partie du monde". Un "monde méchant", dirigé par Satan. Un monde qui va disparaître très bientôt, puisque Jéhovah, le "Dieu aimant", va supprimer 99 % de l'humanité durant la "guerre d'Armageddon". Alors, enfin, il n'y aura plus personne pour s'opposer à Jéhovah et à son organisation. » Si les TJ sont chrétiens, ils emploient leur propre jargon. Les prêtres sont « les anciens », les églises, les « salles du Royaume », et les messes, « les réunions ». Nicolas Jacquette, qui a lui aussi quitté le mouvement, racontait lors d'une audition au Sénat en 2006 : « Les Témoins de Jéhovah se targuent de ne pas être une secte, alléguant que leurs enfants ne sont pas coupés du monde : ils vont à l'école, font parfois des études supérieures, travaillent dans le monde extérieur. Mais l'embrigadement est bien là, et les atteintes à l'identité, à la personnalité, à la vie affective, morale et physique sont réels. »

Et gare à l'excommunication, comme l'explique **Alexandre Cauchois** : « Cette peine est prononcée dès lors que vous ne faites pas preuve d'un repentir sincère après avoir accompli un acte réprouvé par la Watch Tower. Cela peut être porter une jupe trop courte, souhaiter la bonne année, pratiquer le sexe oral ou anal avec son conjoint, fumer, jouer aux jeux de hasard, se faire vacciner, écouter du hard rock, passer une soirée trop arrosée, fêter son anniversaire, commettre un crime, critiquer les anciens de la congrégation, regarder un film érotique... Tout est puni de la même façon. Du jour au lendemain, il est strictement interdit à tous les fidèles de vous dire un simple "bonjour". » **Nicolas Jacquette** n'a plus revu ses parents depuis qu'il a abandonné le groupe, comme il l'explique durant son audition : « Le mouvement interdit à ses adeptes tout contact avec ceux qui le quittent ou en sont exclus. » Les disciples de la doctrine sont sollicités tous les jours pour répandre la pensée de Jéhovah. Ils sont souvent postés devant les stations de métro, fascicules à la main. Cette pratique obligatoire est très contraignante, surtout pour les mineurs. Le soir après l'école, et même le week-end, ils sont réquisitionnés pour sonner aux portes, accompagnés d'un adulte. **Un moment qui serait, pour certains pervers, propice aux agressions, comme le raconte Yannick** : « **On est seul avec un adulte, s'il est mal intentionné, il fait ce qu'il veut de nous.** » Fatiha Wycisk a 62 ans, elle préside l'**association des Ex-Témoins de Jéhovah de France**. Ancienne adepte, elle se bat depuis des décennies pour aider les victimes de l'organisation à s'en sortir. **Elle a dû laisser sa fille derrière elle**, toujours sous l'emprise des TJ : « L'an dernier, j'ai été atteinte par un cancer, j'ai dû faire des pieds et des mains auprès du siège des TJ, le Béthel de France, pour parvenir à la joindre, en vain. Mais ma fille ne m'a pas soutenue, étant donné que j'avais quitté les Témoins de Jéhovah. » Fatiha dénonce, elle aussi, les abus sexuels qui auraient lieu au sein des TJ : « **Ça se passe souvent dans les alcôves des immeubles, dans les parkings, les voitures...** »

Michel, 50 ans, né dans une famille jéhoviste, aurait subi les assauts d'un ami de ses parents lorsqu'il était enfant. « Mon frère aîné et moi courions parfois avec cette personne en campagne. C'était au début des années 1980, j'avais 10 ans. De temps en temps, il s'arrêtait pour nous faire "des massages sur les cuisses", il nous mettait sur ses genoux. **Ces massages se sont vite transformés en geste de masturbation.** » Plusieurs mois de silence s'écoulaient, jusqu'à ce que la mère des deux enfants commence à avoir des doutes : « Elle en a parlé à mon frère, il lui a tout de suite raconté. » Effarée, elle prévient son mari qui décide d'en informer les anciens de la congrégation. **Chez les TJ, ce sont les anciens qui font office de juges, dans leurs propres tribunaux.** Dès lors, un comité judiciaire est formé, l'abuseur présumé de Michel et son frère sont auditionnés : « Les anciens ont décidé de le considérer juste comme indésirable. **Personne n'a déposé de plainte, pas même nos parents.** » Les autorités compétentes ne seront jamais informées. Un soir, les enfants sont seuls à la maison, Michel cherche son frère aîné et sa petite sœur. Il s'approche de la porte de la cuisine, fermée : « En ouvrant, je découvre ma petite sœur allongée sur la table de la cuisine. Elle était sur le ventre. Mon frère a reproduit sur elle les viols qu'il subissait. Elle était blanche comme un linge, j'ai cru qu'elle était en train de mourir. Je resterai à jamais hanté par cette image. »

De rage, Michel se serait saisi d'un balai et aurait poursuivi son frère. Au retour des parents, la fratrie reste mutique. Il faudra attendre la dénonciation faite par la petite pour que l'affaire éclate et que la sœur de Michel décide de s'adresser aux anciens. Mais là encore, en vain. « **L'omerta chez les TJ, elle est là : ne jamais faire de vagues.** » Michel a développé un stress post-traumatique, il suit une thérapie pour surmonter ses réminiscences. Pour se reconstruire, il a décidé, en 2018, de déposer plainte, malgré la prescription des faits qu'il dénonce. Un document que nous avons pu consulter.

Madeleine* a, elle aussi, vu son insouciance piétinée par les TJ : « C'était un après-midi en 1975. J'avais 5 ans, ma sœur Sarah* 3 ans, et mon frère Matthieu* 2 ans. Nos parents nous ont fait garder par un couple d'amis jéhovistes. Le mari nous a emmenés tous les trois dans sa chambre, et il a sorti un dossier avec beaucoup d'images pornographiques. **Ensuite, il a demandé à Sarah de s'allonger sur le lit, de se déshabiller, d'enlever sa culotte, et il lui a touché le sexe...** »

La règle des deux témoins - Une législation interne à l'organisation expliquerait ce silence : la règle dite des deux témoins oculaires. Elle est dénoncée par la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) et les associations partenaires. Une victime est reconnue comme telle si deux personnes ont pu constater visuellement l'abus. Un dispositif consigné dans un livre réservé aux anciens, dont nous avons pu récupérer un exemplaire. Cent quatre-vingt-douze pages au titre évocateur : *Faites paître le troupeau de Dieu*.

Un sous-chapitre est consacré à la prise en charge des faits pédocriminels, nommés simplement « abus sexuel sur enfant ». Quatre pages très ambiguës : « Lorsque vous êtes informé d'une accusation d'abus sexuel sur enfant, vous devez immédiatement appeler le bureau de la filiale pour demander conseil, quel que soit l'âge de la victime à présent ou au moment des faits présumés, et même si ces faits datent d'avant le

baptême de l'auteur présumé. Le bureau de la filiale fournira alors des indications tenant compte des circonstances particulières à chaque situation. » La dénonciation de ces abus aux autorités est laissée à la libre appréciation des victimes : « Si on vous pose la question, faites clairement savoir qu'il est laissé à la décision de chacun de signaler ou non les faits aux autorités et que, quelle que soit la décision d'un chrétien, la congrégation ne prendra pas de sanction à son encontre. »

Pas de sanction ? Ce n'est pas ce que dit avoir vécu Yannick : « **La sentence a été de me mettre au ban pendant une année, personne n'avait le droit de me parler, de s'asseoir à côté de moi aux réunions. La règle des deux témoins oculaires a été profitable à mon agresseur, forcément, j'étais toujours seule avec lui pendant le porte-à-porte.** Et, au bout d'un an, ils m'ont remise avec lui, j'ai donc de nouveau subi l'horreur pendant une année ! Les agressions ont cessé seulement parce qu'il a démenagé, ça s'est terminé comme ça... » Depuis peu, Yannick entrevoit sa résilience à travers l'écriture d'un livre autobiographique.

La partie émergée de l'iceberg - En 2016, la cour d'appel de Bordeaux juge deux prévenus, accusés par deux sœurs d'agressions sexuelles quand elles étaient mineures. NEON a récupéré le dossier judiciaire de cent quatre pages comprenant l'enquête préliminaire. On y découvre, comme dans les autres affaires dont nous avons eu connaissance, la mise en place d'un tribunal interne : « Le mis en cause explique avoir été informé des accusations portées à son encontre par les jeunes femmes lors de réunions religieuses (Témoins de Jéhovah) et les réfute, y compris pendant les deux confrontations organisées (...) évoquant la théorie du complot. » La sentence jéhoviste : excommunier l'un d'eux, simple fidèle. L'autre, exclu de ses fonctions d'ancien, a pu rester. Au terme du procès, les deux hommes ont été condamnés à trois ans de prison ferme dont un avec sursis.

Le 16 juin 2021, l'Union nationale des associations de défenses des familles et de l'individu victimes de sectes (l'UNADFI) publie un article à charge : « En France, le silence sur des abus sexuels sur mineurs au sein des Témoins de Jéhovah demeure. À croire que notre pays serait épargné par ce fléau international. » Au cours de notre enquête, nous avons mené un début de recensement et abouti au chiffre de quarante-sept victimes présumées en France. Une vingtaine de cas ont été signalés à Lille, dans les locaux du Centre national d'accompagnement familial face à l'emprise sectaire (Caffes), dirigé par Charline Delporte. Quinze autres témoignages ont été recueillis par Fatiha Wycisk : « Ce chiffre n'est qu'une partie émergée de l'iceberg », commente-t-elle. **Sept victimes se sont confiées directement à NEON. Et cinq autres ont pu mener leurs agresseurs en justice. Elles ont toutes obtenu leur condamnation.**

"Les Témoins de Jéhovah ont en horreur les abus sur enfants..."

Au niveau international, les chiffres sont terrifiants. **La Commission royale d'Australie a officiellement dénombré 1800 victimes sur son territoire.** Aux **Pays-Bas, on en a trouvé 292.** Presque autant qu'en Belgique, où le Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (CIAOSN) et l'association Reclaimed Voices ont recueilli 287 témoignages. Pressée de toutes parts, la Watch Tower, l'entité légale utilisée par les TJ, a publié, en 2019, une lettre sur son site internet, dans laquelle elle affirme : « Les Témoins de Jéhovah ont en horreur les abus sur enfants, et les considèrent comme des actes pénalement répréhensibles. »

Christian*, 35 ans, est toujours membre des TJ. Il ne croit plus aux préceptes du groupe depuis longtemps, mais pour ne pas être excommunié et perdre sa famille, il a décidé de feindre son abnégation envers Jéhovah. Pour lui, la nouvelle communication sur la pédocriminalité n'est que poudre aux yeux : « Je suis certain d'une chose, personne n'ira prévenir les autorités de la République en cas d'abus sur mineurs. C'est totalement en contradiction avec les fondements mêmes du groupe. » Des fondements très anciens. Dans une lettre datée de 1989 émanant de la Watch Tower, classée confidentielle par l'organisation, il est écrit : « Tous les matériaux en lien avec les affaires judiciaires devront être gardés en lieu sûr, accessibles uniquement aux anciens. Pour être ensuite reportés dans un rapport judiciaire maintenu sous scellé, et consigné dans les fichiers de la congrégation. » Rien d'étonnant pour Christian : « **La réputation des Témoins de Jéhovah est plus importante que tout, même la sécurité des enfants.** »

Ce constat n'a pourtant pas poussé la France à débuter un décompte officiel des victimes. Pourquoi ? Charline Delporte tonne : « **Nous avons besoin d'aide ! Les médias peuvent jouer ce rôle de lanceurs d'alerte, les victimes doivent pouvoir être recensées comme en Belgique. Pour le moment, la justice traite ces cas comme des faits de viol en omettant le caractère sectaire dans lequel il a lieu.** Donc maintenant, allons-y et très vite ! » NEON a transmis les chiffres français au service presse de la Miviludes. Voici leur réponse : « Si les faits racontés sont susceptibles de relever d'une infraction pénale, nous sommes tenus, conformément à l'article 40 du code de procédure pénale, de les signaler aux autorités compétentes. En ce sens, nous invitons toute victime potentielle de pédocriminalité au sein des groupes à dérive sectaire à se présenter à la Miviludes, qui n'a pas vocation à enquêter. Voilà pourquoi il est primordial de nous signaler tout abus présumé. » Le dernier procès porté à notre connaissance date de 2019. La victime avait 11 ans au moment des faits.

Dans le cadre de cette enquête, nous avons sollicité les Témoins de Jéhovah et leur avons soumis une série de questions. Le Bureau des relations publiques nous a renvoyés vers des documents internes : ligne de conduite biblique et extraits de la revue la Tour de Garde, consultables en ligne. Ces documents, que nous avons déjà consultés lors de la réalisation de cet article, décrivent "la nature d'un péché grave" selon les TJ ainsi que le "traitement de ces derniers par les anciens".

* Certains prénoms ont été modifiés

<https://www.neonmag.fr/enquete-les-temoins-de-jehovah-accuses-de-passer-sous-silence-des-violences-pedocriminelles-557065.html>

Une plainte pour abus sexuel déposée contre une congrégation de Témoins de Jéhovah du comté de Pierce

Alexis Krell / The News Tribune. 24 octobre 2021 - Une survivante d'abus sexuels commis dans son enfance par un membre d'une congrégation de Témoins de Jéhovah du comté de Pierce a récemment intenté un procès à l'organisation. Moriah Hughes, 24 ans, a **déposé son procès** le mois dernier devant la Cour supérieure du comté de Pierce **contre la congrégation des Témoins de Jéhovah** de Milton. Elle affirme que son agresseur était un "proclamateur baptisé", qu'il a profité de sa position pour perpétrer les abus, et que **l'église disposait d'informations sur des allégations similaires faites contre lui par une autre congrégation.** Il a ensuite été accusé et condamné par la Cour supérieure du comté de King pour avoir abusé de Hughes et d'une autre fille. "... la congrégation des Témoins de Jéhovah de Milton savait ou aurait dû savoir qu'il représentait une menace de préjudice prévisible pour Moriah Hughes, mais elle n'a pas pris les mesures raisonnables pour protéger Moriah Hughes de ce préjudice", indique l'action en justice. Elle cite également d'autres organisations faisant partie de la hiérarchie de l'église : la Congrégation chrétienne des Témoins de Jéhovah et le Conseil d'administration des Témoins de Jéhovah... Elihu Rodriguez a abusé de Hughes de 2012 à 2014 alors qu'il était adulte et qu'elle avait entre 14 et 16 ans... "Ils ne prenaient aucune mesure pour essayer d'empêcher le genre de choses qui se sont produites ici avec notre client", a déclaré Storey. Son cabinet d'avocats a traité des procès similaires dans tout le pays, a-t-il

dit...Rodriguez a plaidé coupable à trois chefs d'accusation de viol d'enfant au troisième degré devant la Cour et a été condamné à cinq ans de prison en 2019 pour avoir abusé de Hughes et d'une autre fille, a rapporté NBC News. (Deepl traduc)
<https://www.chronline.com/stories/sexual-abuse-lawsuit-filed-against-pierce-county-jehovahs-witnesses-congregation,275875>

GROUPES ET FAITS DIVERS

Mort de Pierre Rabhi: "Le précurseur de l'écologie était aussi un gourou". Nicolas Poincaré, RMC, 06 12 21

Le portrait du jour de Nicolas Poincaré, sur RMC ce lundi, est consacré à Pierre Rabhi, précurseur de l'écologie. Il est mort ce week-end end à l'âge de 83 ans. Pierre Rabhi se définissait ainsi sur son site internet: paysan, écrivain et penseur français d'origine algérienne. Il était effectivement tout cela...Il quitte l'Algérie au début de la guerre d'indépendance. S'installe à Paris, travail en usine et rencontre sa femme, une secrétaire avec laquelle il fait le projet de retour à la terre. Et avec qui il aura aussi 5 enfants. Ensemble, ils achètent une vieille ferme en Ardèche sans eau, ni électricité. Et c'est là que Pierre Rabhi va développer ce qu'il appelle l'agro écologie. C'est-à-dire une agriculture naturelle, sans engrais ni pesticide. Il va ensuite promouvoir ses méthodes en Afrique, puis surtout dans des livres. Par exemple un best-seller vendu à 460.000 exemplaires et dont le titre résume sa philosophie : "Vers une sobriété heureuse, plaider sur la joie de vivre et la simplicité".

Tout petit, avec une faible voix, un air modeste, il est le chantre de la sobriété. Il a l'image du vieux sage, proche du moine bouddhiste Matthieu Ricard, de l'actrice Marion Cotillard ou encore de Nicolas Hulot. Pourtant, ce week-end les hommages ont été contrastés. Yannick Jadot ou Anne Hidalgo ont rendu hommage au précurseur de l'écologie, mais d'autres comme Sandrine Rousseau ont rappelé des prises de position conservatrices sur les questions sociétales. Ces dernières années, il avait déclaré que les familles homosexuelles étaient dangereuses pour l'avenir de l'humanité. Il avait comparé la procréation médicalement assistée à l'agriculture chimique. Il avait dit qu'il n'était pas pour l'égalité entre les femmes et les hommes... On lui a aussi reproché le fonctionnement de ses différents centres de formation à l'agro écologie, où l'on apprenait à capter les énergies de la terre et du soleil avec des intestins de cerfs remplis de fumier. Tout en défendant "l'insurrection des consciences", Pierre Rabhi était aussi un gourou...<https://www.msn.com/fr-fr/actualite/monde/mort-de-pierre-rabhi-le-pr%C3%A9curseur-de-l-%C3%A9cologie-%C3%A9tait-aussi-un-gourou/ar-AARvK6t?ocid=msdgnp>

Un gourou du kung-fu et maître de la masturbation jugé pour "abus de faiblesse" et "agression sexuelle"

La Dépêche, le 06/12/2021 - **Elysée Ade** est jugé pendant trois jours devant le tribunal correctionnel de Paris pour "abus de faiblesse par sujétion psychologique" entre 2009 et 2015 et pour une agression sexuelle aggravée. Ils se faisaient appeler "**les guerriers de lumière**" et étaient censés faire triompher la paix dans le monde. À leur tête: Elysée Ade, un franco béninois, âgé de 52 ans, jugé, ce lundi 6 décembre, pour "**abus de faiblesse par sujétion psychologique**" entre 2009 et 2015 et pour une agression sexuelle aggravée. Vingt-deux personnes l'accusent aujourd'hui d'avoir abusé d'elles. Pour entrer dans cette "armée", les adeptes devaient suivre, pendant plusieurs heures, des entraînements de kung-fu **dans le parc de la Villette à Paris**. "Parfois jusqu'à l'épuisement", **racontent nos confrères du Parisien**. L'homme mis en cause proposait à ses adeptes de suivre des thérapies facturées 50€ alors qu'il n'a jamais eu aucun diplôme de thérapeute. Il dispensait également des cours de philosophie, toujours sans aucun diplôme. Grâce à sa force de persuasion, il est parvenu à lever quelque 230 000€ auprès de "ses fidèles" pour financer son entreprise dont la vocation n'était autre que de diffuser, au monde entier, sa théorie de l'existence **d'un complot mondial** (entreprise qui n'a jamais connu aucune activité). Dans ce que certaines de ses victimes jugent aujourd'hui être "une secte", le culte du corps était poussé à l'extrême. Le "gourou" était parvenu à avoir une maîtrise sur l'intime de ses disciples : il les aurait guidés vers l'échangisme, la séparation et même à avoir des relations sexuelles entre eux. Lors d'une des **séances destinées à devenir des FOX (Female Orgasm Xpert)** - "Un statut qu'on ne pouvait atteindre qu'en pratiquant la masturbation de façon assidue (cinq fois par jour minimum)", expliquent nos confrères -, l'une des plaignantes aurait été poussée à perdre sa virginité. Des faits qui valent à Elysée Ade d'être poursuivi pour "agression sexuelle". Il est jugé pendant trois jours devant le tribunal correctionnel de Paris.

Les 6 grands projets du GEMPPPI pour 2022

Pour avoir plus d'informations sur ces projets, contactez : gemppi@wanadoo.fr

- Mise en œuvre par le GEMPPPI de la formation professionnelle au niveau national financée par la Miviludes (Ministère de l'Intérieur) : 2 jours - « Reconnaître la manipulation mentale et l'emprise sectaire dans son cadre professionnel et privé ».
- Lancement du MOOC « Droit et dérives sectaires », avec certification (Formation en ligne) Janvier 2022
- Création du MOOC « Santé et dérives sectaires », avec certification (Formation en ligne)
- Colloque national « Causes et effets du désengagement de l'emprise mentale ou sectaire » 10/10/2022 Marseille
- Lancement d'un projet de recherche en psychologie : « Les mécanismes manipulateurs dans les pseudo-thérapies et sur la collusion entre pseudo-soins et complotisme »
- Réalisation d'un sondage national relatif aux pratiques de soins non conventionnels, souvent supports de dérives sectaires, suivi d'une analyse en vue d'une cartographie du phénomène.

ABONNEMENT AU TRIMESTRIEL DU GEMPPPI

« Découvertes sur les sectes et religions »

Le bulletin du GEMPPPI contre un abonnement participatif (frais de port inclus) de :

10 € sur support papier (15 € hors de France) ou **3 € par Internet**.

Libellez votre chèque à l'ordre de « GEMPPPI » en joignant vos coordonnées à :
GEMPPPI BP 30095 13192 Marseille Cedex 20 - Tél. 06 98 02 57 03 - gemppi@wanadoo.fr

ADHESIONS AU GEMPPPI : Bienfaiteur : à partir de 30 € - Soutien : à partir de 16 € -
Sympathisant : à partir de 3 € ; Membre actif : 10 € (Prendre contact avec nous auparavant)

Depuis 1988, le GEMPPPI, Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée en vue de la Protection de l'Individu, est une association laïque travaillant pour que chacun puisse exercer sa liberté de conscience, de croire, de se sentir mieux, dans les meilleures conditions possibles en évitant les risques sectaires et l'emprise mentale. En résumé, c'est une association de lutte contre les dérives sectaires. Votre soutien, même symbolique donne du poids à notre action.

2 Formations en ligne certifiantes

MOOC « Gestion des risques sectaires »

MOOC « Prévention de la radicalisation islamique »

Présentation et inscription sur le site du GEMPPPI sous la rubrique « Formations » : www.gemppi.org
Massive Open Online Courses

Inscription et présentation des MOOC : <http://gemppi.org/moodle/>

Ce sont des formations complètement gratuites, sauf si l'on souhaite une certification, laquelle nécessite alors l'adhésion au GEMPPPI (voir ci-dessus adhésion « Bienfaiteur »). Ces formations par internet peuvent être proposées aux professionnels de la santé, de la psychothérapie, du droit, aux experts auprès des tribunaux, à des fonctionnaires de police, aux travailleurs sociaux et à toute personne souhaitant avoir une compréhension et une cohérence concernant le phénomène sectaire et désirant acquérir les bases permettant de mieux gérer des situations d'emprise sectaire ou de radicalisation islamique et autour d'elle.

Une nouvelle formation en ligne « MOOC - Droit et dérives sectaires » est prévue fin 2021

